

2022

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
ARCHE Agglo

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

The logo for ARCHE Agglo features a stylized crown or arch above the word "ARCHE" in a bold, black, sans-serif font. Below "ARCHE" is the word "Agglo" in a smaller, black, sans-serif font. The background of the logo area is white, contrasting with the pink and beige geometric patterns of the cover.

Madame, monsieur, cher(e) collègues,

La publication de ce Rapport d'Activités est toujours un moment important dans la vie de notre collectivité. Il permet d'une part de faire un état des lieux précis de l'année écoulée ; d'autre part de donner à voir l'activité concrète de notre agglomération.

Ce document évolue et cette année, nous présenterons les différents Pôles sans entrer dans le détail de chaque direction ou service, comme c'était le cas dans les éditions précédentes. Nous avons fait ce choix afin de laisser encore plus de place aux projets, aux actions, au concret sur le terrain. La partie « focus » est toujours aussi bien nourrie et vous découvrirez une troisième rubrique : « L'Agglo en action ». Car oui, ARCHE Agglo est au cœur du réacteur de notre territoire. De par les nombreuses compétences qu'elle exerce, elle organise, orchestre, met en place, soutient une multitude de projet sur l'ensemble du territoire.

Je suis fier de pouvoir affirmer que nous avons su trouver le bon calibrage dans de nombreux projets. Nous avons réussi le pari du maillage territorial. Certes, la centralité Tournon-Tain est forte mais nous avons réussi à développer, grâce à nos services de proximité, une vraie cohérence territoriale autour des deux autres bassins de vie de Saint-Félicien et Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Constamment, les équipes s'interrogent sur la pertinence de nos politiques publiques. Je tiens à les remercier, toutes et tous, pour leur investissement sans faille pour notre territoire.

Notre Communauté d'Agglomération grandit. Depuis 2017, elle acquiert régulièrement de nouvelles compétences et de nouveaux agents intègrent notre collectivité. Nous nous structurons pour accompagner au mieux ce développement. Deux exemples concrets démontrent notre engagement :

- la Démarche Prévention Sécurité a connu de grandes avancées en 2022 avec pour objectif de proposer un cadre de travail sécurisé à tous
- le déploiement du télétravail, dispositif très apprécié que nous avons d'ailleurs évalué

Pour ses 58 000 habitants, ARCHE Agglo s'est encore beaucoup engagée en 2022. Notre volonté de proposer un service public de qualité dans la proximité guide nos choix. Même s'il y a encore beaucoup à faire, nous sommes sur le bon chemin. D'ailleurs, HORIZON, notre Projet de Territoire, sera présenté dans quelques semaines. Il prendra toute sa place et sera la colonne vertébrale de nos politiques publiques pour les années à venir.

Enfin, je souhaiterais vous remercier chers collègues élus, communautaires et communaux. Merci pour votre implication et votre engagement. Notre bloc local (Agglo-communes) est fort et pertinent. Continuons à avancer ensemble en gardant toujours comme objectif d'améliorer encore et encore la qualité de vie de nos concitoyens.

Bonne lecture à toutes et tous,

Frédéric SAUSSET  
Président ARCHE Agglo

TERRITOIRE ET GOUVERNANCE	6
MOYENS GÉNÉRAUX	8
PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT	10
PÔLE ENVIRONNEMENT	12
PÔLE SOLIDARITÉS & ÂGES DE LA VIE	14

1. CONSEIL COMMUNAUTAIRE	18
2. L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE	22
3. ARCHE AGGLO, LES COMPÉTENCES	22
4. BILAN DU DÉPLOIEMENT DU TÉLÉTRAVAIL	24
5. RESSOURCES HUMAINES, DÉMARCHÉ PRÉVENTION	26
6. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022	29
7. COMMUNICATION NUMÉRIQUE	32
8. ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE	35
9. SERVICE TECHNIQUE	38
10. SOUTIEN TECHNIQUE AUX COMMUNES	41
11. BILAN À MI-PAROURS ET POURSUITE DES ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	42
12. ACTIONS HABITAT	44
13. CONCERTATION CITOYENNE – LA MISE EN PLACE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	46
14. L'INSTRUCTION DES AUTORISATION D'URBANISME PAR LE SERVICE ADS – AUTORISATION DU DROIT DES SOLS	48
15. ÉVOLUTION DES TRAJETS COMMERCIAUX EFFECTUÉS SUR LES LIGNES RÉGULIÈRES D'ARCHE AGGLO (LIGNES 1 ET 11)	50
16. ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	51
17. CHIFFRES CLEFS DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MONDE ÉCONOMIQUE	52
18. INSTALLATIONS D'ENTREPRISES À TOURNON SUD	53
19. IMPLANTATION ATELIER DE MAROQUINERIE VUITTON À CHARMES SUR L'HERBASSE	54
20. LES ESPACES ENTREPRISES «ARCHIMADE »	55
21. LES ACTIONS DE PROXIMITÉ ENTRE LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE ET LES DEMANDEURS D'EMPLOIS	56

22. L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉES	57
23. L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE CHIFFRES CLEFS	59
24. LA SAISON 2022 AU LAC DE CHAMPOS	60
25. GESTION DE L'EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS - GEMAPI : ENTRETIEN DES COURS D'EAU	61
26. PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL - PAIT	63
27. ESPACES NATURELS SENSIBLES	66
28. AGRICULTURE	69
29. PRÉVENTION ET GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES	71
30. DÉCHÈTERIES	74
31. UN PROJET DE SERVICE POUR LA PETITE ENFANCE	77
32. LA FORMATION DES PROFESSIONNELS EN PETITE ENFANCE	79
33. LA PETITE ENFANCE HORS LES MURS	81
34. UN PLAN PLURIANNUEL DE PROMOTION DU MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL	82
35. PARENTALITÉ, LE MOIS DES FAMILLES	83
36. ORIENTATION ET DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU TERRITOIRE VERS LES 13-25 ANS	86
37. MOBILITÉ DES JEUNES ET OPPORTUNITÉS DU PROGRAMME ERASMUS	89
38. INCLUSION NUMÉRIQUE & FRANCE SERVICES	90
39. UNE SAISON CULTURELLE SUR ARCHE AGGLO	95
40. ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DANSE	97

STRATEGIE SPORT NATURE ET DEVELOPPEMENT DU DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS	102
UNE POLITIQUE CYCLABLE AMBITIEUSE	108
SOUTIEN A L'ECONOMIE DE PROXIMITE	110
INFORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC À L'ENVIRONNEMENT	114
GESTION DE L'EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS - GEMAPI : SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT	122
SIGNATURE DE LA DEUXIEME CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) : ACCORD TRIPARTITE ENTRE ARCHE AGGLO, LA CAF DE L'ARDECHE ET LA CAF DE LA DROME	126
ARCHE AGGLO AU SERVICE DES SENIORS	131

# TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

ARCHE Agglo un territoire de coopération intercommunal né le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion des communautés de communes du Pays de l'Herbasse, d'Hermitage-Tournonais et du Pays de Saint-Félicien. Elle rassemble sous au sein d'une communauté d'agglomération, au sens de l'article L 5216-1 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales, 41 communes et plus de 58 000 habitants.

Elle est dirigée par un conseil d'agglomération constitué de 70 conseillers titulaires et 34 conseillers suppléants, issus des 41 conseils municipaux. Son action s'inscrit dans le strict cadre de ses compétences qui lui ont été soit dévolues par la Loi, soit octroyées par les communes membres.

ARCHE Agglo est aujourd'hui un lien entre les deux rives du Rhône, du plateau ardéchois aux collines de la Drôme, à travers les vignobles de Saint-Joseph et de l'Hermitage. Elle rassemble 20 communes ardéchoises et 21 communes drômoises avec une population constituée à 43 % d'Ardéchois et donc 57 % de Drômois.

Ce quasi équilibre se traduit par une volonté de gouvernance qui associe le plus grand nombre au plus près de l'attente de la population et des préoccupations des communes. Le Conseil d'Agglomération, issu des élections municipales de 2020, rassemble donc 70 conseillers communautaires représentant les 41 communes. Le nombre de représentant par commune est déterminé par la Loi en prenant en compte la population communale. Toutefois aucune commune ne peut disposer de la majorité des sièges et toutes les communes, quelle que soit leur taille, doivent être représentées. Les communes représentées par un seul conseil communautaire disposent de plein droit d'un siège de suppléant.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants le Maire est conseiller communautaire de plein droit et son premier adjoint suppléant. Si le Maire ne souhaite pas siéger c'est le premier adjoint qui devient conseiller communautaire de plein droit et le second adjoint suppléant.....

Pour les communes de plus de 1 000 habitants les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct sur la base d'une liste alternant homme/femme (ou l'inverse), en même temps que les conseillers municipaux.

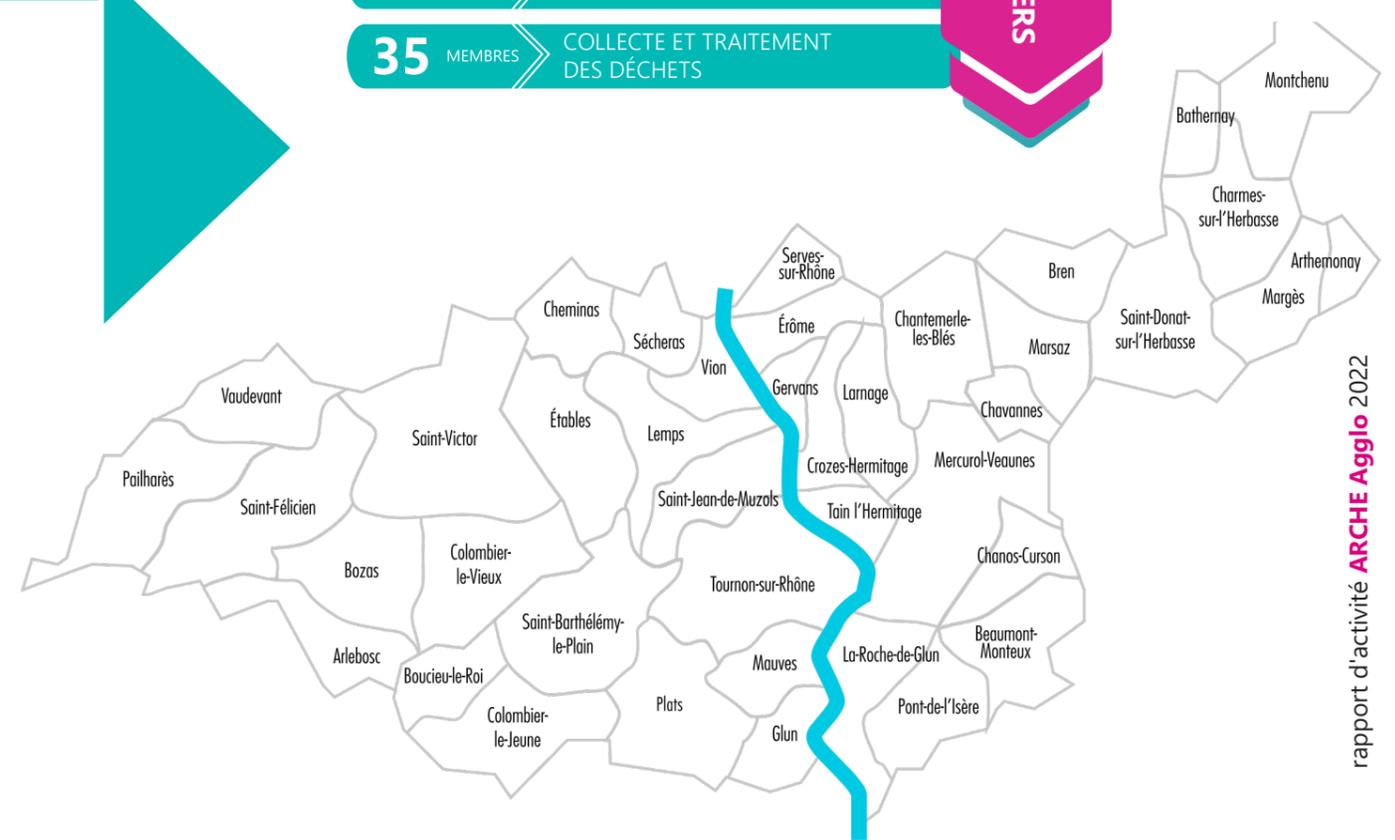
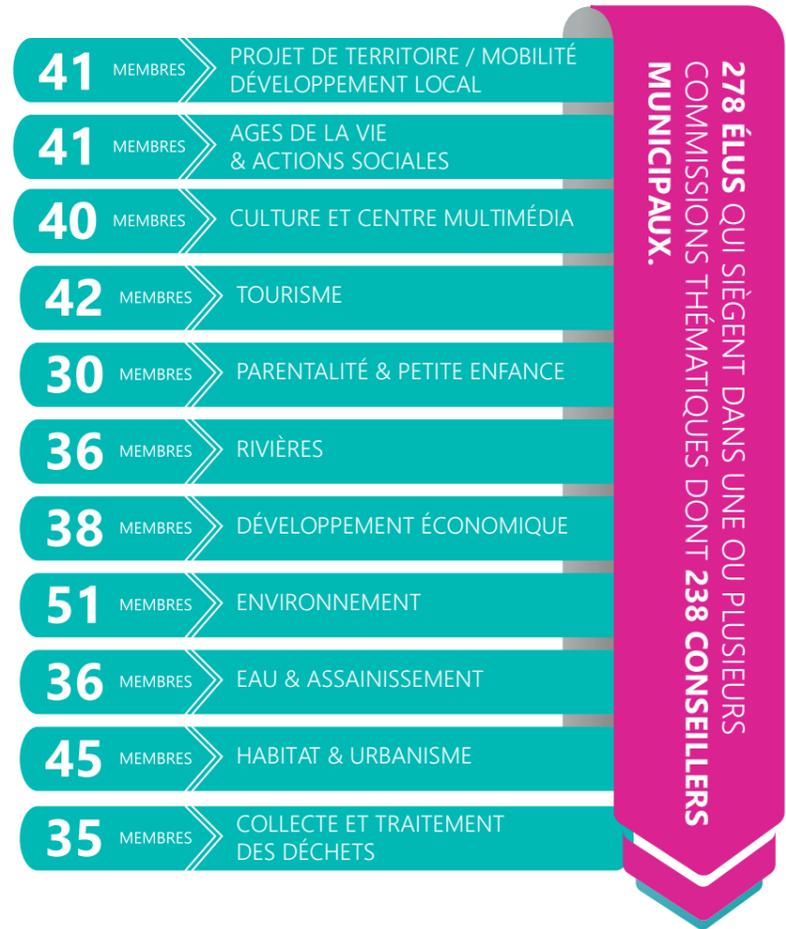
Le Conseil d'Agglomération s'appuie sur :

- L'exécutif communautaire constitué du Président, de 13 vice-présidents et 5 conseillers délégués
- 11 commissions thématiques mêlant conseillers communautaires (titulaires ou suppléants) et conseillers municipaux
- Un conseil des Maires qui comme son nom l'indique rassemble les 41 Maires du territoire auxquels se joignent les membres de l'exécutif qui ne sont pas Maire

L'action d'ARCHE Agglo ne peut s'inscrire que dans le cadre de ses compétences. Ce document revêt donc une importance primordiale. Toute modification, hors celles imposées par la Loi, doit être soumise à l'ensemble des conseils municipaux du territoire et rassembler l'accord d'au moins les deux tiers des communes représentant la moitié de la population, ou la moitié des communes représentant les deux tiers de la population.

De par son mode d'adoption et de modification la liste des compétences est donc un document qui présente un caractère consensuel marqué.

# UNE IMPLICATION DES ÉLUS COMMUNAUX MARQUÉE AU SEIN DES COMMISSIONS THÉMATIQUES :



# MOYENS GÉNÉRAUX

Les moyens généraux constituent le socle sur lequel repose l'ensemble des actions d'ARCHE Agglo. Ils sont composés de la direction générale qui inclue la gestion des assemblées, de la direction des ressources humaines, de la direction des finances, de la direction de la communication, de la direction des achats, de la commande publique et des affaires juridiques, de la direction des services techniques et enfin du service informatique.

Les « moyens généraux » ont vocation à mettre en œuvre et à faire appliquer des démarches et procédures communes respectueuses des règlements et des lois en tenant compte des spécificités de chacun des services et en veillant à la plus grande équité au sein des équipes.

Supports des directions et services opérationnels, ils œuvrent dans l'ombre pour permettre :

- ▶ le bon fonctionnement des services publics, sur un plan matériel, financier, juridique et humain
- ▶ le déploiement des politiques décidées par le Conseil Communautaire

## AU QUOTIDIEN, LES ACTIONS DU PÔLE

### Les ressources humaines :

- ▶ Piloter et animer le dialogue social avec une équipe de représentants du personnel siégeant au Comité Social Territorial (CST) issue des élections professionnelles de décembre 2022
- ▶ Assurer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- ▶ Organiser et piloter les recrutements
- ▶ Piloter le plan de formation dont le budget, hors cotisation CNFPT, s'élève à 76 000 €
- ▶ Gérer un plan de formation mutualisé avec les communes (11 actions, 165 agents communaux)
- ▶ Coordonner et animer une politique de sensibilisation de sécurité au travail
- ▶ Gérer les carrières et les paies des agents

### Les finances :

- ▶ Elaborer le budget et veiller à sa bonne exécution
- ▶ Maitriser et piloter la chaîne comptable
- ▶ Gérer de la dette
- ▶ Gérer comptablement le patrimoine
- ▶ Piloter la prospective financière et fiscale

### La communication :

- ▶ Concevoir des documents (magazine communautaire « la 41 », Ah le Mag, flyers, dépliants, affiches, programmes...)
- ▶ Coordonner et piloter les relations avec la presse

- ▶ Animer la communication via le numérique et les réseaux sociaux
- ▶ Garantir une bonne communication interne

### La commande publique :

Le service achats / commande publique est un service commun, outil juridique le plus abouti matière de mutualisation, avec les communes de Tournon-sur-Rhône et Saint-Donat-sur-l'Herbasse

- ▶ Assister et conseiller les directions opérationnelles,
- ▶ Gérer les procédures de consultation liées aux marchés publics et autres contrats publics
- ▶ Assurer l'adaptation et le suivi de l'exécution des marchés publics et autres contrats,
- ▶ Participer à la gestion des contentieux en lien avec les conseils extérieurs,
- ▶ Assurer une veille juridique et prospective

### La direction technique :

- ▶ Entretien l'ensemble du patrimoine mobilier, immobilier, et foncier de l'agglomération
- ▶ Concevoir et piloter de la réalisation de l'ensemble des travaux.
- ▶ Assurer une mission de conseil et d'appui auprès des communes.

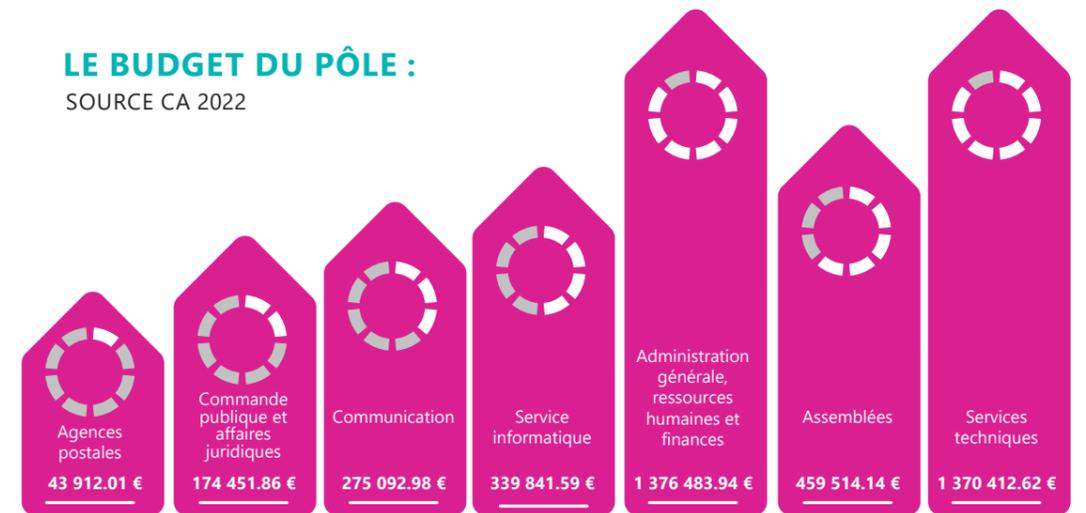
# LES EFFECTIFS DU PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2022 :



▶ 28 femmes 27 hommes dont 15 affectés à la direction des services techniques

## LE BUDGET DU PÔLE :

SOURCE CA 2022



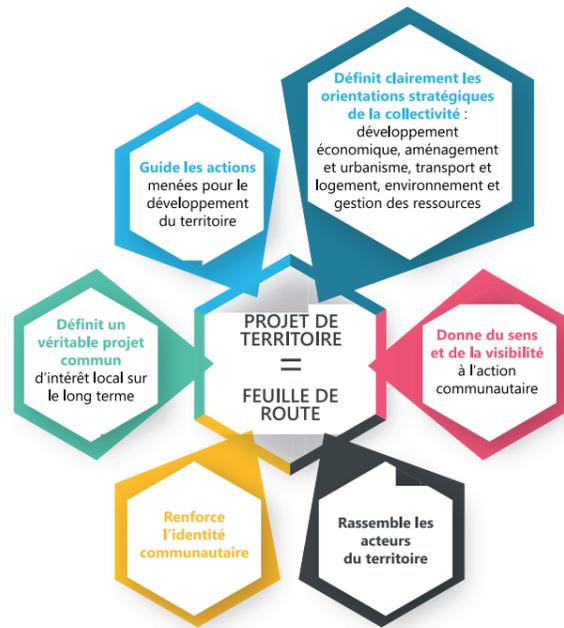
Dépenses réelles de fonctionnement : 4 039 709.14 €

# PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Le pôle porte les actions de développement et d'aménagement de l'agglomération autour de l'habitat, l'urbanisme et le foncier, les transports et la mobilité, l'économie, le tourisme, le développement local et les politiques contractuelles.

C'est en son sein que se dessine l'avenir de notre territoire, et à ce titre il a en charge l'élaboration du projet de territoire

La réalisation du **Projet de territoire** engagé en 2021 s'est poursuivi avec l'élaboration de la **Charte de Territoire**. Ce document établi sur la base du diagnostic et des temps de concertation « ateliers HORIZON » réalisés à l'automne 2021 a vocation à fixer les grands objectifs de développement pour les 15 à 20 prochaines années. Après avis et amendements par les communes, la fin de l'année 2022 a été consacrée à l'établissement d'un plan d'action à 10 ans s'inscrivant dans ces grands objectifs. Une attention particulière a été portée sur la supportabilité financière de ce programme.



L'année 2023 verra l'aboutissement de la démarche avec l'arbitrage du programme d'actions et la validation du projet de territoire HORIZON.

## AU QUOTIDIEN, LES ACTIONS DU PÔLE

### L'habitat :

- ▶ Aide la rénovation du logement
- ▶ Aide la production de logements sociaux
- ▶ La rénovation et la revitalisation urbaine en centralité (OPAH-RU de Tain l'Hermitage et Tournon sur Rhône) et sur les pôles d'équilibres (St Félicien et St Donat)
- ▶ La politique d'accueil des Gens du voyage

### L'urbanisme :

- ▶ Instruction des actes pour le compte de 36 communes
- ▶ Accompagnement dans la révision de leurs documents d'urbanisme

### Les transports et la mobilité :

- ▶ Transport scolaire de plus de 3 000 élèves
- ▶ La ligne 11 inter-urbaine entre Tournon et Saint-Félicien
- ▶ Le circuit urbain de la ligne 1 en centralité
- ▶ Les lignes de transport à la demande
- ▶ Le développement des modes doux à travers le déploiement d'un schéma cyclable

### L'économie :

- ▶ Gestion et entretien de 23 zones d'activités
- ▶ Espaces entreprises de Tournon et Saint-Félicien
- ▶ Aides à l'investissement des petites entreprises et aides à l'immobilier
- ▶ Economie de proximité (digital...)

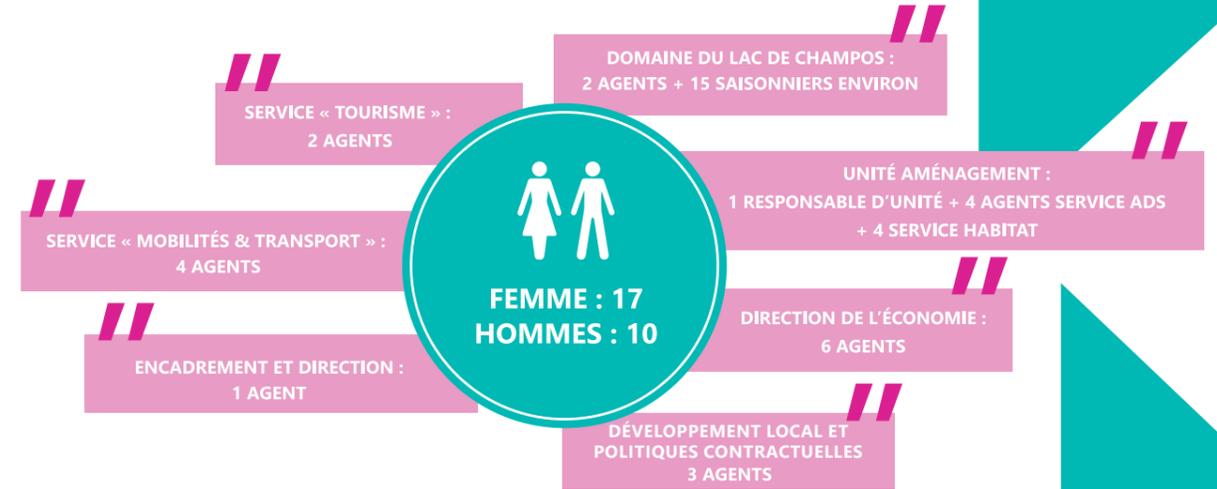
### Le tourisme :

- ▶ Le soutien à la Société Publique Locale Ardèche Hermitage Tourisme
- ▶ Domaine du Lac de Champos
- ▶ Infrastructures touristiques autour du Sport Nature, des vélo-routes, voies vertes et les gares du Train de l'Ardèche

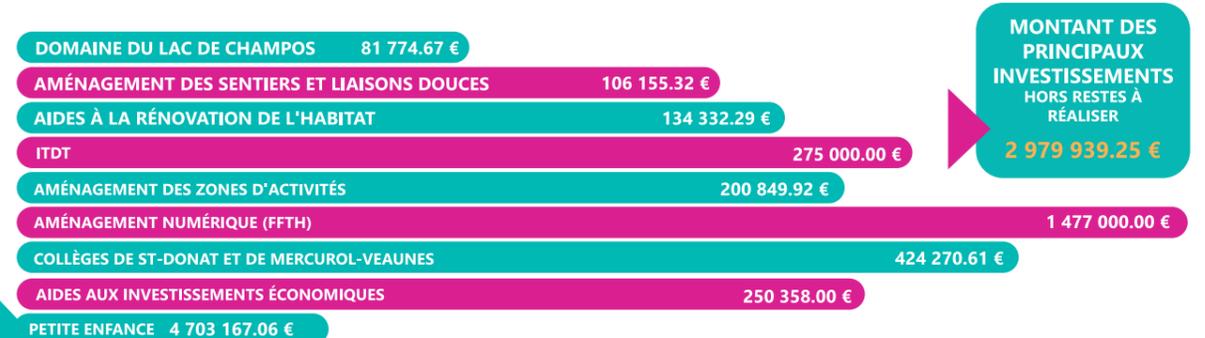
### Le développement local et rural :

- ▶ Le projet de territoire
- ▶ Gestion du programme européen LEADER Drôme des Collines et portage de la candidature au programme européen LEADER Ardèche
- ▶ La politique contractuelle (Contrat de Relance et Transition Ecologique – CRTE)
- L'animation du Conseil de Développement composé de représentants de la société civile

## LES EFFECTIFS DU PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2022



## LE BUDGET DU PÔLE SOURCE CA 2022



# PÔLE ENVIRONNEMENT

La question du changement climatique n'en n'est plus une. L'enjeu de l'adaptation de nos pratiques à ces changements, d'une part, et de la capacité à réduire l'impact de ces pratiques sur notre environnement, d'autre part, est devenu une priorité absolue. La question environnementale ne doit plus être aujourd'hui pilotée comme une politique à part entière, mais un comme un élément indissociable de toutes les politiques publiques.

Si aujourd'hui l'environnement constitue un pôle au sein d'ARCHE Agglo l'action des équipes s'inscrit en transversalité dans toutes les politiques menées au bénéfice du territoire et de ses habitants. Le Plan Climat est identifié comme « fil conducteur » de ce travail et le pôle environnement a pour objectifs de soutenir les services dans son application et de vulgariser le programme d'action pour l'ensemble de la population du territoire.

Le pôle Environnement doit également assurer une veille permanente sur les évolutions techniques et réglementaires et sur les enjeux autour de la gestion des déchets, de la prévention du risque inondation, et de la transition énergétique.

Le changement de pratique s'appuie de fait sur une démarche forte de sensibilisation et plus particulièrement des plus jeunes. Le pôle environnement est très fière d'avoir pu proposer à plus de 130 classes des campagnes pédagogiques sur les thèmes de l'alimentation et de l'agriculture, des rivières, des milieux et espaces naturels, de la transition écologique et énergétique et enfin la prévention des déchets et du gaspillage alimentaire. Les premières passerelles ont été posées entre l'Environnement et l'Education à l'Art et à la Culture pour le plaisir des grands et des petits... A poursuivre !

### AU QUOTIDIEN, LES ACTIONS DU PÔLE

#### Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations :

- Entretien des cours d'eaux et des boisements de berges,
- Etablissement d'un programme de travaux de protection des biens et des personnes (bassin versant de la Veaine, de la Bouterne du Torras, digues du Rhône...)
- Valorisation et développement des zones humides
- Sensibilisation des scolaires

#### Transition énergétique :

- Elaboration d'un programme de solarisation des toitures et espaces publics
- Sensibilisation des scolaires

#### Agriculture et alimentation:

- Edition d'un guide des producteurs ;
- Soutien financier à l'installation des jeunes agriculteurs avec une bonification pour les pratiques bio ;

- Programme Alimentaire inter Territorial (PAiT) en partenariat avec la Communauté de Communes de Rhône Crussol ;
- Sensibilisation des scolaires

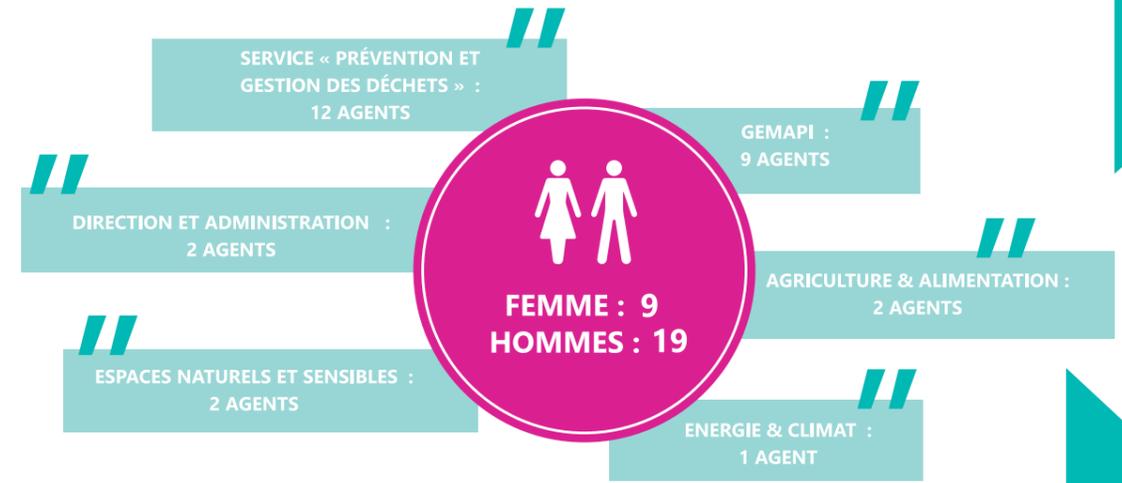
#### Espaces Naturels et Sensibles (ENS) :

- Gestion de 7 sites classés ENS
- Sensibilisation scolaire
- Participation à la Fête de la nature, Fête de la biodiversité...
- Organisation d'animations de découverte

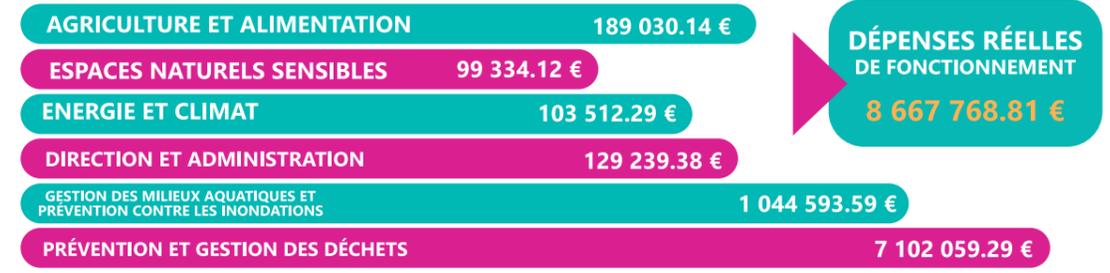
#### Déchets ménagers :

- Gestion de la collecte des déchets
- Gestion de trois déchèteries
- Développement d'actions visant à réduire la fraction fermentescible des ordures ménagères
- Sensibilisation scolaire

# LES EFFECTIFS DU PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2022



# LE BUDGET DU PÔLE SOURCE CA 2022



# PÔLE SOLIDARITÉS & ÂGES DE LA VIE

ARCHE Agglo conduit son action publique autour :

**D'un projet social** qui regroupe des politiques thématiques, inclusion numérique, parentalité ou en direction de différents publics petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées. Il place l'usager, l'habitant au cœur de son développement pour adapter les réponses apportées et garantir leur efficacité ;

**D'un projet culturel** qui se structure autour de 3 ambitions : l'Education Artistique et Culturelle, la Lecture Publique, l'Enseignement Artistique et qui participe à l'appropriation du territoire par ses habitants et est un levier d'égalité des chances. Cette politique se veut à la fois **Ambitieuse** car exigeante - **Fédératrice** car elle incite au faire ensemble – **Démocratique** car la médiation et la proximité la rendent accessible à tous et toutes.

**Deux axes stratégiques sous-tendent la conduite de ces deux projets :**

« **Aller vers, maillage du territoire et adaptation** », ARCHE Agglo est un territoire composé de pôles urbains, péri-urbains et de bassins de vie plus ruraux, qui façonnent une intercommunalité aux logiques et modes de vie différents. Parce que sa structure est diverse, que les difficultés de mobilité des publics sont réelles, la réponse d'ARCHE Agglo ne peut être unique et homogène

« **Ensembleur et fédérateur** », le territoire est riche d'acteurs et de professionnels et ARCHE Agglo n'a pas vocation à se substituer à leur savoir-faire et à leur implication. Nous devons affirmer et animer la nécessaire coopération de tous les acteurs sociaux pour garantir une réponse équitable à tous et placer la transversalité entre services comme un élément essentiel à la cohérence de la réponse publique.

## AU QUOTIDIEN, LES ACTIONS DU PÔLE

### La petite enfance :

- Gestion de 11 structures d'accueil collectif et soutien financier à 2 établissements en gestion associative, soit 237 places qui ont permis d'accueillir 631 enfants
- Gestion de 4 Relais Petite Enfance (RPE), qui accompagne les 357 assistants maternels de notre territoire
- Organisation du mois des familles

### Enfance :

- Soutien financier à 12 associations gestionnaires d'accueils de loisirs sans hébergement qui proposent des loisirs éducatifs aux enfants de plus de 3 ans les mercredis et durant la plupart des vacances scolaires,
- Gestion de 2 accueils de loisirs sans hébergement,
- Soutien financier auprès des familles, proportionnel à leur revenu (7 €/ journée enfant en moyenne)

### Jeunesse :

- Soutien aux associations qui interviennent auprès d'un public âgé de 15 à 26 ans et dont l'action

répond à l'un des objectifs suivants :

- prévenir les conduites à risques, l'isolement et accompagner le mal être adolescent
- accompagner les jeunes dans leurs projets, l'accès aux droits, l'engagement citoyen
- favoriser l'accès à la culture
- soutenir l'orientation, l'emploi et la formation
- favoriser l'accès au logement.
- Organisation du forum des métiers et des jeunes
- Mise en place et gestion d'une bourse projet « jeunes »
- Soutien au « savoir nager » en offrant la possibilité aux scolaires de bénéficier de cycle d'apprentissage de la natation

### Séniors et autonomie :

- Animer le Lieu d'Information Senior Autonomie (LISA) et l'Escalier Répit à Tain l'Hermitage
- Déployer un programme d'actions culturelles à destination des seniors en établissement
- Soutien financier au programme de prévention et d'action « OLA seniors »
- Animation d'un réseau de professionnels autour de la question du grand âge

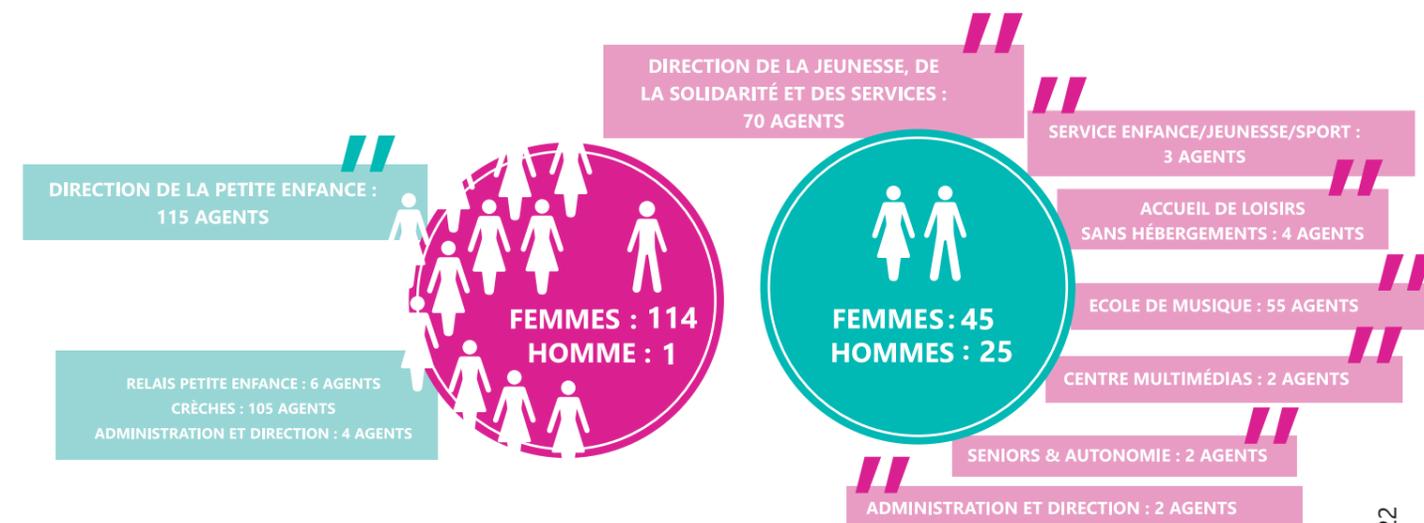
### Inclusion numérique et France Services :

- Gestion de 2 espaces publics numériques (Saint-Jean de Muzols et Saint-Félicien)
- Organisation d'action visant à favoriser l'inclusion numérique (formation, sensibilisation...)
- Gestion, en partenariat avec la MSA des Maisons France Services de Saint-Félicien, Tain l'Hermitage et Saint-Donat
- Déployer un programme d'actions culturelles à destination des seniors en établissement
- Soutien financier au programme de prévention et d'action « OLA seniors »
- Animation d'un réseau de professionnels autour de la question du grand âge

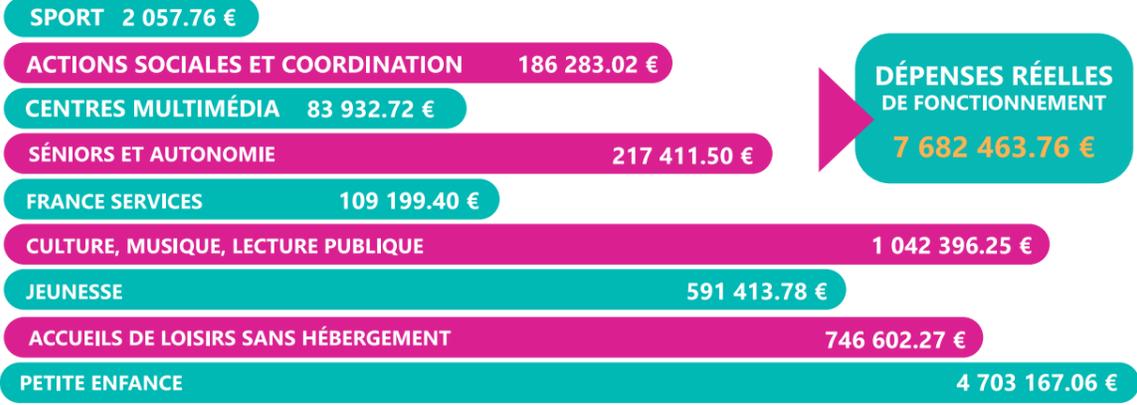
### Culture :

- Education aux Arts et à la Culture (EAC)
- Lecture publique
- Enseignement de la musique et de la danse

## LES EFFECTIFS DU PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2022



LE BUDGET DU PÔLE SOURCE CA 2022



# FOCUS

	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
ARLEBOSC	Michel Gay	Raphaël Costet
ARTHÉMONAY	Jean-Louis Bonnet	Claude Mounier
BATHERNAY	Denis Deroux	Marc Simonel
BEAUMONT-MONTEUX	Bruno Sénéclauze	Emmanuelle Roche
BOUCIEU-LE-ROI	Patrick Fourchegu	Martine Jourdan
BOZAS	Jean-Louis Wiart	Olivier Junique
BREN	Serge Debrie	Ludovic Robert
CHANOS-CURSON	Isabelle Freiche	Stéphane Fournier
CHANTEMERLE-LES-BLES	Vincent Robin	Lynda Mouissat-Perret
CHARMES-SUR-L'HERBASSE	Stéphanie Nougier	Christophe Chotan
CHAVANNES	Jacques Pochon	Christian Colombet
CHEMINAS	Christiane Ferlay	Christine Four
COLOMBIER-LE-JEUNE	Delphine Comte	Nadine Serrette
COLOMBIER-LE-VIEUX	Béatrice Four	Claude Desrieux
CROZES-HERMITAGE	Jean-Michel Montagne	Chantal Busche
ÉRÔME	Sandrine Pereira	Lionel Combret
ETABLES	Pascal Seignovert	Cécile Tracol
GERVANS	Pascal Claudel	Jean Sébastien Guier
GLUN	Laurence Heydel-Grillère	Xavier Traverse
LARNAGE	Gérard Roberton	Céline Belle
LA ROCHE-DE-GLUN	Michel Gounon Muriel Faure Charles-Henri Rimbert	
LEMPES	Patrick Cettier	Mireille Desestret
MARGÈS	Jean-Louis Morin	Catherine Bard
MARSAZ	Gilles Florent	Mickaël Bulidon
MAUVES	Pierre Maisonnat	Isabelle Denis
MERCUROL-VEAUNES	Michel Brunet Alain Sandon Véronique Blaise	
MONTCHENU	Roger Vossier	Annie Samuel
PAILHARES	Anne Schmitt	Louis Grange
PLATS	Régis Reynaud	Gilbert La Russa
PONT-DE-L'ISERE	Marie-Claude Lambert Jean-Christophe Weibel Isabelle Pouilly Pascal Bigi	

SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN	Thierry Dard	Didier Buffière
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	Claude Fourel Fabrice Lorient Mélanie Dongey Christelle Marion Isabelle Guillaume	
SAINT-FELICIEN	Yann Eyssautier	Christine Duportail
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Myriam Farge Jean-Paul Vallès	
SAINT-VICTOR	Agnès Orève	Sylvain Bosc
SÉCHERAS	Pascal Balay	Brigitte Veyrand
SERVES-SUR-RHÔNE	Christèle Defrance	Brigitte Giacomino
TAIN L'HERMITAGE	Xavier Angéli Emmanuel Guiron Danielle Lecomte Elisabeth Junique Guy Chomel Amandine Deygas Annie Guibert	
TOURNON-SUR-RHÔNE	Frédéric Sausset Laurent Barruyer Nathalie Raze Ingrid Richioud Xavier Aubert Valina Faure Paul Barbary Annie Fournier Bruno Faure Pierre Guichard Michèle Victory Laurent Maillard	
VAUDEVANT	Laëtitia Bourjat	Denis Mandon
VION	David Bonnet	Robert Fay

CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN PLACE LE 1<sup>ER</sup> AOÛT 2023

**FOCUS 2**  
**ÉXECUTIF COMMUNAUTAIRE**  
 2020 • 2026

Sandrine PEREIRA  
 Maire d'Érôme  
 Personnes âgées et personnes  
 en situation de handicap



Laurent BARRUYER  
 Adjoint au maire de Tournon  
 Sport



Delphine COMTE  
 Maire de Colombier-le-Jeune  
 Âges de la vie,  
 action sociale et sport



Jean-Louis BONNET  
 Maire de Arthemonay  
 Finances, prospective  
 financière, moyens  
 généraux et gestion du  
 patrimoine



Béatrice FOUR  
 Maire de Colombier-le-Vieux  
 Culture  
 et centres multimédia



Pierre MAISONNAT  
 Adjoint au maire de Mauves  
 Politiques contractuelles



Xavier ANGELI  
 Maire de Tain l'Hermitage  
 Projet de territoire, mobilités,  
 politiques contractuelles  
 et développement des  
 infrastructures numériques



Claude FOUREL  
 Maire de Saint-Donat-  
 sur-l'Herbasse  
 Tourisme



Frédéric SAUSSET  
 Président ARCHE Agglo  
 Maire de Tournon-sur-Rhône

Isabelle FREICHE  
 Maire de Chanos-Curson  
 Coordination du volet  
 social du projet de  
 territoire, parentalité,  
 petite enfance



**L'exécutif**

- 1 Président
- 13 vice-président
- 5 Conseillers délégués



Michel GOUNON  
 Maire de La Roche-de-Glun  
 Collecte et traitement  
 des déchets ménagers



Michel BRUNET  
 Maire de Mercurol-Veunes  
 Emploi

Yann EYSSAUTIER  
 Maire de Saint-Félicien  
 Habitat, urbanisme, aménagement



Jean-Paul VALLÈS  
 Adjoint au maire  
 de Saint-Jean-de-Muzols  
 Rivières



Jean-Louis MORIN  
 Maire de Margès  
 Urbanisme et autorisations  
 du droit du sol



Pascal CLAUDEL  
 Maire de Gervans  
 Eau et  
 assainissement

Jean-Louis WIART  
 Maire de Bozas  
 Développement économique,  
 commerce,  
 artisanat



Stéphanie NOUGUIER  
 Maire de Charmes-sur-l'Herbasse  
 Environnement, transition  
 énergétique et écologique,  
 agriculture



Pascal BALAY  
 Maire de Sécheras  
 Agriculture

**ARTICLE 4 : COMPÉTENCES OBLIGATOIRES****Article 4-1 : développement économique**

- ▶ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17
- ▶ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- ▶ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt
- ▶ Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

**Article 4-2 : aménagement de l'espace communautaire**

- ▶ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- ▶ Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- ▶ Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- ▶ Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

**Article 4-3 : équilibre social de l'habitat**

- ▶ Programme local de l'habitat
- ▶ Politique du logement d'intérêt communautaire
- ▶ Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- ▶ Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- ▶ Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- ▶ Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

**Article 4-4 : politique de la ville**

- ▶ Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- ▶ Animation et coordination des dispositifs contractuels de dévelop-

pement urbain de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- ▶ Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

**Article 4-5 : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement :**

- ▶ Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (alinéa n°1)
- ▶ Entretien et aménagement de cours d'eaux, canaux, lacs et plans d'eau (alinéa n°2)
- ▶ Défense contre les inondations et contre la mer (alinéa n°5)
- ▶ Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (alinéa n°8)
- ▶ Protection et conservation des eaux superficielles et souterraines (alinéa n°7)
- ▶ Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (alinéa n°11)
- ▶ Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (alinéa n°12)

**Article 4-6 : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage****Article 4-7 : collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés****Article 4-8 : eau****Article 4-9 : assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8****Article 4-10 : gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L. 2226-1****ARTICLE 5 : COMPÉTENCES OPTIONNELLES**

Article 5-1 : création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

Article 5-2 : protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- ▶ Lutte contre la pollution de l'air
- ▶ Lutte contre les nuisances sonores
- ▶ Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

**Article 5-3 : construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire****Article 5-4 : action sociale d'intérêt communautaire****Article 5-5 : création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.****ARTICLE 6 : COMPÉTENCES FACULTATIVES****Article 6-1 : communications électroniques**

- ▶ Etablissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi
- ▶ Réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux
- ▶ Gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux
- ▶ Organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques
- ▶ Passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités
- ▶ Adhésion au Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique

- ▶ Actions de promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

**Article 6-2 : développement touristique**

- ▶ Elaboration et mise en œuvre d'une politique pluriannuelle de développement touristique
- ▶ Gestion et entretien du Domaine du Lac de Champos
- ▶ Accompagnement et soutien à l'organisation de l'Ardéchoise cyclotouriste
- ▶ Soutien à la valorisation et au développement de la Société Nouvelle du Chemin de Fer du Vivarais
- ▶ Création, aménagement et entretien de sentiers de randonnées s'inscrivant dans un plan global de développement et de renforcement de la pratique à l'échelle du territoire de l'agglomération, en lien avec le schéma des mobilités
- ▶ Création, aménagement, signalisation et entretien des itinéraires de mobilité douce : la Viarhona, la liaison entre la Viarhona et le Train de l'Ardèche, le projet de liaison douce en rive gauche et en rive droite du Rhône et les voies inscrites au schéma des mobilités douces (schéma des pistes cyclables).

**Article 6-3 : développement culturel**

- ▶ Elaboration d'une politique visant à conforter et développer la vie culturelle sur le territoire, et mise en œuvre des actions retenues.
- ▶ Enseignement de la musique et de la danse en dehors du temps scolaire et dans le cadre d'un cursus qualifiant.
- ▶ Gestion et/ou création de centre Multimédia
- ▶ Elaboration d'un schéma de lecture publique et participation au fonctionnement des infrastructures en partenariat

avec les conseils départementaux Drôme et Ardèche.

Article 6-4 : politique du développement de la pratique sportive sur le territoire intercommunal

- ▶ Elaboration d'une politique visant à conforter et développer la pratique sportive sur le territoire, et mise en œuvre des actions retenues.

Article 6-5 : emploi

- ▶ Participation et soutien à la mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
- ▶ Participation à la Maisons de l'emploi

**Article 6-6 : apprentissage de la natation pour les scolaires**

- ▶ Apprentissage de la natation pour les élèves des classes élémentaires des écoles publiques et privées au centre aquatique Linaë.

**Article 6-7 : santé**

- ▶ Elaboration d'un diagnostic local de santé à l'échelle du territoire communautaire.

Article 6-8 : animation des politiques contractuelles passées avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département.

Article 6-9 : entretien et gestion d'équipements publics propriété communautaire.

- ▶ Bâtiment communautaire (Mauves)
- ▶ Bâtiment communautaire (Mercuriol-Veannes)
- ▶ Bâtiment communautaire (Domaine du lac de Champos)
- ▶ Maisons des Vins
- ▶ Gare de Boucieu-le-Roi
- ▶ Gare de St-Barthelemy-le-Plain
- ▶ Gare du train de l'Ardèche Tournon-sur-Rhône/St Jean-de-Muzols
- ▶ Espace Aquatique « Linaë »
- ▶ Maison des Associations de Saint-Félicien
- ▶ Dépôt & local technique de Saint-Félicien

- ▶ Bâtiment industriel « Nectardéchois »
- ▶ Hôtel « le Félicien »
- ▶ Domaine du lac de Champos
- ▶ MJC + école de Musique à Saint-Donat
- ▶ Espace des Collines à Saint-Donat
- ▶ Gendarmerie + logements à Saint-Donat
- ▶ Maison de Retraite de Saint-Donat
- ▶ Maison dit « Silvestre » à Saint-Donat
- ▶ Pont Bascule à Saint-Donat
- ▶ Local « Croix Rouge » à Saint-Donat
- ▶ Centre Multi-accueil « Couleur Grenadine »
- ▶ Centre Multi-accueil « Les P'tits Bouchons » et RAM
- ▶ Centre Multi-accueil « Pomme d'Api » et CMS
- ▶ Centre Multi-accueil « Les Marmottes »
- ▶ Centre Multi-accueil « Planète Môme centre »
- ▶ Centre Multi-accueil « Planète Môme sud Luettes »
- ▶ Centre Multi-accueil « Perle de Lune »
- ▶ Centre Multi-accueil « Croque Lune »
- ▶ Micro-crèche « Les Loupiots »
- ▶ Micro-crèche « Les P'tits Loups »
- ▶ Micro-crèche « La Farandole »
- ▶ Multi accueil « la Courte Echelle »
- ▶ Déchetterie sur Tournon-sur-Rhône
- ▶ Déchetterie sur St Félicien
- ▶ Déchetterie de Saint-Donat

**Article 6-10 : cession en pleine propriété de terrain permettant l'implantation d'équipements publics (caserne de pompier, collège...).****Article 6-11 : agences postales intercommunales dont mise à disposition d'agents auprès des communes**

Pour permettre de fixer précisément l'intervention des structures intercommunales dans le domaine des compétences optionnelles le législateur permet de s'appuyer sur la notion « d'intérêt communautaire ».

Dans un domaine de compétence donné l'intérêt communautaire est la limite entre les actions que peuvent engager les communes et celles qui relèvent obligatoirement de l'intercommunalité.

L'intérêt communautaire est fixé par délibération du conseil d'agglomération (délibération n°2017-295 du 14 décembre 2017). Il peut donc aisément évoluer en fonction de la conjoncture et des besoins.

24

## FOCUS 4 BILAN DU DÉPLOIEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

Mis en place le 1er janvier 2022 sur une période expérimentale de 1 an, en fin d'année 2022 le dispositif de télétravail a été pérennisé après un bilan très positif sur sa mise en œuvre.

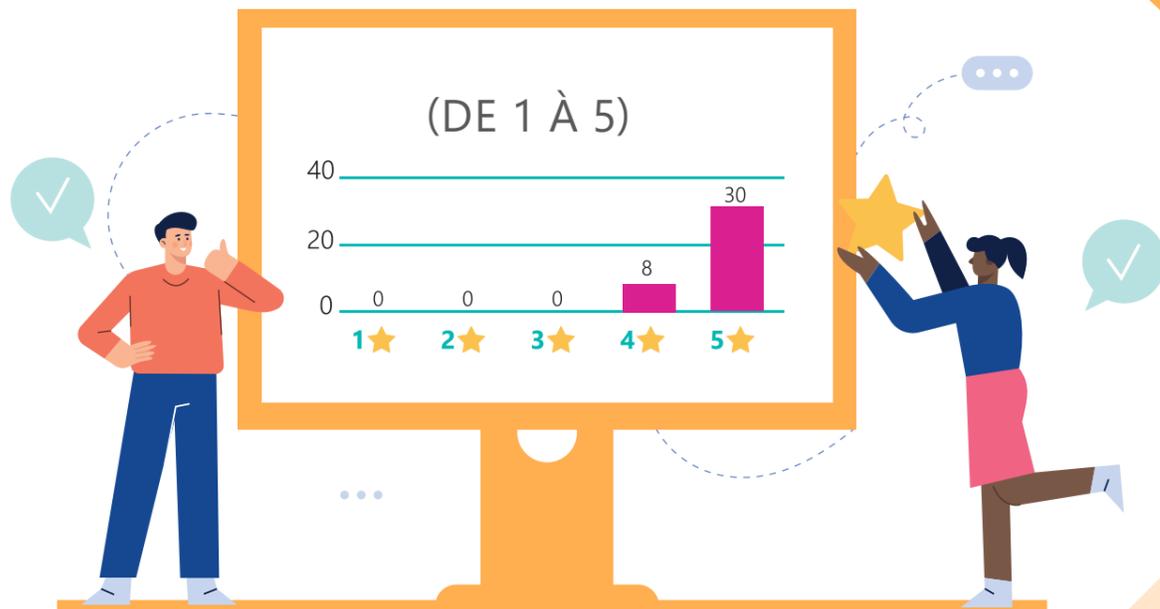
Toute l'année 2022 a été mise à profit pour expérimenter et évaluer le dispositif en vue d'une éventuelle adoption définitive. Environ 80% des agents qui bénéficiaient du dispositif de télétravail ont répondu à un questionnaire visant à identifier les points positifs et négatifs, les éventuelles difficultés pour les agents ou les encadrants...

Les retours ont été très clairs et ont confirmé que le télétravail est un dispositif apprécié par les agents et considéré comme un gain de temps, en raison de l'absence des trajets et des sollicitations extérieures.

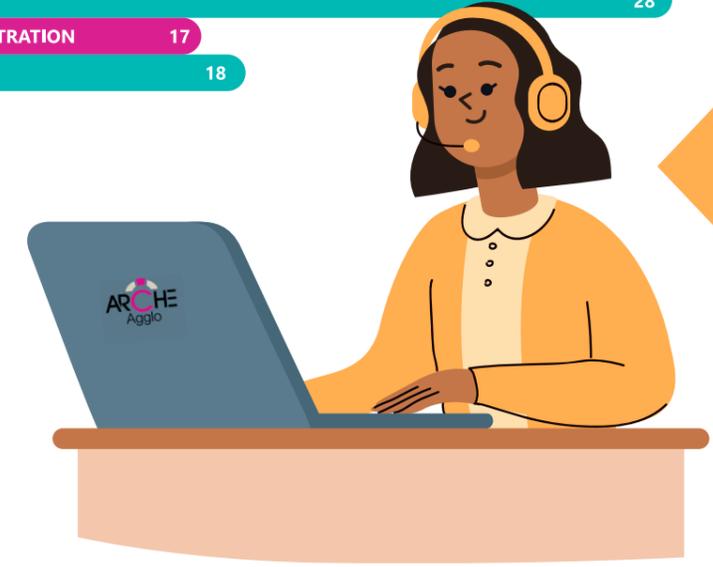
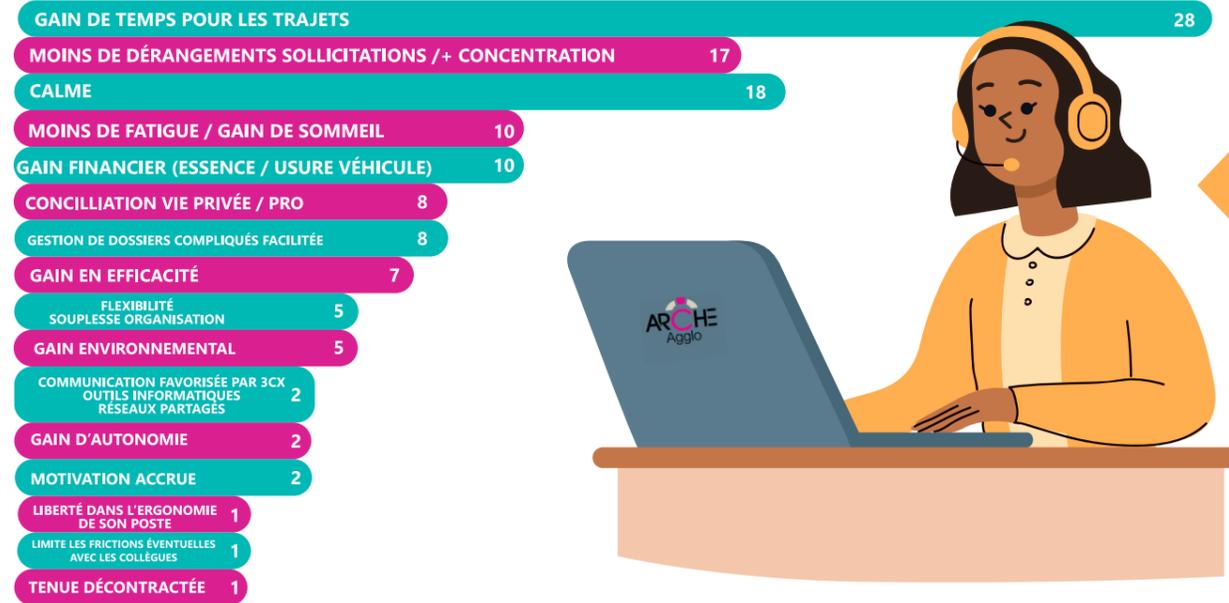
Côté encadrant, le bilan est également positif tout particulièrement pour le travail sur les dossiers de fond nécessitant beaucoup de concentration.

FOCUS 4 BILAN DU DÉPLOIEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

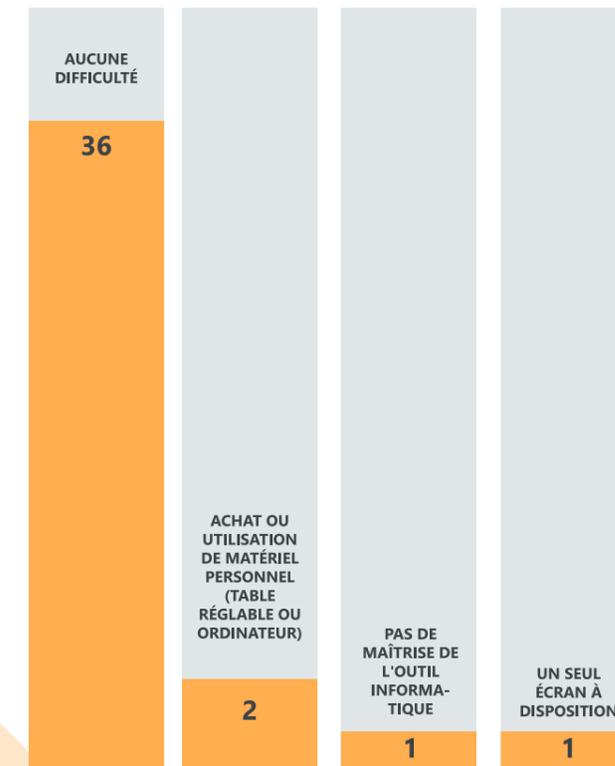
### SATISFACTION COLLABORATEUR VIS À VIS DU TÉLÉTRAVAIL



### POINTS POSITIFS DU TÉLÉTRAVAIL (COLLABORATEUR)



### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL



### CE QUI FREINE L'INTERACTION AVEC LEURS COLLÈGUES



Face à l'évolution de ses compétences ARCHE Agglo a dû s'adapter à de nouveaux services et à de nouvelles contraintes. L'intégration de services particulièrement exposés aux risques professionnels a amené les élus à se questionner sur la place de la sécurité au travail et sur la nécessité d'instaurer une vraie culture de la prévention ARCHE Agglo.

De plus, le DU a fait émerger la nécessité de bâtir des règles lisibles et adaptées aux spécificités des différents services d'ARCHE Agglo.

Dans un souci croissant de proposer un cadre de travail sécurisé, ARCHE Agglo a lancé en 2022 une « démarche prévention » dont l'objectif est d'instaurer une culture de la sécurité au travail basée sur des principes communs et déclinée de manière spécifique en fonction des services.

Cette démarche peut être résumée en 3 points forts :

1. Établir un diagnostic de la maturité d'ARCHE Agglo en matière de prévention et de sécurité au travail
2. Réaliser de manière concertée avec les agents une charte de principes communs à tous en matière de prévention au travail
3. Définir et mettre en œuvre un plan avec des actions concrètes efficaces

LEVIERS ORGANISATIONNELS

POINTS FORTS :

- ▶ Document Unique réalisé : 108 Unités de travail analysées / Méthode d'analyse des risques simple et explicite
- ▶ Budget Sécurité : > 100 à 150k€ (conformité bâti et fourniture des EPI)
- ▶ Les formations sécurité spécifiques exigeant une habilitation ou attestation sont très bien suivies et assurées par le Service RH.
- ▶ Formation Gestes et Postures déployée (selon Plan de Formation & demandes suite entretien individuel)
- ▶ Présence d'un registre de soins dans chaque bâtiment - globalement bien connu des salariés
- ▶ Registres sécurité disponibles dans les bâtiments
- ▶ Procédure "comment réagir en cas d'accident" discuté en formation SST - dispensée à tous
- ▶ Le droit d'arrêter de travailler est globalement connu des salariés

FOCUS 5 RESSOURCES HUMAINES, DÉMARCHE PRÉVENTION

- ▶ Campagnes spécifiques : 2 Journées sécurité routière ont été réalisées en 2022/ 86 agents ont participé
- ▶ 1 journée/ an de veille réglementaire par l'ACFI

AXES D'AMÉLIORATION

- ▶ Définir la politique Sécurité d'ARCHE AGGLO
- ▶ Mettre à jour et synthétiser le Document Unique – En ressortir une liste des postes à risques / service
- ▶ Définir un programme annuel Santé/Sécurité
- ▶ Mettre en place un tableau de bord - Communiquer mensuellement sur les résultats sécurité à l'ensemble des services
- ▶ Définir une stratégie de communication globale en terme de sécurité
- ▶ Définir un process d'intégration : communiquer les règles fondamentales + présenter les postes à risques & moyens de maîtrise issus du Document Unique - S'appuyer sur la mise à jour/ finalisation du livret d'accueil
- ▶ Intégrer des objectifs sécurité pour le personnel. A déployer dans le cadre des entretiens individuels.
- ▶ Définir un process en cas d'accidents : l'analyse doit être réalisée sans délai, les résultats communiqués largement
- ▶ Mettre en place des points réguliers entre le Service Prévention et les différents responsables de service afin de suivre l'avancement des actions

- ▶ Intégrer les membres du CSSCT dans la réalisation des évaluations des risques professionnels, les analyses d'accident, etc.
- ▶ Poursuivre les efforts pour recruter en interne d'autres agents de prévention au sein des services
- ▶ Formaliser une procédure "gestion de crise/ incendie" : Définir des responsables d'évacuation, guides & serres files ainsi que des suppléants pour chaque bâtiment. Former ce personnel.
- ▶ Formaliser la veille réglementaire - Diffuser les informations utiles aux services concernés de manière systématique.
- ▶ S'assurer que les prestataires "utilisés" sont bien habilités/ formés pour les activités réalisées. Déployer les Plans de prévention & Protocoles de sécurité
- ▶ Intégrer le Service Prévention dans les projets afin d'identifier les éventuelles nouvelles contraintes, anticiper les aménagements éventuels à prévoir
- ▶ Réaliser une checklist des attendus minima en sécurité/ service. Mettre en place des visites de sécurité. S'appuyer sur le management pour les réaliser. L'intégrer en tant qu'indicateur au tableau de bord à définir.



## LEVIERS OPÉRATIONNELS

### POINTS FORTS :

- ▶ **Matériel récent et en bon état, entretien réalisé par le Service Technique**
- ▶ **Véhicule de service fourni et entretenu : contrôle mensuel effectué par le Service Technique selon une checklist formalisée**

### AXES D'AMÉLIORATION

- ▶ **Participer à la mise à jour du Document Unique. Revoir les cotations et priorisation des risques : s'appuyer sur la mesure d'efficacité de moyens de maîtrise en place.** Sur la base de la liste des postes à risques, **identifier les modes opératoires nécessaires de formaliser.** S'appuyer sur le Service Prévention pour y transcrire l'ensemble des moyens de maîtrise des risques que les agents doivent prendre en compte.
- ▶ S'assurer de la **mise à disposition en nombre suffisant des EPI nécessaires.** Les EPI doivent être individuels, changés régulièrement et compatibles avec les tâches effectuées. Etablir un cahier des charges précis. Communiquer sur le dispositif de commande/ mise à disposition. En assurer le port effectif.
- ▶ **Procéder à un inventaire des équipements propres à chaque service et vérifier si ceux-ci font l'objet de contrôles réglementaires.** S'appuyer sur le Service Technique et **assurer une communication entre service à toute modification ou mise en place de nouveau équipement.**
- ▶ **Mettre en place une procédure formalisée de gestion du travail isolé. Définir des contraintes managériales** ou à minima s'assurer que les interventions hors horaire habituel soient réalisées en doublon. Identifier les postes nécessitant la mise en place de DATI. Si tel est le cas, formaliser un mode opératoire sur leur fonctionnement. Sensibiliser les agents et **réaliser des tests** afin de s'assurer de leur compréhension et de la réactivité de chacun.
- ▶ Améliorer **la gestion de certains risques spécifiques** : Travaux en hauteur, Risques chimiques, Electrique, Atex, Espaces confinés, Incendie & **mettre en place des procédures/ permis**



## FOCUS 6 LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'optimisation de notre capacité d'autofinancement (montant disponible pour l'investissement après prise en charge des frais de fonctionnement) est la préoccupation quotidienne de la direction des finances. Cela passe notamment par une maîtrise très fine du coût de chacun de nos services, et donc le développement de la gestion analytique, par la justesse de la prévision budgétaire lors de l'élaboration des budgets primitifs, par une optimisation de la politique d'achat, et un suivi rigoureux de la mobilisation des subventions qui peuvent nous être allouées.

	BUDGET 2022	COMPTE ADMINISTRATIF 2022	TAUX D'EXÉCUTION
DÉPENSES RÉELLES D'EXPLOITATION (DRF)	42 801 195,07 €	40 966 324,43 €	95,71%
RECETTES RÉELLES D'EXPLOITATION (RRF)	47 356 525,47 €	48 673 055,78 €	102,39%
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE</b>	<b>4 735 330,40 €</b>	<b>7 706 731,35 €</b>	
% (RRF)	9,96%	15,83%	

La capacité d'autofinancement brut est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement de l'année.

La capacité d'autofinancement nette s'obtient en diminuant la CAF du brut du montant du remboursement annuel du capital des emprunts

-> la CAF nette représente donc notre capacité à investir sans avoir recours à l'emprunt

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
CAF BRUTE	3 126 K€	3 211 K€	2 397 K€	2 253 K€	2 672 K€	3 876 K€	4 054 K€	5 300 K€	7 706 K€
CAPITAL DES EMPRUNTS	1 350 K€	2 108 K€	1 570 K€	1 633 K€	1 556 K€	1 575 K€	1 693 K€	1 724 K€	1 799 K€
CAF NETTE	1 776 K€	1 103 K€	827 K€	620 K€	1 116 K€	2 301 K€	2 361 K€	3 576 K€	5 907 K€

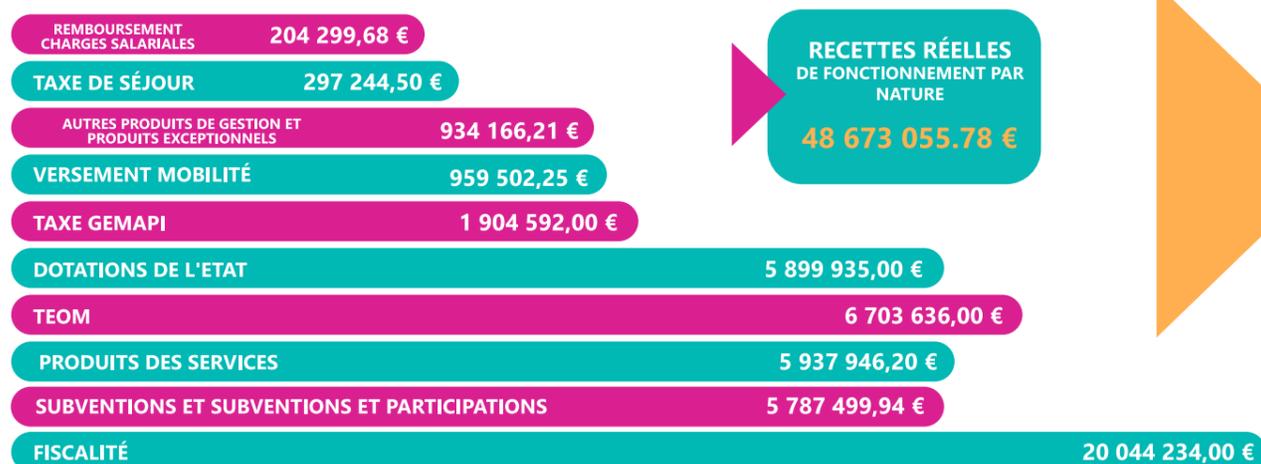
## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

TOUS BUDGETS CONFONDUS, HORS ZA, EAUX & ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2022



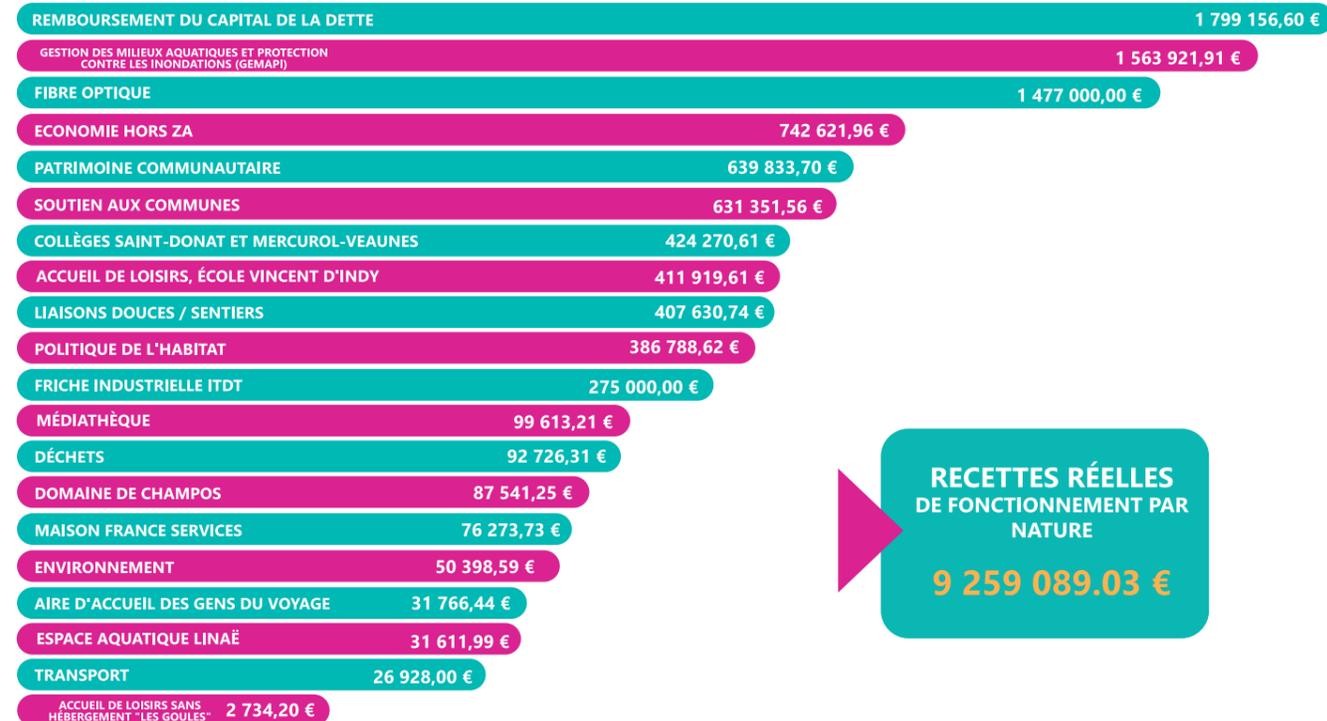
## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

TOUS BUDGETS CONFONDUS, HORS ZA, EAUX & ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2022



## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT PAR GRANDE OPÉRATION

TOUS BUDGETS CONFONDUS, HORS ZA, EAUX & ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2022



**Zoom sur la communication numérique de l'Agglo**

ARCHE Agglo dispose d'un éco-système web qui s'est développé ces dernières années. Outre une présence renforcée sur les réseaux sociaux, la collectivité fidèle à son devoir d'exemplarité lié au Plan Climat, tend à réduire les documents imprimés. Cela a pour conséquence logique, une fréquentation accrue du site internet de la collectivité. Une meilleure mise à jour a également permis de dynamiser la rubrique « actualités », ce qui permet in fine de donner plus de visibilité aux événements et actions de l'Agglo.

De plus, l'Agglo joue un rôle fédérateur auprès des communes afin de relayer cette information de la meilleure manière possible. Des campagnes d'emails sont régulièrement réalisées auprès des communes afin qu'elles puissent diffuser les communications sur leur propre outil de communication : site web, réseaux sociaux, applications mobiles, panneaux lumineux...



Augmentation régulière du trafic depuis la création de la collectivité en 2017. Un gap a encore été franchi entre l'année 2021 et l'année 2022.



**Top 10 des pages les plus vues 2021 :**

- ▶ Page d'accueil
- ▶ Offres d'emploi
- ▶ Transports scolaires
- ▶ Transport en commun
- ▶ Contact
- ▶ Le territoire
- ▶ Déchèteries
- ▶ Petite Enfance
- ▶ La collectivité
- ▶ Sensibilisation scolaire

**Top 10 des pages les plus vues 2022 :**

- ▶ Page d'accueil
- ▶ Offres d'emploi
- ▶ Transport en commun
- ▶ Transports scolaires
- ▶ Contact
- ▶ Petite Enfance
- ▶ Projet de Territoire
- ▶ Le territoire
- ▶ La collectivité
- ▶ Déchèteries



**Mobile first !**

L'année 2022 a vu un changement lourd de sens en terme de consultation du site internet. Il a, en effet plus été consulté sur des terminaux mobiles (smartphones et tablettes) que sur un « ordinateur fixe classique de bureau » : 53% de consultation sur mobile contre 47 sur desk.

Le site web de l'Agglo, actuellement en ligne, est assez ergonomique et permet une navigation sur mobile assez fluide ; somme toute, il conviendra, à moyen terme, de continuer à accompagner ces évolutions de pratique en proposant une navigation et des contenus encore plus en phase avec les attentes des usagers.

**Réseaux sociaux ARCHE Agglo**

Chaque réseau social se complète en termes de cibles, de messages et de régularité. ARCHE Agglo est aujourd'hui présente sur Facebook, Twitter et LinkedIn et Instagram. La Direction de la Communication opère une veille quotidienne sur les informations véhiculées sur le territoire. Elle se doit bien entendu d'adapter sa communication aux usagers ; et non d'imposer une communication qui ne correspondrait pas aux pratiques des habitants.

**Objectifs partagés sur les quatre réseaux :**

- ▶ Etablir un véritable maillage entre ces différents outils de communication
- ▶ Fédérer les forces vives du territoire et notamment les 41 communes afin de créer du lien et de renforcer le bloc local communes/Agglo
- ▶ Accroître la visibilité de l'Agglo et valoriser le travail des agents
- ▶ « Dépoussiérer » l'image de la collectivité
- ▶ Valoriser les compétences de l'Agglo, notamment celles qui ont un impact direct dans le quotidien des habitants
- ▶ Partager les actualités/infos de l'Agglo
- ▶ Valoriser le territoire et ses habitants (développer des communautés)

**Les différences de croissance en terme d'abonnés**

Le nombre d'abonnés de la page facebook de l'Agglo continue de croître de manière régulière. C'est le média social de référence sur le territoire qui dispose d'un impact qui peut aller jusqu'à 20 000 personnes impactées sur une seule publication.

Sur LinkedIn et Instagram, le nombre d'abonnés est également en croissance constante.

Le compte Twitter de la collectivité a tendance à stagner. Ce n'est d'ailleurs pas un média social

très fréquenté sur notre territoire.

De belles perspectives se présentent, notamment sur Instagram pour se donner les moyens de mieux toucher la cible jeune (15 – 30 ans). C'est une cible différente des adultes qui nécessitent un traitement différent de l'information. Le rapport à l'image est d'autant plus important sur Instagram avec des visuels impactants et des photos plus « léchées ». Les story permettent aussi aux utilisateurs d'être au plus près de l'actu, de l'info et donc de créer un lien particulier avec l'institution.

**Page Facebook**

Adresse URL : [www.facebook.com/ARCHEAgglo](http://www.facebook.com/ARCHEAgglo)

Dans le pavé de recherche de l'application : « ARCHE Agglo »

3 389 ABONNÉS en décembre 2021

4454 ABONNÉS en décembre 2022



**Compte LinkedIn**

Adresse URL : [www.linkedin.com/company/18420838](http://www.linkedin.com/company/18420838)

Dans le pavé de recherche de l'application : « ARCHE Agglo »

663 ABONNÉS en décembre 2021

951 ABONNÉS en décembre 2022



**Compte Instagram (création du compte en juin 2021)**

Adresse URL : [www.instagram.com/archeagglo/](http://www.instagram.com/archeagglo/)

Dans le pavé de recherche de l'application : « @ARCHEAgglo »

211 ABONNÉS en décembre 2021

436 en décembre 2022



**Compte Twitter (X depuis juillet 2023)**

Adresse URL : <https://twitter.com/ARCHEAgglo>

Dans le pavé de recherche de l'application : @ARCHEAgglo

406 ABONNÉS en décembre 2021

437 ABONNÉS en déc 2022

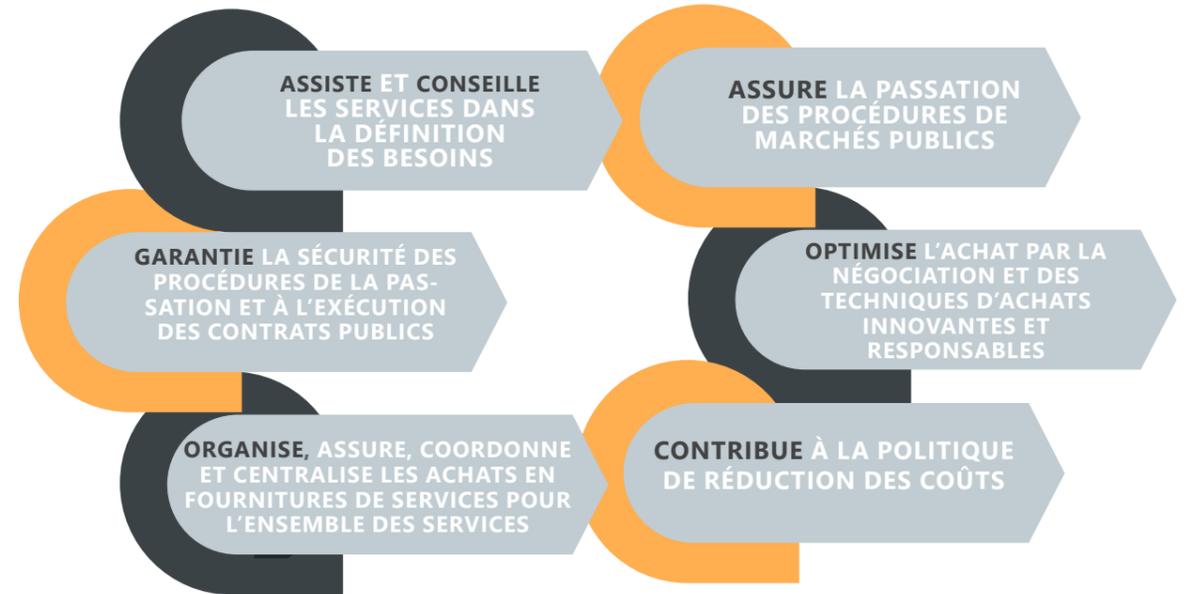


**FOCUS 8**  
ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

**SÉCURISER ET RATIONNALISER LES CONTRATS PUBLICS ET GARANTIR DES ACHATS EFFICIENTS**

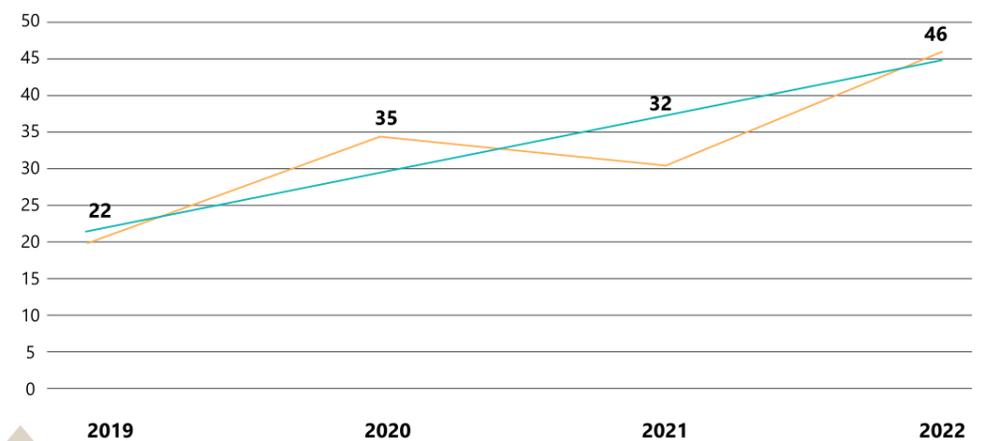
Une direction au cœur de l'action de l'Agglo qui accompagne les services opérationnels dans le lancement et la mise en œuvre des projets de mandat avec pour objectifs constants de veiller à la sécurité des procédures, à l'optimisation des achats et au bon fonctionnement des services.

À ce titre elle :



En 2022, l'activité de la Direction ne cesse de croître :

**PROCÉDURE PASSÉES DEPUIS LA CRÉATION DU SERVICE AGGLO**

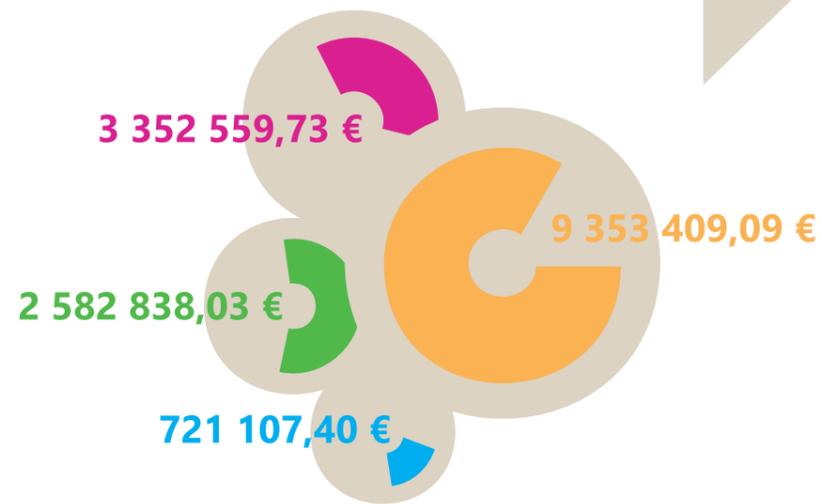


AGGLO

LINÉAIRE (AGGLO)

- ▶ 46 procédures adaptées et formalisées lancées,
- ▶ 65 marchés notifiés pour un montant de 16 009 914.24 € HT,
- ▶ 52 contrats simplifiés,
- ▶ 63 actes de suivi d'exécution administratives et financières conclus (avenants...)
- ▶ 68 procédures lancées et 101 marchés notifiés pour les 4 collectivités membres du « service commun »

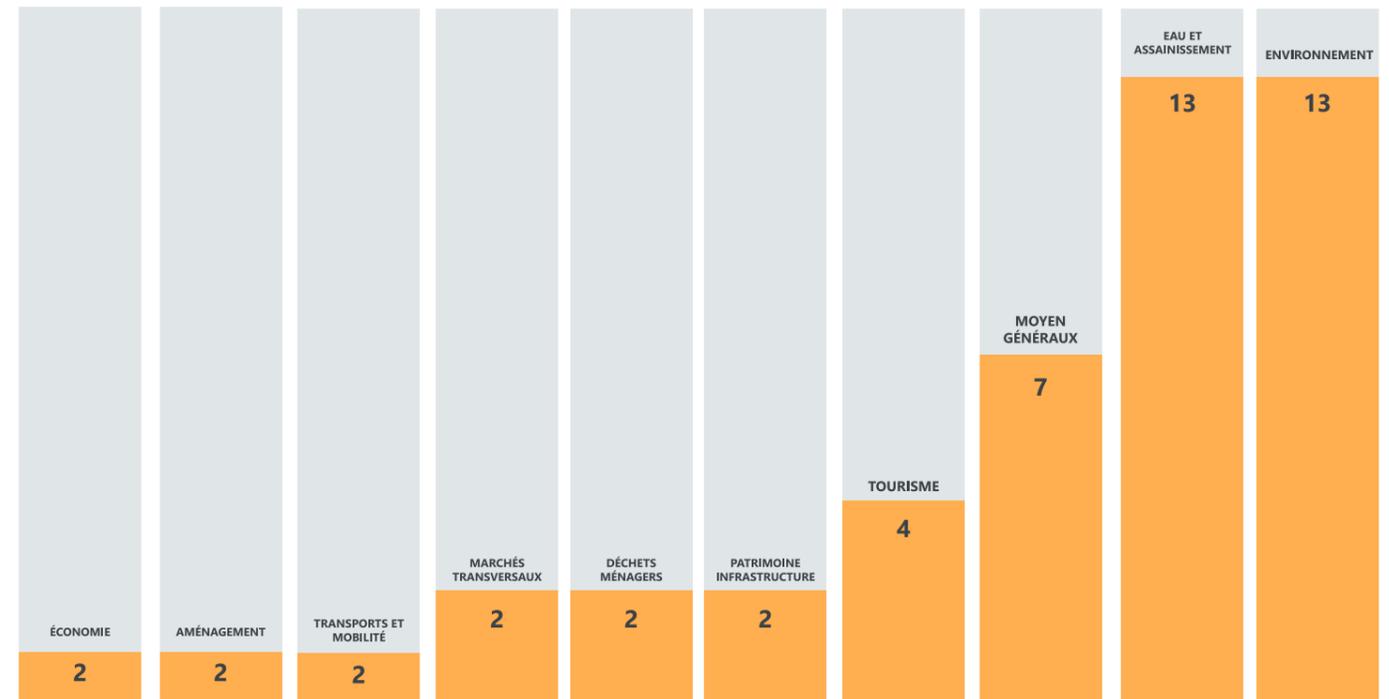
### 16 009 914,24 € HT DE MARCHÉS CONCLUS EN 2022



■ Fournitures   
 ■ Prestations Intellectuelles   
 ■ Prestations de service   
 ■ Travaux

En 2022, des procédures d'un volume financier important ont été menées à terme comme la collecte des ordures ménagères, les travaux d'aménagement contre les crues de la Veune et du Merdarioux et une concession de service public d'assainissement collectif.

### NOMBRE DE PROCÉDURES PAR DOMAINE D'ACTIVITÉS



### ADAPTATION DES MARCHÉS LIÉE À L'INFLATION

▶ En 2022, au regard du contexte d'inflation et géopolitique, la direction ACP a mis en place une procédure interne relative aux incidences des crises sur la passation et l'exécution des marchés publics. Ainsi, un accompagnement des titulaires de marchés pour faire face à la forte hausse des coûts des matières premières a été déployé. Conformément aux principes édictés par la jurisprudence, aux recommandations ministérielles et du Conseil d'Etat, la procédure interne prévoit la possibilité d'adapter les clauses financières des marchés en cours d'exécution, sur justificatifs, si les surcoûts subis par le titulaire ont « dépassé les limites ayant pu raisonnablement être envisagées par les parties lors de la passation du contrat ».

## FOCUS 9 SERVICE TECHNIQUE

Le service Technique a la charge de l'entretien de l'ensemble du patrimoine mobilier, immobilier, et foncier de l'agglomération, à l'exception de l'entretien des zones d'activités, qui est rattaché à la direction de l'Économie. Dans ce cadre il assure le suivi de la conception et le pilotage de la réalisation de l'ensemble des travaux.

### LE PÔLE TECHNIQUE EST COMPOSÉ DE 3 SERVICES :

#### Le service patrimoine :

Il comporte 3 antennes techniques implantées respectivement sur les communes de Saint Félicien, de Tournon sur Rhône et de Saint Donat sur l'Herbasse. L'ensemble est géré et encadré par un responsable de l'entretien du patrimoine assisté de deux chefs d'équipes sur le secteur de l'Herbasse et sur le secteur de Plateau et de la Vallée du Rhône.

Ces différentes antennes permettent ainsi de couvrir l'ensemble des zones d'implantation des biens immobiliers de la collectivité sur le territoire et de veiller au contrôle régulier et à l'entretien courant du parc automobile et du matériel roulant des différents services.

A cela s'ajoute un gestionnaire des contrats d'exploitation et du suivi de l'énergie en charge du suivi de l'ensemble des contrôles périodiques réglementaires et du suivi de nos consommations en énergie.

Ce service a pour objectif la gestion, le suivi et l'entretien des bâtiments et équipements communautaires, tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes. Il concourt également à l'amélioration des conditions de vie et travail de l'ensemble des agents qui compose ARCHE Agglo.

#### Le service soutien technique aux commune : (cf focus 10)

#### Le service travaux neufs :

Le service travaux neufs a pour mission de mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière d'aménagement, de construction, de réhabilitation ou de rénovation. Il représente la collectivité dans le rôle de maître d'ouvrage pour les dossiers d'envergure. Basé en centralité du territoire sur le site de Tournon-sur-Rhône, le service est composé d'un chargé de travaux.

## LA PATRIMOINE D'ARCHE AGGLO



10 ÉQUIPEMENTS  
MOBILES



68 VÉHICULES QUI ONT  
PARCOURU PLUS DE  
610 000 KM EN 2022



61 SITES ET BÂTIMENTS

## LES INTERVENTIONS DES ÉQUIPES TECHNIQUES

### Le service patrimoine :

- ▶ Suivi et entretien du parc auto
- ▶ Amélioration des bureaux, des crèches afin de permettre aux agents d'avoir un lieu de travail agréable
- ▶ Contrôle des aires de jeux des crèches
- ▶ Entretien des espaces verts (taille des arbustes, tonte de la pelouse...)
- ▶ Tri sélectif par un ramassage régulier des corps plats et des corps creux
- ▶ Aide à l'installation et aux rangements des salles prêtées par les communes pour l'organisation des Conseils d'Agglo, Conseil des Maires, Forums des Métiers...
- ▶ Suivi des contrats de maintenance obligatoires (BAES, climatisation, extincteurs, défibrillateurs...)
- ▶ Entretien et rénovation du Domaine de Champos pendant la fermeture
- ▶ Entretien de l'ensemble du patrimoine bâti

### ACTIVITÉ EN HEURES



### FOCUS 10 SOUTIEN TECHNIQUE AUX COMMUNES

Le service soutien technique aux communes a pour mission le conseil et l'accompagnement des communes dans le domaine des travaux de voirie, ouvrages d'art et gestion du domaine public. Un technicien dédié réalise différentes études et assure le suivi des travaux d'entretien ou d'aménagement de la voirie, ou de rénovation de petits ouvrages d'art.

En complément, le service propose également la location de matériel technique avec ou sans chauffeur, complétée d'un agent supplémentaire en cas de nécessité technique avérée.

#### LE SOUTIEN TECHNIQUE AUX COMMUNES EN CHIFFRES :

- ▶ 22 conventions signées (17 communes Ardéchoises et 5 Drômoises)
- ▶ des travaux de voirie pour un montant de 1 540 000 € TTC ont été suivis et gérés par le service
- ▶ 260 heures de location de différents matériels, avec un agent technique d'ARCHE Agglo au service des différentes communes
- ▶ **67 569.27 €** d'honoraires, facturés aux différentes communes ayant conventionnés et **5 800.00 €** de missions de conseils et montage accords-cadres
- ▶ les locations d'équipements ou matériels ont donné lieu à une facturation pour un montant de **9 502.22 €**

#### PRÊT DE MATÉRIEL :

- 4 racks anti béliers
- 30 grilles d'exposition
- 29 barrières de manifestations
- 2 tourets électriques + rallonges



## FOCUS 11

### BILAN À MI-PARCOURS ET POURSUITE DU PLH

En matière d'habitat et de foncier, ARCHE Agglo a poursuivi la mise en œuvre des actions du PLH. Il a été validé en 2019, pour une durée de 6 ans, et prévoit 18 actions en faveur de l'habitat et du foncier.

2022 fut l'année du bilan triennal à mi-parcours. En novembre, celui-ci a été présenté aux membres du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH). Cette instance a noté positivement l'avancée des actions sur le territoire et donné un avis sur les points d'attention pour le bilan final.

#### LOGEMENT SOCIAL : DE LA PRODUCTION À L'ATTRIBUTION DU LOGEMENT

ARCHE Agglo poursuit son action de **structuration de l'offre de logement social** avec son règlement d'aides mis en place pour inciter à la production et répondre aux besoins du territoire :

- ▶ Maintien des aides à la production de **43 000€ pour la construction de 15 logements en 2022**
- ▶ A la demande de bailleurs sociaux, un soutien supplémentaire a été mis en place avec la garantie d'emprunt

ARCHE Agglo a répondu à l'obligation de **formalisation des processus d'information et d'attribution** du logement social avec les communes et les partenaires :

- ▶ **Ateliers de concertation** avec les partenaires au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 pour l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGD) pour fluidifier et améliorer le parcours du demandeur
- ▶ Mise en place de la **Conférence intercommunale du logement** en juin 2022 qui a permis de présenter le diagnostic de territoire et présenter l'avancée de la démarche

#### MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME

Le PLH s'applique aux documents d'urbanisme locaux (Plan local d'urbanisme et carte communale). Comme chaque année, le service accompagne les communes lors de l'élaboration ou de la révision de leur PLU.

## GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage de Tournon est ouverte depuis mai 2021. La fréquentation est inégalement répartie au cours de l'année.

L'aire est occupée principalement de janvier à avril et de septembre à décembre. Pour les mois de mai à août, environ un tiers des emplacements sont occupés. Le reste de l'année la quasi-totalité des emplacements sont occupés.

Pour mémoire, les voyageurs paient leurs consommations d'eau, d'électricité et l'occupation de l'emplacement.



FOCUS 12  
ACTIONS HABITAT

L'année 2022 voit la poursuite des dispositifs de rénovation de l'habitat (PIG, OPAH-RU et SPPEH) qui permettent de rendre lisibles, cohérentes et efficaces les aides à la rénovation de logement au sein d'un guichet unique. **Le guichet habitat est l'étape clé pour les propriétaires qui veulent rénover leur logement et souhaitent démarrer un accompagnement.**

Le service habitat gère les subventions liées à la rénovation des logements pour les propriétaires privés selon les règlements d'aides en vigueur.

LES ACTIONS MISES EN PLACE :

- ▶ Une convention signée avec le Département de l'Ardèche pour la continuité du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH)
- ▶ La mise en place de dispositifs financiers complémentaires : aides à la rénovation des façades en secteur OPAH-RU en février 2022 et aides au remplacement des vieux appareils de chauffage bois en avril 2022
- ▶ Visite de chantier d'un immeuble en cours de rénovation à Tain l'Hermitage (septembre 2022) avec les partenaires et financeurs
- ▶ Campagne de communication sur l'accompagnement à la rénovation proposé par ARCHE Agglo au cinéma de Tournon sur Rhône et sur les radios
- ▶ Participation au salon de l'habitat à Tain l'Hermitage
- ▶ Semaine de la rénovation du 3 au 8 octobre 2022 : 129 personnes ont participé, 67 propriétaires pour se renseigner sur les sujets du chauffage, du photovoltaïque, pour connaître les démarches pour les subventions financières et 62 professionnels (agents immobiliers, artisans du bâtiment...)
- ▶ En juillet 2022, l'agglo a repris la gestion du permis de louer mis en place sur le secteur OPAH RU de la commune de Tournon sur Rhône



LE SERVICE HABITAT A RÉPONDU À 1 888 APPELS EN 2022



Personnes reçues en permanence



Permanences organisées sur le territoire



Lieux de permanences



LES ACTIONS MISES EN PLACE :

- ▶ 121 logements rénovés sur le territoire d'ARCHE Agglo
- ▶ 30 500 € rénovation de logements en centres-villes + 4274 € pour la réfection de 2 façades
- ▶ 60 % des projets sur des logements dits « passoires thermiques »
- ▶ 25 chauffages au bois non-performants remplacés

- ▶ 17 propriétaires bailleurs accompagnés
- ▶ 77 propriétaires occupants accompagnés



FOCUS 13  
CONCERTATION CITOYENNE  
LA MISE EN PLACE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Qu'est-ce  
qu'un conseil de  
développement ?

C'est une instance composée de citoyennes et de citoyens qui remplit une mission consultative auprès des élus. C'est un lieu de concertation, de participation et de dialogue territorial entre des personnes bénévoles, sans mandat politique. Elles expriment leurs idées, les mettent en débat et imaginent des projets au profit du territoire et de ses habitants.

UNE INSTANCE  
DE DÉMOCRATIE  
INDÉPENDANTE ET NEUTRE

collège  
CITOYEN

Habitants du territoire qui souhaitent s'investir afin de disposer de la meilleure représentativité possible.



collège  
ASSOCIATION  
ET SYNDICAT

Représentants ou membres d'une association ou d'un syndicat installés sur le territoire ayant un intérêt local, œuvrant dans divers milieux : sport, culture, action sociale, habitat, transports, environnement...



collège  
PRIVÉ

Représentants de sociétés ou entreprises issus du monde économique et social (entreprises, organisations professionnelles, commerçants, artisans, professions libérales...)



collège  
INSTITUTION

Représentants des établissements publics et institutionnels de l'Agglomération et des territoires alentours.

Ces personnes ont été désignées par les élus ARCHE Agglo.

50  
personnes  
réparties  
en 4 collèges



Obligatoire dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, le Conseil de développement ARCHE Agglo s'est constitué en 2021 autour de 4 collèges de représentants de la société civile. L'instance s'organise autour d'une charte de partenariat et d'un règlement intérieur.

En 2022, le Conseil de développement a poursuivi sa contribution à l'élaboration du projet de territoire « HORIZON 2040 » en participant à toutes les instances de travail et de pilotage et en organisant des groupes de travail autour des thématiques suivantes :

- ▶ Groupe de travail « Economie/emploi »
- ▶ Groupe de travail « mobilités »
- ▶ Groupe de travail « nature/environnement/agriculture »
- ▶ Groupe de travail « Santé »

Un groupe de travail « fonctionnement » assure la gouvernance de l'instance Conseil de Développement.

Fin 2022, l'instance compte 39 membres, elle comptabilise effectivement une dizaine de démission pour des raisons diverses professionnelles, personnelles et manque de temps à y consacrer. Fin 2022, Les membres ont sollicité ARCHE Agglo pour le lancement d'un nouvel appel à candidatures en 2023 afin de renforcer la mobilisation des citoyens au sein de cette instance.

L'instance a établi son bilan d'activités fin 2022. Il est consultable sur le site internet <https://www.archeagglo.fr/lagglo/le-territoire/conseil-de-developpement/>



## FOCUS 14 L'INSTRUCTION DES AUTORISATION D'URBANISME

L'instruction des dossiers est gérée en partie (ou totalement) par le service mutualisé d'instruction du droit des sols d'ARCHE agglo pour le compte de **36 communes (convention 2021-2023)**.

Le début d'année a été marquée par l'instruction des nombreux dossiers déposés fin 2021. L'année 2022 bénéficie d'une amélioration par rapport à 2021 (année record en nombre de dossiers traités) sans toutefois un retour aux moyennes habituelles de dossiers instruits. **Le service a traité 1 313 dossiers.**

Par ailleurs, le service s'est retrouvé en sous-effectif durant plusieurs mois malgré plusieurs recrutements. Cette surcharge de dossiers reste un frein pour renforcer la proximité avec les communes. Pourtant le projet de service continue d'être déployé pour la partie concernant la mise en place de permanences sur le territoire. Sept lieux de permanences ont été définis et, dès le mois de mai, les rendez-vous avec les particuliers ont pu être proposés. Au total, **11 permanences ont eu lieu et 26 porteurs de projets ont été renseignés en rendez-vous.**

### PERMANENCES HABITAT

**SAINT-FÉLICIEN**  
LOCAUX ARCHE AGGLO  
14h - 17h

Mois	Jours
Septembre	Lundi 5 septembre 2022
	Lundi 12 septembre 2022
	Lundi 19 septembre 2022
Octobre	Lundi 26 septembre 2022
	Lundi 3 octobre 2022
	Lundi 10 octobre 2022
Novembre	Lundi 24 octobre 2022
	Lundi 31 octobre 2022
	Lundi 7 novembre 2022
	Lundi 14 novembre 2022
	Lundi 21 novembre 2022
	Lundi 28 novembre 2022

ARCHE Agglo est votre interlocuteur unique pour vos questions de rénovation de l'habitat et pour accompagner gratuitement conseils techniques, montage de dossier, informations sur les aides financières.

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
habitat@archeagglo.fr • 04 75 07 07 37  
www.archeagglo.fr

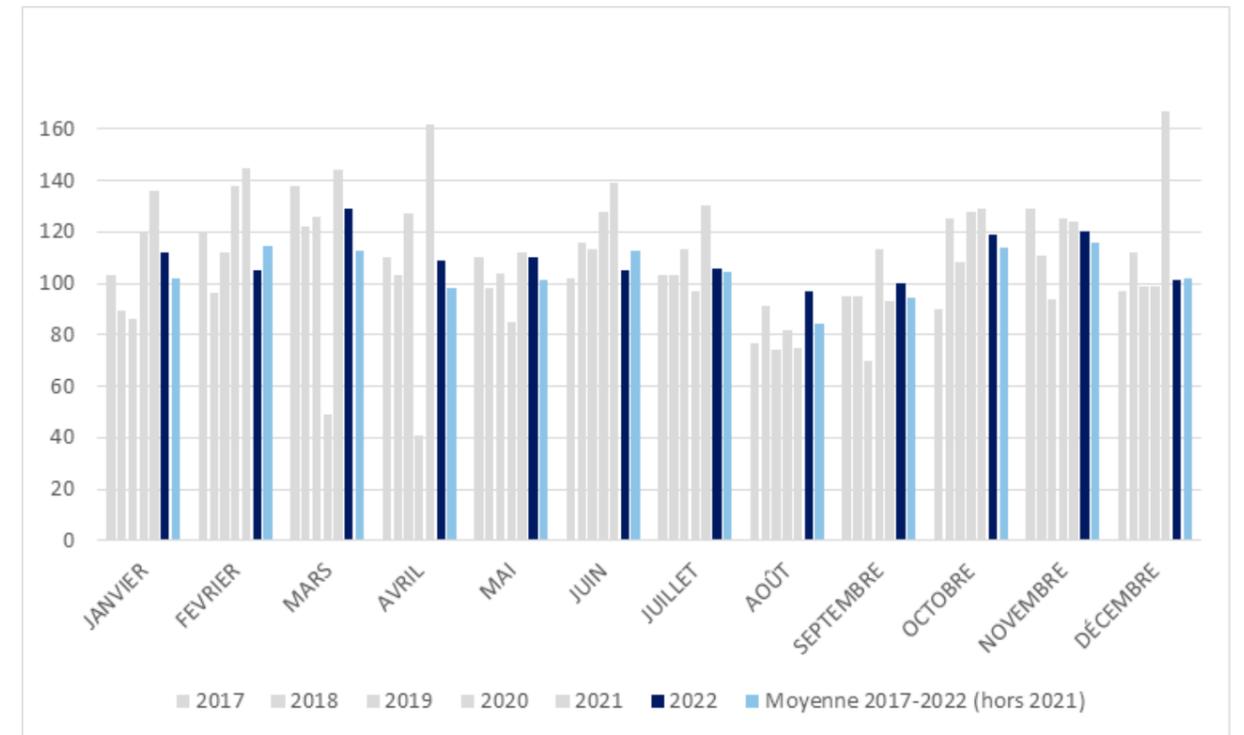


## DONNÉES CHIFFRÉES 2022 :

### NOMBRE D'AUTORISATION TRAITÉES

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	CUMUL AN
<b>2017</b>	103	120	138	110	110	102	103	77	95	90	129	97	1274
<b>2018</b>	89	96	122	103	98	116	103	91	95	125	111	112	1261
<b>2019</b>	86	112	126	127	104	113	113	74	70	108	94	99	1226
<b>2020</b>	120	138	49	41	85	128	97	82	113	128	125	99	1205
<b>2021</b>	136	145	144	162	112	139	130	75	93	129	124	167	1556
<b>2022</b>	112	105	129	109	110	105	106	97	100	119	120	101	1313

### NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS :





**FOCUS 17**  
ACCOMPAGNEMENT DU MONDE ÉCONOMIQUE

- ▶ Nombre de rendez-vous et visites d'entreprises : 94
- ▶ Demande de locaux : 59 demandées enregistrées
- ▶ Soutien financier aux partenaires économiques :
  - Initiative 2607 : convention de partenariat – subvention de 25 000 €
  - Mission locales Nord Ardèche et Drôme des Collines Royans Vercors : convention de partenariat – subvention globale de 85 800 €
  - Réseau Entreprendre Drôme Ardèche (REDA) : adhésion au réseau – cotisation de 1 525 €
  - Association pour la Droit à l'Initiative Economique (ADIE) : convention de partenariat – subvention de 3 000 €
  - VILESTA : convention de partenariat – subvention de 3 000 €
  - Investissement et gestion et entretien ZA : 338 110 €

**AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES : 301 456 €**

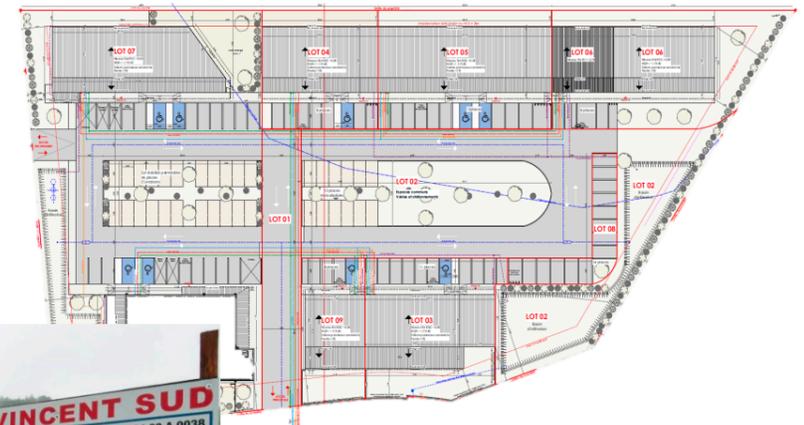
	NOMBRE DE DOSSIERS	MONTANT DES SUBVENTIONS	MONTANT DES INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS
AIDE TPE AVEC POINT DE VENTE	14	75 440 €	1 240 296€
AIDE TPE SANS POINT DE VENTE	8	29 324€	244 329€
FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE	19	180 874 €	1 187 753€
AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	2	15 818 €	1 442 000 €

**FOCUS 18**  
INSTALLATIONS D'ENTREPRISES À TOURNON SUD

L'entreprise Vélodis s'installe sur la commune de Tournon-sur-Rhône (ZA Champagne).



L'implantation d'un Pôle santé sur la commune de Tournon-sur-Rhône (ZA St-Vincent). Cet espace installé sur un terrain d'environ 1 ha, a pour objectif d'accueillir un hôpital de jour et un certain nombre de professionnels de santé : dentiste, kiné, diététicienne...



### FOCUS 19 IMPLANTATION ATELIER DE MAROQUINERIE VUITTON

De la proposition d'emplacements aux porteurs de projet, jusqu'à la réalisation de leurs ambitions, ARCHE Agglo offre un soutien personnalisé et une assistance technique adaptée pour favoriser l'implantation et le développement de chaque entreprise.

**Faits marquants de l'année 2022 l'installation de l'atelier de maroquinerie Louis-Vuitton** sur la commune de Charmes-sur-l'Herbasse en coopération avec la commune de Margès.



Le site prévoit d'accueillir 250 personnes à très court termes.



FOCUS 19 IMPLANTATION ATELIER DE MAROQUINERIE VUITTON À CHARMES SUR L'HERBASSE

### FOCUS 20 LES ESPACES ENTREPRISES «ARCHIMADE »

Les Espaces Entreprises s'adressent à toutes personne et/ou structure ayant besoin d'un espace de travail équipé et connecté. Ils sont composés de manière générale de bureaux, d'une salle de réunion et d'un espace de détente.

#### Espace Entreprises - Tournon-sur Rhône

- ▶ 1 hall d'accueil (environ 15m<sup>2</sup>)
- ▶ 6 bureaux simples (d'une superficie comprise entre 7 et 14m<sup>2</sup>)
- ▶ 1 bureau double (environ 15m<sup>2</sup>)
- ▶ 1 espace détente (environ 35m<sup>2</sup>)
- ▶ 1 salle de réunion (environ 30m<sup>2</sup>)

#### Taux d'occupation à fin 2022 = 100 %

**Les entreprises :** MBC Form'action (formation), SIWY (conseil informatique), O'Pays de l'efficience (RH recrutement), HEP Conseils/KAISEN Consult (conseil affaires et gestion), MCCM Conseils (agence matrimoniale), Face Energies (photovoltaïques), MJP Impulsion (ingénierie réseaux)

#### Espace Entreprises - Saint-Félicien

- ▶ 3 bureaux simples (d'une superficie comprise entre 10 et 15m<sup>2</sup>)
- ▶ 1 bureau double ou openspace (environ 15m<sup>2</sup>)
- ▶ 1 salle de réunion (environ 30m<sup>2</sup>)
- ▶ Un espace détente (environ 20m<sup>2</sup>)

#### Taux d'occupation à fin 2022= 100 %

**Les entreprises :** Gerontim (conseil santé), Inetum (logiciel), Intercontry (formation), Numtech (expertise évènements atmosphériques)

À VENIR EN 2023 :

ESPACE ENTREPRISES DE TAIN L'HERMITAGE



FOCUS 20 LES ESPACES ENTREPRISES «ARCHIMADE »

## FOCUS 21

### ACTIONS DE PROXIMITÉ ENTRE LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE ET LES DEMANDEURS D'EMPLOIS

#### LE 14<sup>ÈME</sup> FORUM DE L'EMPLOI LE MARDI 22 MARS À MAUVES

Forum permettant de mettre en relation des entreprises qui recrutent et des demandeurs d'emploi. Tous types de postes y sont proposés, du CDD saisonnier au CDI.

- ▶ 68 exposants dont 36 entreprises
- ▶ 5 secteurs d'activités représentés : agriculture, viticulture, arboriculture, industrie, hôtellerie/restauration, tourisme, animation, bâtiment, transport, commerce, santé, services à la personne
- ▶ 1 100 offres pour plus de 1 500 postes à pourvoir
- ▶ 450 visiteurs
- ▶ 159 entretiens / rencontres réalisés sur place
- ▶ 49 rendez-vous ultérieurs fixés

**Participation à 4 autres événements partenaires** dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi Ardèche :

- ▶ Du Stade vers l'Emploi le 21 juin : 95 demandeurs d'emploi, 18 entreprises, 11 recrutements directs.
- ▶ Petit-déjeuner Immersion le 16 septembre : 11 entreprises.
- ▶ Rencontre des professionnels de la Petite Enfance.
- ▶ Rallye des entreprises à l'occasion de la Semaine de l'Industrie en novembre : 9 entreprises, 102 demandeurs d'emploi.



## FOCUS 22

### L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉES

720 KM DE PARCOURS POUR 84 BOUCLES OFFICIELLES DONT 340 KM SENTIERS NÉCESSITANT UN ENTRETIEN ANNUEL.

#### Pour l'entretien des sentiers ARCHE Agglo a fait le choix de l'insertion

▶ **Tremplin Insertion** pour l'entretien courant et le gros entretien dans le cadre d'un marché espaces d'espaces verts avec un lot dédié à l'insertion

▶ **L'ADSEA** (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) pour le balisage. Le partenariat s'inscrit dans une politique de ré-insertion des jeunes en difficulté

Ces 2 structures sont supervisées par le référent sport nature du territoire (0.5 ETP d'un agent de l'office de Tourisme)

#### 2 périodes d'intervention

▶ A l'automne et l'hiver : les travaux de reprise plus importants notamment si besoin de petite maçonnerie ou de réouverture de sentiers...

▶ Au printemps entre le 15 avril et le 15 juillet 1 à 2 passages en fonction des conditions météorologiques pour l'entretien courant : déblaiement des obstacles et encombrants, fauchage, remise en place du tracé (consolidation de talus), l'entretien des bordures avec le fauchage, le débroussaillage, l'élagage, voir la taille de haie, le suivi du balisage et de la signalétique ...



#### La synthèse des interventions 2022 :

- ▶ la réouverture du chemin rural dans le coteau de l'Hermitage pour l'application mobile à venir « Détours en vigne »
- ▶ la réouverture de la combe de Sizay et d'autres réfections de chemin...



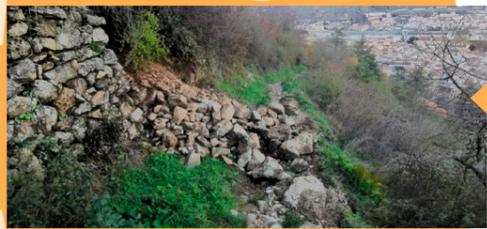
La pose de nouveaux panneaux multi-activités à St Félicien, Arlebosc, Colombier le Vieux, St Victor et Vaudevant

La pose de panneaux sur le respect de l'environnement sur les espaces naturels et sensibles : Pierre Aiguille, Gorges de la Daronne, étang du Mouchet

La pose de panneaux sur le respect de la propriété privées et l'autorisation uniquement pour les randonnées non motorisées sur certains secteurs (ex : Charmes sur l'Herbasse)



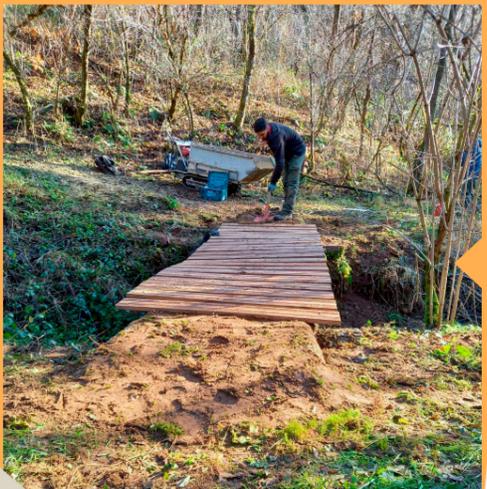
Des reprises de murs en pierres sèches (ex : Tournon-sur-Rhône)



La création ou la réfection de chicanes à Charmes, Erôme, Tournon-sur-Rhône



La création d'une passerelle au lac des Meinettes à Cheminas



ARCHE AGGLO ENTRETIENT ÉGALEMENT EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES ET LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE LES 18,6 KILOMÈTRES DE VÉLOROUTE VOIE VERTE SUR SON TERRITOIRE.

## FOCUS 23 L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE : CHIFFRES CLEFS

L'année 2022 retrouve quasiment le niveau de 2019

- 50 MILLIONS € DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES -> CLIENTÈLE FRANÇAISE
- 23 MILLIONS € DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES -> CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE
- DÉPENSE MOYENNE D'UN TOURISTE PAR JOUR -> 50 €
- DÉPENSE MOYENNE D'UN TOURISTE EN ITINÉRANCE VIARHONA -> 70 €



Subvention de 750 000 € à l'office de tourisme Ah ! Ardèche Hermitage Tourisme



Taxe de Séjour 2022 : 275 000 € de recettes (pour + 400 000 nuitées commerciales déclarées) :

- 181 565.04 € directement collectés auprès des hébergeurs
- 93 579.70 € auprès des opérateurs numériques



Les hébergements touristiques :

- 14 000 lits touristiques (hors accueil parents/amis)
- 6 600 lits marchands : camping 58% / meublés 18% / hôtellerie 10% / hébergement collectif 9% / chambres d'hôtes 5%
- 7 400 lits touristiques en résidence secondaire
- 1 077 678 nuitées touristiques Françaises soit + 5%
- 398 000 nuitées étrangères «Top 6» : Allemagne, Pays Bas, Grande Bretagne, Belgique, Suisse, Amérique du Nord



Les professionnels :

- 80 labellisés « Vignobles & Découvertes »
- 35 prestataires labellisés « Accueil Vélo »
- 4 sites touristiques accueillant + de 100 000 visiteurs



- Tournon : 369 escales - 20 bateaux
- Tain : 227 escales - 12 bateaux

# FOCUS 24 LA SAISON 2022 AU LAC DE CHAMPOS

## Chiffre d'affaires

▶ 531 000 € pour un résultat net de 76 000 €

## Retour à la « normale » sur la partie exploitation post-Covid

La Saison 2022 a été marquée par :

- ▶ une très bonne météo sur l'ensemble de la saison pour l'exploitation
- ▶ une période de sécheresse importante et 4 périodes de canicule cumulées (41 jours à + de 30°C)

## Base de loisirs

- ▶ 24 000 véhicules
- ▶ Environ 85 000 personnes sur la saison
- ▶ Clientèle drômoise à 39 %
- ▶ Clientèle ardéchoise à 9 %
- ▶ Maintien d'un bon panier moyen au snack : 4,30 € par véhicule en 2022 contre 4,40 € en 2021.
- ▶ Record d'exploitation au snack (+45% par rapport à 2021)
- ▶ Record d'exploitation aux attractions nautiques et aquatiques (+45% par rapport à 2021)
- ▶ Limitation des accès à 600 véhicules en instantané sans aucune journée de blocage



## Fréquentation du camping

- ▶ Taux d'occupation des locations juillet et août : 95%
- ▶ Taux d'occupation du camping juillet et août : 65%
- ▶ Clientèle Auvergne Rhône-Alpes à 66 %
- ▶ Clientèle étrangère à 11 %



Apport de la clientèle Tour Opérateur en hausse sur l'espace locatif.

Maintien d'une bonne arrière-saison



# FOCUS 25 GÉMAPI

Le service GÉMAPI est constitué d'agents de terrain en charge de l'entretien des cours d'eau (abattage, débroussaillage, plantations, végétalisation, etc.) et d'agents en charge de la planification de travaux en lien avec les milieux aquatiques ou de protection contre les inondations.

L'entretien des cours d'eau est réalisé sur la base d'un Plan Pluriannuel d'Entretien, déclaré d'intérêt général et soumis à enquête publique. Le PPE actuel concerne 105 km de cours d'eau, couvre la période 2021 – 2025 et permet de se substituer aux propriétaires privés qui ne répondent pas à leurs obligations réglementaires sur l'entretien des berges et du lit des rivières.

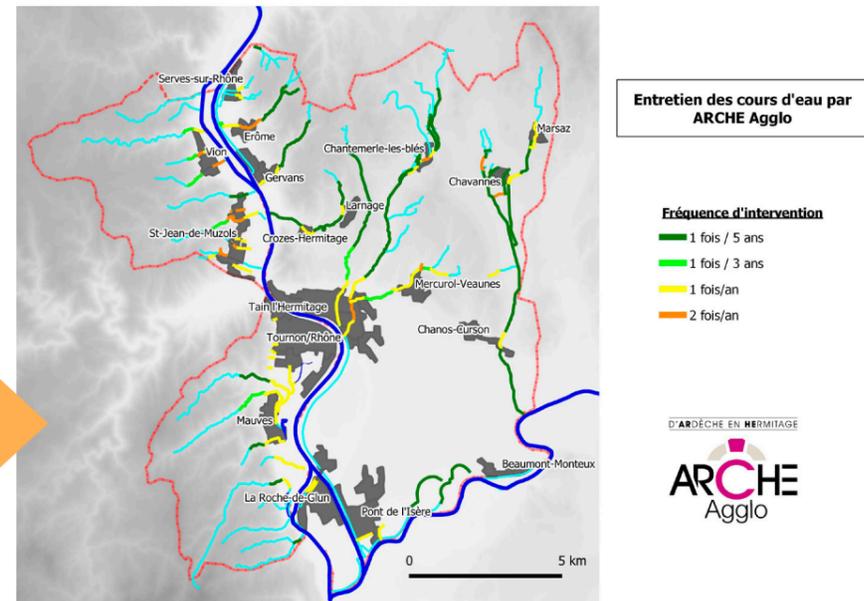
Le service GÉMAPI est également mobilisé pour la surveillance et la gestion des systèmes d'endiguement classés par les services de l'Etat, qui garantissent la protection des biens et des personnes.

## L'entretien des cours d'eau en chiffres :

- ▶ 1 équipe rivière constituée de 4 agents dont 1 chef d'équipe
- ▶ Entretien de cours d'eau : 31 km annuel (11 km en Ardèche et 20 km en Drôme)
- ▶ Restauration de cours d'eau (travaux plus conséquents suite à l'épisode neigeux de 2019 par exemple) : 48 km sur la période 2021-2025 (8 km en Ardèche et 40 km en Drôme)
- ▶ Prévisionnel financier annuel sur les deux départements : 160 000 € TTC réparties entre l'équipe rivière, les prestations confiées à des équipes en insertion ainsi qu'à des entreprises spécialisées (abattage complexe, débardage, fauchage mécanique)

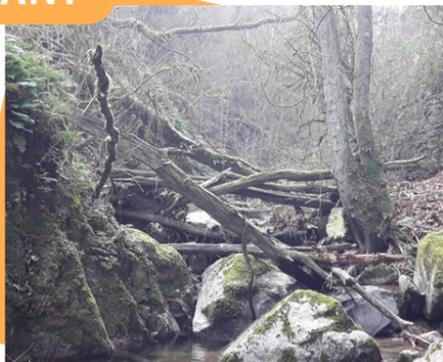
## Les travaux de protection contre les inondations en 2022 :

- ▶ Travaux d'ouverture du remblai CNR à Serves-sur-Rhône pour limiter l'impact des crues des ruisseaux des Barres et des Marais
- ▶ Travaux de recalibrage et de remplacement du pont sur le Gervans en aval de la RN7
- ▶ Instrumentation des barrages de la Bouterne et de la Veauine (suivi des hauteurs d'eau dans le bassin écreteur de crue)



Restauration du ruisseau des Aurets (Tournon sur Rhône – Mauves) :

AVANT



APRÈS

Pose des cadres du nouveau pont sur le Gervans (Gervans - 26)



Chenal de crue créé dans le remblai CNR à Serves-sur-Rhône

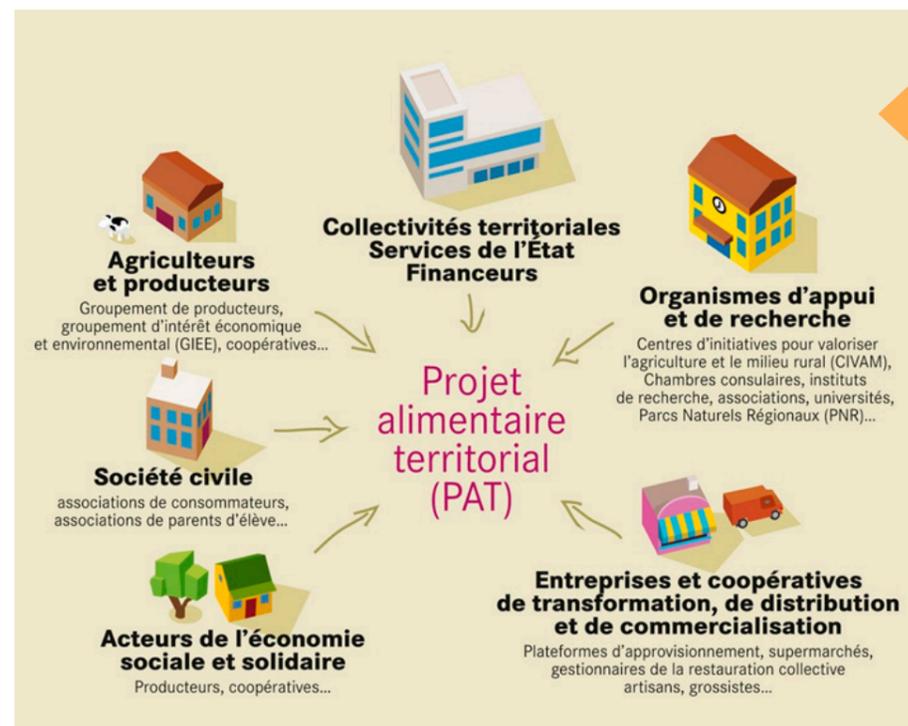


FOCUS 26 PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL - PAIT

Le Ministère de l'Agriculture a attribué le label de « niveau 1- territoire émergent » à ARCHE Agglo et la Communauté de Communes de Rhône Crussol pour la création d'un Projet Alimentaire inter-Territorial.

Les trois enjeux principaux de notre Projet Alimentaire Inter-Territorial (PAiT) :

- ▶ Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous
- ▶ Faciliter l'installation des porteurs de projets en agriculture et la structuration des filières agro-alimentaires locales
- ▶ Encourager la diversification et le changement de pratiques agricoles pour réduire les risques économiques et environnementaux



Arche Agglo a lancé **trois actions phares** afin de préparer son programme d'action opérationnel pour 2023 :

Lancement du complément de diagnostic pour la création de la stratégie et du programme d'action pour le Projet Alimentaire inter-Territorial

Les acteurs locaux, institutionnels et les élus ont été invités à échanger sur les données du territoire et les objectifs à moyens et long terme.

- ▶ 12 mai – formation des élus
- ▶ 24 et 25 mai – Focus Groupe par enjeux
- ▶ 20 et 21 septembre – ateliers participatifs pour constituer le programme d'actions

### Accompagnement des communes sur la restauration scolaire

Dans la continuité des réunions d'information sur la loi EGALIM réalisées en 2020, ARCHE Agglo continue sa politique d'accompagnement des communes. L'objectif est d'accompagner les communes volontaire pour travailler sur leur approvisionnement (bio, sous signe officiel de qualité) pour anticiper la loi EGALIM dont l'échéance annoncée est pour janvier 2022. Pour 2022, 4 communes ont donc été accompagnées par Agri Bio Drôme (Saint Donat sur l'Herbasse, Saint-Félicien, Colombier le Vieux, Charmes-sur l'Herbasse). Des temps collectifs ont été aussi proposés : échanges entre élus, visite de cuisine sur le territoire et aux alentours et formation ouverte à tous sur le thème du plan alimentaire.

### Information sensibilisation

Arche Agglo informe et sensibilise le « grand public », les élus, les scolaires au travers des journées thématiques, des défis familles à alimentation positive, des formations des jardiniers amateurs, des campagnes pédagogiques dans les écoles et présente sa politique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation dans les centres de formations spécialisés et les collèges du territoire.

### Atelier participatif du 20 septembre pour le Projet Alimentaire inter-Territorial



### Atelier « fabrication de conserves » avec la conserverie Mobile et Solidaire dans le cadre des formations « du potager à l'assiette ».



### Une classe en visite de ferme lors des campagnes pédagogiques au printemps 2022.



### Formation collective « ma cuisine anti-gaspi » - mercredi 13 avril 2022 dans le cadre de l'accompagnement des cantines proposé par ARCHE Agglo en partenariat avec AgriBio Drôme : 19 personnes présentes (cuisinières, cuisiniers, personnel de service, responsable de la restauration scolaire) et 7 communes représentées.



## FOCUS 27 ESPACES NATURELS SENSIBLES

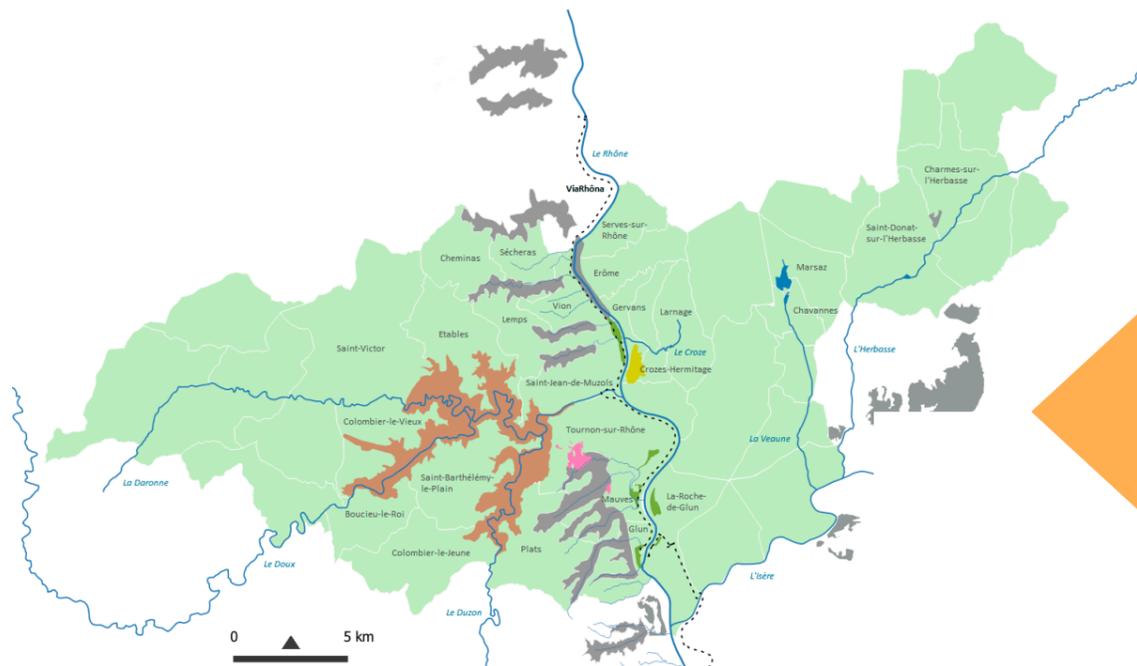
En assurant l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de plans de gestion pluriannuels, ARCHE Agglo contribue à préserver et à valoriser les milieux naturels, en concertation avec de multiples partenaires : élus, propriétaires, conservatoires scientifiques, associations naturalistes, représentants du monde agricole, de la chasse et de la pêche, usagers de sports de pleine nature, acteurs du Tourisme...

Le service « milieux et espaces naturels » est également très engagé dans la sensibilisation des scolaires et du « grand public » via l'organisation d'événements tout au long de l'année : Fête de la Nature, Fête de la biodiversité, Journées naturalistes...

### Quelques chiffres :

- ▶ 26 communes sur 41 situées sur un espace naturel en gestion
- ▶ 15 sites naturels représentant une surface d'environ 6 000 ha
- ▶ 7 sites classés Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour leur caractère remarquable (géologie, faune, flore et paysages) auprès des Départements de la Drôme et de l'Ardèche
- ▶ 700 habitants sensibilisés dans le cadre de la Fête de la nature, Fête de la biodiversité, balades découvertes...
- ▶ 1 300 élèves sensibilisés sur la biodiversité avec des sorties sur un ENS

### CARTE DES ESPACES NATURELS SUR ARCHE AGGLO



### Quelques exemples d'actions en 2022 :

#### ENS Gorges du Doux Duzon Daronne (3D) : 10 communes ardéchoises de Boucieu-le-Roi à Tournon-sur-Rhône

- ▶ Programme de baguage du Cincle plongeur, oiseau amphibie des Rivières
- ▶ Fête de la biodiversité sur la commune de Colombier-le-Vieux

### Information sensibilisation

Arche Agglo informe et sensibilise le « grand public », les élus, les scolaires au travers des journées thématiques, des défis familles à alimentation positive, des formations des jardiniers amateurs, des campagnes pédagogiques dans les écoles et présente sa politique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation dans les centres de formations spécialisés et les collèges du territoire.



#### ENS Massif de Pierre-Aiguille Crozes-Hermitage

- ▶ Prospections et suivis de l'Alysson du Rhône, une plante endémique de la vallée du Rhône dont les deux seules populations connues se trouvent sur le massif de Pierre-Aiguille à Crozes-Hermitage (26) et la Roche Vautour à Andance (07).
- ▶ Chantier d'arrachage du Sénéçon du Cap, une espèce exotique envahissante.

#### ENS La Roselière - Larnage

Actualisation du plan de gestion avec des étudiants de la MFR de Mondy et construction d'un projet de restauration de cet ancien lagunage en zone humide diversifiée au fort potentiel en termes de biodiversité et de continuité écologique. L'objectif est d'en faire un nouveau site d'accueil pour les scolaires, un lieu d'apprentissage et de découverte de la nature de proximité.

#### Milieux alluviaux du Rhône Tournon-sur-Rhône, Mauves, Glun et La-Roche-de-Glun

- ▶ Accompagnement des communes dans la gestion différenciée de la végétation.
- ▶ Mise en place de totems d'entrée de site, de mobiliers interactifs et d'un livret pédagogique à usage des enseignants pour construire des activités nature en faire en classe et sur le terrain autour du patrimoine naturel des îlons, ces anciens bras morts du fleuve Rhône.

### Action Nature & Santé

En partenariat avec La Teppe, le service espaces naturels ARCHE Agglo s'engage à animer, une fois par trimestre, une sortie nature avec un groupe fixe de 7 résidents en itinérance sur plusieurs milieux naturels du territoire. L'objectif est l'éveil des sens et la découverte de la nature dans un temps calme qui accompagne la pathologie sur le long terme.

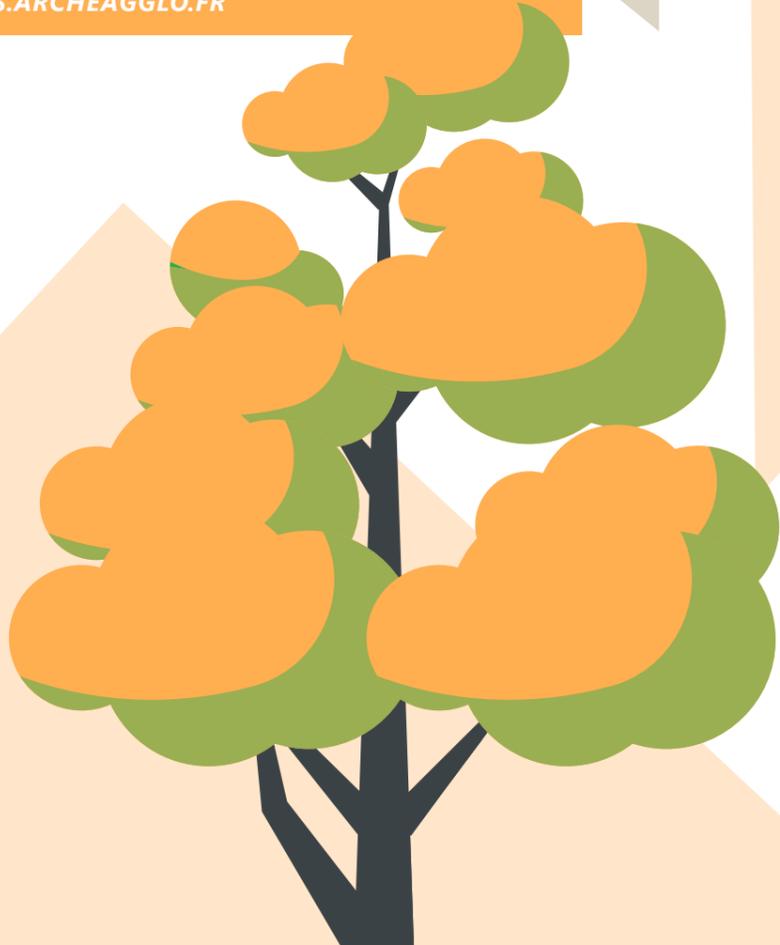


### Communication

- Edition et diffusion du Livret Territoire de Nature, co-écrit avec le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, Gilbert et Béatrice COCHET. Des gorges du Doux aux sables de l'Herbasse, en passant par la costière rhodanienne et les lômes, cet ouvrage présente les richesses du patrimoine naturel du territoire. Disponible en mairies et en ligne.
- Lancement de la 5ème édition du Concours photos nature sur le thème : « Au ras du sol »

PLUS D'INFOS SUR LE SITE INTERNET DÉDIÉ À LA GESTION DES ESPACES NATURELS SUR ARCHE AGGLO :

[HTTPS://ESPACES-NATURELS.ARCHAGGLO.FR](https://espaces-naturels.archeagglo.fr)



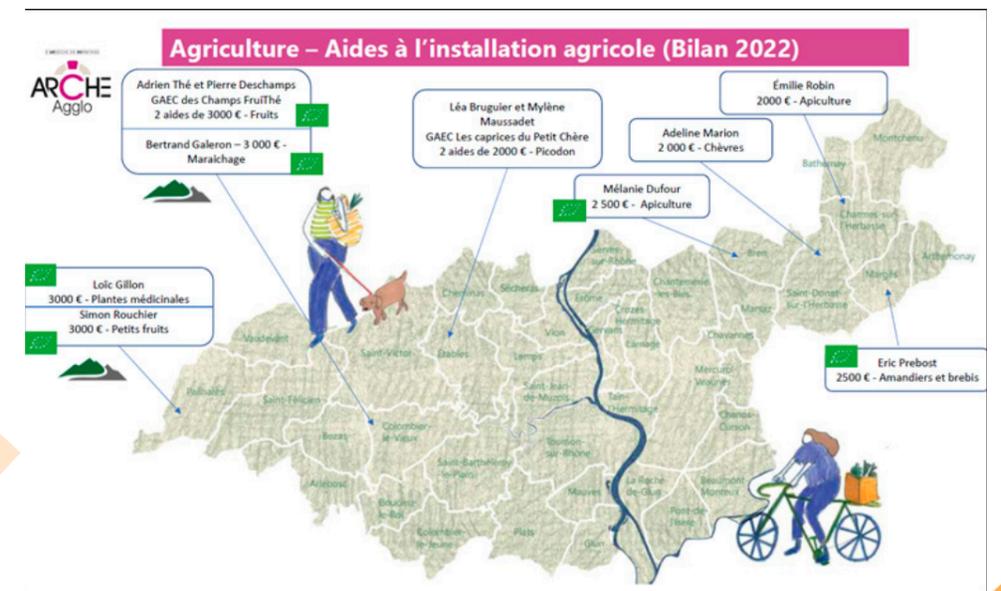
## FOCUS 28 AGRICULTURE

ARCHE Agglo est un territoire à dominante rurale : **40 % de superficie agricole et près de 750 exploitations** avec une diversité de productions (arboriculture, viticulture, élevage, maraîchage, grandes cultures) et un bassin de consommation important dans la vallée du Rhône.

Forte de ce contexte, l'Agglo met en œuvre des projets pour favoriser l'agriculture locale et l'alimentation de qualité.

### Favoriser l'installation et la transmission

Règlement d'aide adopté par l'agglo en 2019, 6 demandes d'aide en 2020, 2 demandes d'aide en 2021 (élevage bio, apiculture et petits fruits bio) et 11 demandes d'aides en 2022.



Inauguration de l'installation de Mylène Maussadet et Léa Bruguier pour le GAEC « les Caprices du Petit Chère » à Étables.

Inauguration organisée par les Jeunes Agriculteurs et La Chambre d'agriculture de l'Ardèche. Ces deux agricultrices ont bénéficié des aides d'ARCHE Agglo via le dispositif « aide à l'installation agricole ».



**Valoriser les déchets verts pour un usage agricole :**

**Suivi qualitatif et quantitatif :** partenariat avec une vingtaine d'agriculteurs pour récupérer le broyat de déchets verts sur les plateformes et déchetterie de l'Agglo, et analyse du broyat par un laboratoire.



**Déploiement de la première année du Plan Pastoral Territorial grâce aux financements de la Région Auvergne Rhône Alpes**

ARCHE Agglo porte le Plan Pastoral pour le compte des collectivités du Val d'Ay, de Rhône Crusol, Annonay Rhône Agglo et Porte de DromArdèche. L'animation du Plan Pastoral est confiée à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche.

L'objectif est de valoriser le pastoralisme nord-ardéchois et encourager les conduites d'élevages extensives, le maintien de l'ouverture des milieux et la conciliation des différents usages (randonnées, pastoralisme).

L'année 2022 a été marquée par la création d'une association pastorale sur le territoire de ARCHE Agglo : l'Association Pastorale Doux-Daronne. L'association compte pour cette année 12 adhérents et le siège social est fixé à la mairie de Colombier-le-Vieux.

11 exploitations agricoles vont pouvoir bénéficier des aides de la Région pour le pastoralisme, pour un montant cumulé de 40 000 € de subvention.

**FOCUS 29 PRÉVENTION ET GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Les ordures ménagères produites sur notre territoire sont constituées de 3 flux auxquels sont adaptés les moyens de collecte et de traitement

**Les ordures ménagères « résiduelles »**

Apport volontaire et traitées dans les centre de valorisation du SYTRAD

**Les matériaux recyclables composées**

- ▶ des fibreux (papiers, cartonnets, magazines...) triés au centre de tri du SYTRAD à Portes-les-Valence (26)
- ▶ du verre (bouteilles, pots et bocaux, flacons...) traité dans la verrerie de OI manufacturing à Labe-gude (07)
- ▶ des non-fibreux (tous les emballages plastiques et métalliques et les briques alimentaires...) triés au centre de tri du SYTRAD de Porte-les-Valence (26)



**355 POINTS D'APPORT VOLONTAIRES RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DE NOTRE TERRITOIRE, ÉQUIPÉS DE 1 530 CONTENEURS (SEMI-ENTERRÉS, ENTERRÉS OU AÉRIENS)**

**Les ordures ménagères :**

Un des principaux objectifs de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TPCV) est la baisse de production des ordures ménagères. Ainsi, ARCHE Agglo est engagé, aux côtés du SYTRAD, dans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) se donnant comme objectif de réduire de 7 % la quantité de déchets que nous jetons quotidiennement aux ordures ménagères d'ici 2025.

Cela représente environ 7 kg de déchets par habitants du territoire sur une année.

Globalement nous pouvons constater une baisse tendancielle de la production d'ordures ménagères et assimilés ces dernières années. En 2022, il y a eu une baisse des quantités collectées de 2,4 % avec une production d'environ 197 kg/an/habitant. Cela représente une diminution de 4,8 kg par habitant.

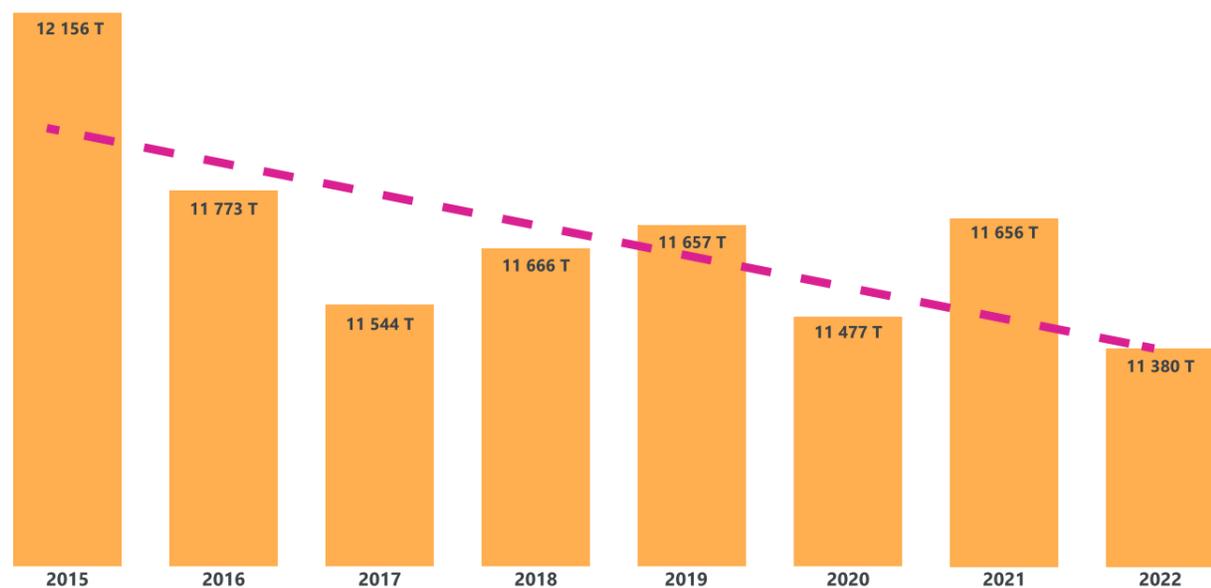
**ORDURES MÉNAGÈRES**

Après le tri, jetez tout le reste dans le sac poubelle



**PENSEZ À RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE VOS DÉCHETS**

### Évolution du tonnage annuel d'OMr collecté



### DÉTAIL DES QUANTITÉS COLLECTÉES PAR FLUX SUR LE TERRITOIRE

- 2 292 TONNES DE VERRE SOIT 39,6 KG/AN/HABITANT
  - 666 TONNES DE NON-FIBREUX SOIT 11,5 KG/AN/HABITANT
  - 1 888 TONNES DE FIBREUX SOIT 32,6 KG/AN/HABITANT
- LE TONNAGE DES COLLECTES SÉLECTIVES REPRÉSENTE 30 % DES ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES

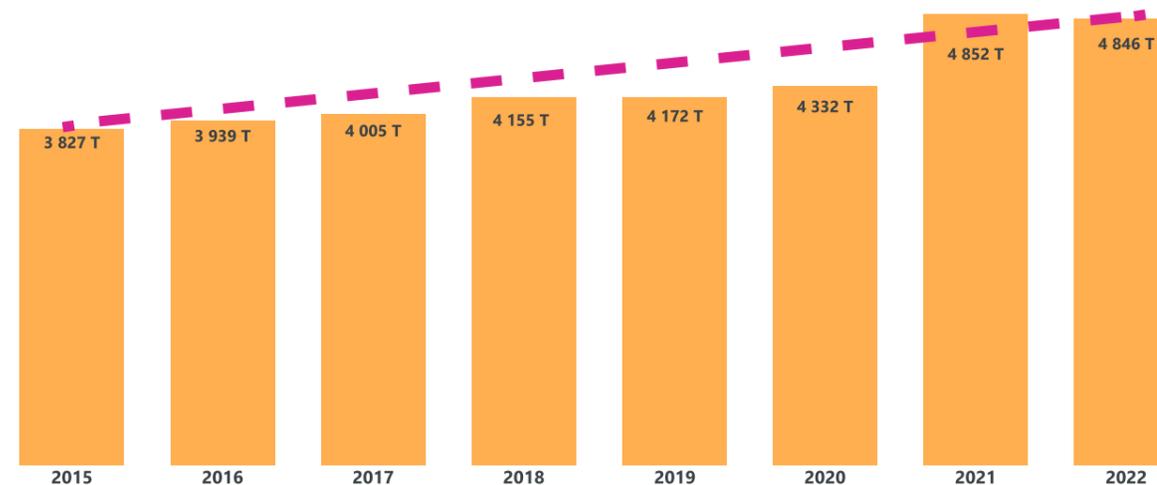
#### La collecte sélective :

La collecte sélective est organisée à partir d'apport volontaire équipés de conteneurs permettant de séparer les fibreux (papiers, cartonnettes, magazines...), les non-fibreux (tous les emballages plastiques et métalliques et les briques alimentaires...), le verre (bouteilles, pots et bocaux, flacons...).



Depuis le 4 octobre 2021 les consignes de tri ont été simplifiées en acceptant dans les conteneurs avec une signalétique jaune tous les déchets d'emballages (sauf les cartonnettes qui continuent à être collectées dans les conteneurs avec une signalétique bleue).

En 2022, on peut constater globalement une stagnation des quantités de collecte sélective collectées globale. Cela cache des disparités, puisque les quantités de fibreux ont diminué de 2,7 % alors que celle de non-fibreux ont augmenté de 9,2 %. Globalement cela représente 4 856 tonnes collectées (soit près de 84 kg/an/habitant).



#### Réalisations 2022 :

- Renforcement de la communication sur la simplification des consignes de tri
- Candidature à l'appel à projet concernant la gestion des biodéchets ménagers et début de la phase opérationnelle
- Renouvellement de l'ensemble des marchés de collecte, lavage, transport et traitement des déchets

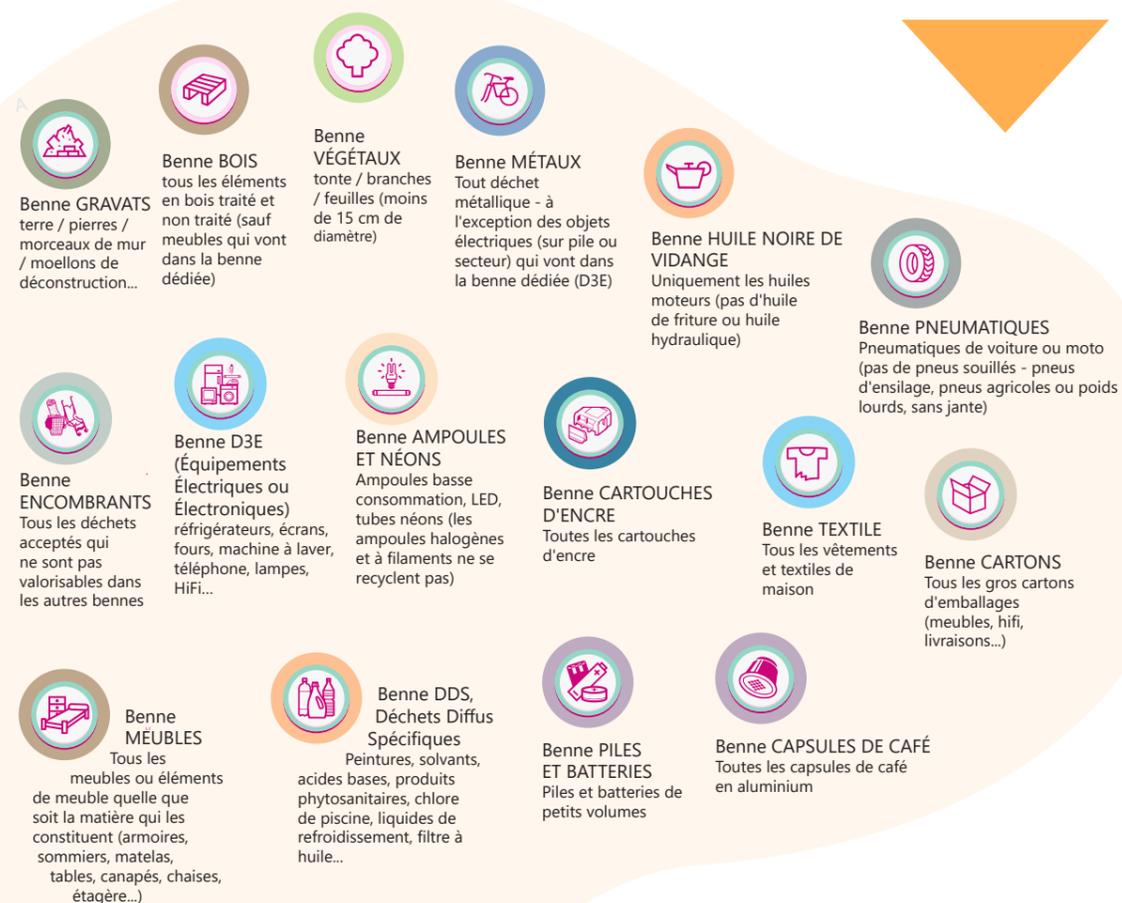
## FOCUS 30 DÉCHÈTERIES

74

Il existe quatre équipements sur le territoire :

- ▶ Colombier-le-Vieux
- ▶ Tournon-sur-Rhône
- ▶ Saint-Donat sur l'Herbasse
- ▶ Mercuriol-Veaunes gérée par le Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRCTOM)

Sur les trois infrastructures dont la gestion est assurée par ARCHE Agglo il est proposé les filières suivantes :

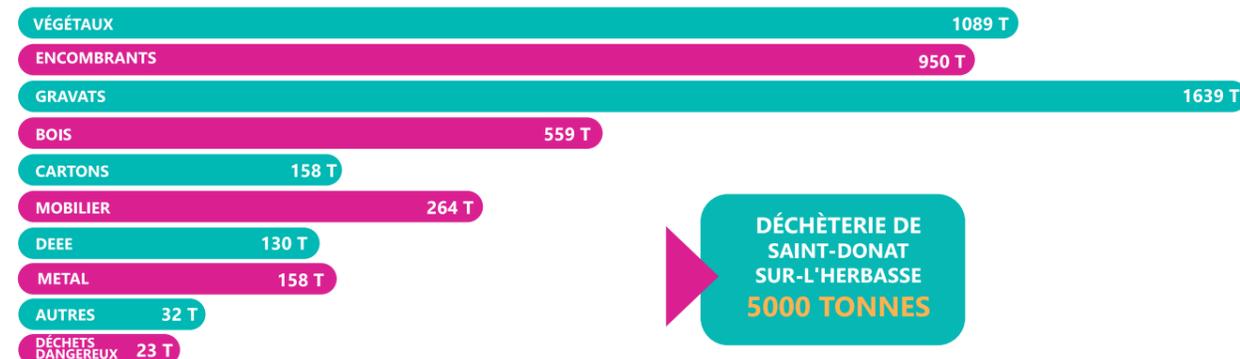
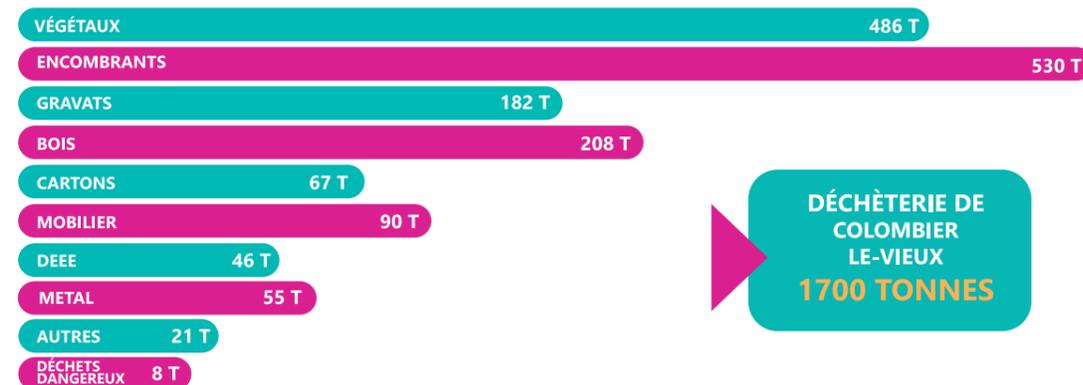


Sur certains sites, il est mis à la disposition du public des dispositifs de réemploi :

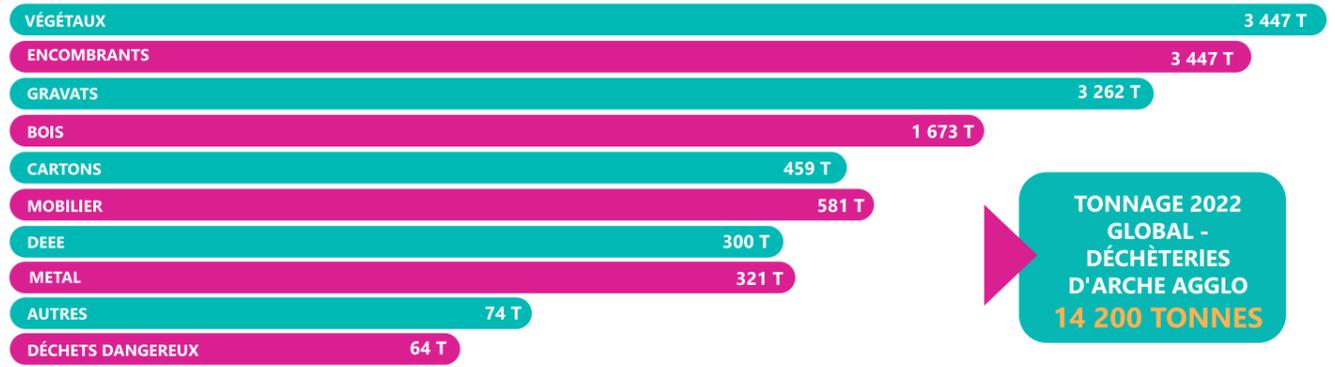
- ▶ conteneur de réemploi en partenariat Nouvelle'R (Saint-Donat sur l'Herbasse)
- ▶ conteneur de gratuité animé par Ecoloco (Colombier-le-Vieux)

FOCUS 30 DÉCHÈTERIES

75



### BILAN ANNUEL DES TONNAGES COLLECTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES EN GESTION PAR ARCHE AGGLO



**TONNAGE 2022 GLOBAL - DÉCHÈTERIES D'ARCHE AGGLO**  
**14 200 TONNES**

En complément, la déchèterie de Mercurol-Veaune a collecté 5 512 tonnes de déchets sur l'année 2022.

#### Réalisations 2022 :

- ▶ Renouvellement de l'ensemble des marchés de collecte, lavage, transport et traitement des déchets
- ▶ Test de broyeur pour déchets verts dans le cadre du projet gestion des biodéchets ménagers
- ▶ Elaboration d'un nouveau règlement intérieur des déchèteries



### FOCUS 31 UN PROJET DE SERVICE POUR LA PETITE ENFANCE

Conformément à l'article R.2324-29 du décret n°2021-1131 du 30 août 2021, l'équipe des professionnels Petite Enfance (accueil collectif et individuel) a rédigé son Projet de Service. Celui-ci doit assurer la mise en œuvre de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant mentionnée à l'article L. 214-1-1 de l'action sociale et des familles.

#### CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :



### Charte nationale d'accueil du jeune enfant

#### 10 grands principes pour grandir en toute confiance

- 1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.
- 2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.
- 7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.
- 9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.
- 10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

### LE PROJET DE SERVICE EST CONSTITUÉ DE 4 GRANDES PARTIES

- ▶ La présentation d'ARCHE Agglo et plus particulièrement de son service Petite Enfance
- ▶ Le projet d'accueil
- ▶ Le projet éducatif
- ▶ Le projet social et de développement durable

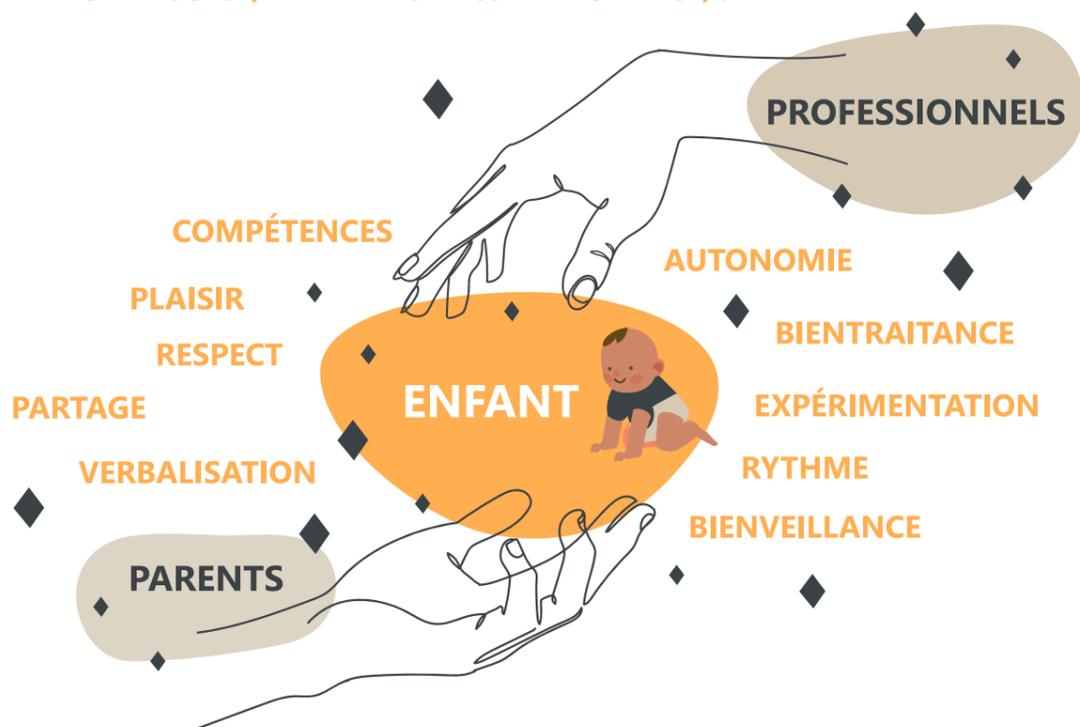
Dès le printemps, l'ensemble des professionnels des EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) et des RPE (Relais Petite Enfance), s'est engagé dans un travail de réflexion, puis de rédaction de son projet éducatif. Pour chacun des 10 points que comporte la Charte, les professionnels d'ARCHE Agglo ont été invités à définir leurs valeurs, des objectifs et des actions menées en conséquent.

**Le projet de service est un document de référence, base de tous les projets pédagogiques menés au sein des RPE et des EAJE à l'intention des enfants accueillis, mais aussi des parents.**

**Le projet de service est consultable sur le site d'ARCHE Agglo.**

Ce travail de longue haleine, sollicitant près d'une centaine de professionnels, a fait l'objet d'un travail de synthèse, puis de rédaction par le service administratif et une professionnelle de terrain volontaire.

### VALEURS PROFESSIONNELLES DES PROFESSIONNELS PETITE ENFANCE D'ARCHE AGGLO (EXTRAIT DU PROJET DE SERVICE) :



### FOCUS 32 LA FORMATION DES PROFESSIONNELS EN PETITE ENFANCE

ARCHE Agglo organise chaque année un temps de formation pour l'ensemble des professionnels de la Direction Petite Enfance. **En 2022, le choix a été d'organiser une formation innovante autour de la communication.**

Cette formation a regroupé en un seul lieu l'ensemble des professionnels, ce qui n'était plus possible depuis la pandémie et qui a été fortement apprécié de ce fait. Ce sont donc près d'une centaine d'agents qui ont participé à un temps de réflexion, d'échange autour de la communication avec les familles, mais aussi au sein des équipes. Cette formation animée par « Happi, la compagnie » s'est terminée par un temps sous forme de théâtre forum. Ainsi, les professionnels ont pu expérimenter les différents enjeux de la communication en se mettant successivement à la place des familles, de l'enfant et bien sûr de professionnels.

Chaque équipe a pu bénéficier de 2 webinaires à l'automne leur permettant de compléter et d'approfondir leur formation estivale.

### LES TRANSMISSIONS

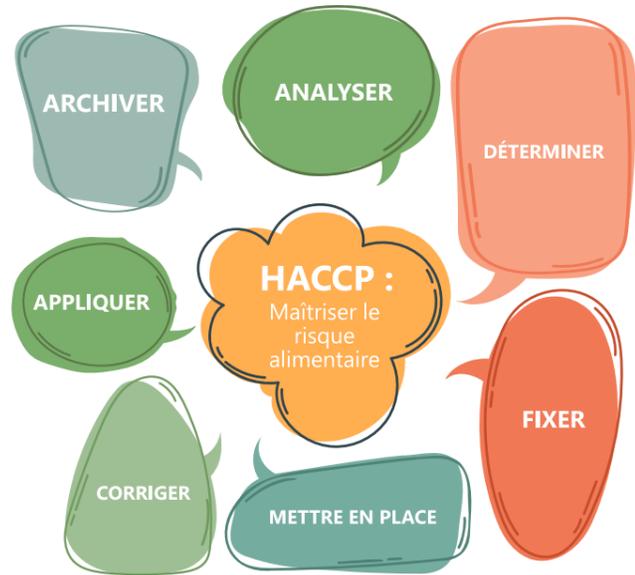
- ÉCRITS
- À L'ARRIVÉE
- ORAL
- LA JOURNÉE
- LORS DE MOUVEMENTS/CHANGEMENTS
- AFFICHES
- FEUILLES DES ENFANTS
- CAHIER DE L'ÉQUIPE



### REUNIONS D'EQUIPE L'APP DISPONIBILITE & ECOUTE

Selon le moment, le moyen de transmettre les informations ne sera pas le même. On parle toute la journée. A nous de choisir le bon moment et les bonnes informations

Les nouveaux agents assurant des tâches de cuisine ont été formés sur la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), leur permettant ainsi de travailler en toute sécurité dans les cuisines satellites des EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant).



Il est à noter que tout au long de l'année, les professionnels ont également accès à des formations individuelles proposées par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)



### FOCUS 33 LA PETITE ENFANCE HORS LES MURS

La Petite Enfance, comme l'ensemble des services a été fortement impactée par la pandémie lui imposant de nouvelles modalités d'accueil des enfants, des familles et de multiples protocoles et procédures.

Au mois de juin, le service profitant d'une accalmie de la pandémie, a proposé de nombreux temps festifs pour les familles et les enfants.

Voici un petit récapitulatif, non exhaustif, des différentes animations et fêtes proposées par les différents EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) et RPE (Relais Petite Enfance) :

- ▶ Voyage avec le Petit Train des Vignes
- ▶ Accueil des animaux de la ferme au sein d'un EAJE
- ▶ Des pique-niques
- ▶ Une semaine pour les familles permettant aux familles de participer aux temps d'accueil de leur enfant
- ▶ Une journée plage
- ▶ Des fêtes (kamishibai, « Partir en livres », ...
- ▶ Des Kermesses
- ▶ Des sorties à Upie pour les RPE



ARCHE Agglo s'est doté d'un **Comité de Pilotage de ses 4 RPE** (Relais Petite Enfance) regroupant des Elus d'ARCHE Agglo, des parents, des assistants maternels et des représentants des CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et des services des Départements de l'Ardèche et de la Drôme. Le premier Comité de Pilotage a siégé le 11 mai 2022.

Conformément au nouveau référentiel, les RPE doivent être inscrits sur au moins une des 3 missions renforcées qui sont **le guichet unique, l'analyse de pratique et la promotion renforcée de l'accueil individuel** par la mise en œuvre d'une stratégie de communication.

En fin d'année 2022, un **kit de communication spécifique** a été constitué afin de pouvoir présenter et promouvoir le métier d'assistant maternel auprès des élèves des écoles, des personnes en réorientation professionnelle, au forum des métiers, aux différentes institutions, ....

La fiche métier sur la profession d'assistant maternel en est un des éléments :

**TRAVAILLER DANS LE SECTEUR de la petite enfance**

**ASSISTANT MATERNEL**

**PARCOURS D' ACCÈS / DIPLÔME**

- Délivrance de l'agrément par le Département
- 120h de formation dont 80h obligatoires avant l'accueil du 1er enfant
- Puis, dans les 3 ans, finalisation de 40h de formation dans la perspective du CAP AEP

**Écoles : FORMATION FINANCÉE PAR LE DÉPARTEMENT MAIS DISPENSÉE PAR UN ORGANISME DE FORMATION À DOMICILE. CRÈCHE FAMILIALE OU MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS**

**SAVOIR-ÊTRE**

- Tolérance, diplomatie, écoute active, Autonomie, Discretion et confidentialité, Sens de l'observation, Créativité,
- Capacité d'adaptation, Remise en question de ses pratiques

**MISSIONS**

- Accueil des familles et enfants
- Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants : apporte les soins liés à l'hygiène, l'alimentation, le sommeil. Applique les protocoles médicaux
- Proposition d'activités d'éveil et d'autonomie
- Respect règles d'hygiène et de sécurité

Qualités : ADAPTATION, DISCRETION, PATIENCE, TOLÉRANCE, AUTONOMIE, ÉCOUTE, CRÉATIVITÉ

www.archeagglo.fr

ARCHE Agglo ne fait pas exception et tout comme au niveau national, nous enregistrons depuis plusieurs années une **baisse régulière du nombre d'assistants maternels exerçant sur notre territoire.**

**Aussi, le Comité de Pilotage a fait le choix d'orienter les RPE sur la dernière mission renforcée en développant trois axes :**

- ▶ La valorisation du métier d'assistant maternel
- ▶ Le maintien des assistants maternels en activité
- ▶ La promotion du métier, afin que de nouvelles personnes entrent dans la profession.

L'équipe des professionnelles des 4 RPE s'est saisie de cette mission et a présenté un plan d'action au Comité de Pilotage du mois de novembre qui l'a validé.

**FOCUS 35 PARENTALITÉ, LE MOIS DES FAMILLES**

En 2022, ce fût la deuxième édition du Mois des Familles

**Cette année, le mois des familles avait pour objectif de développer le travail avec les différents acteurs au plus proche des familles de notre territoire afin d'étoffer le programme et de mailler l'ensemble du territoire.**

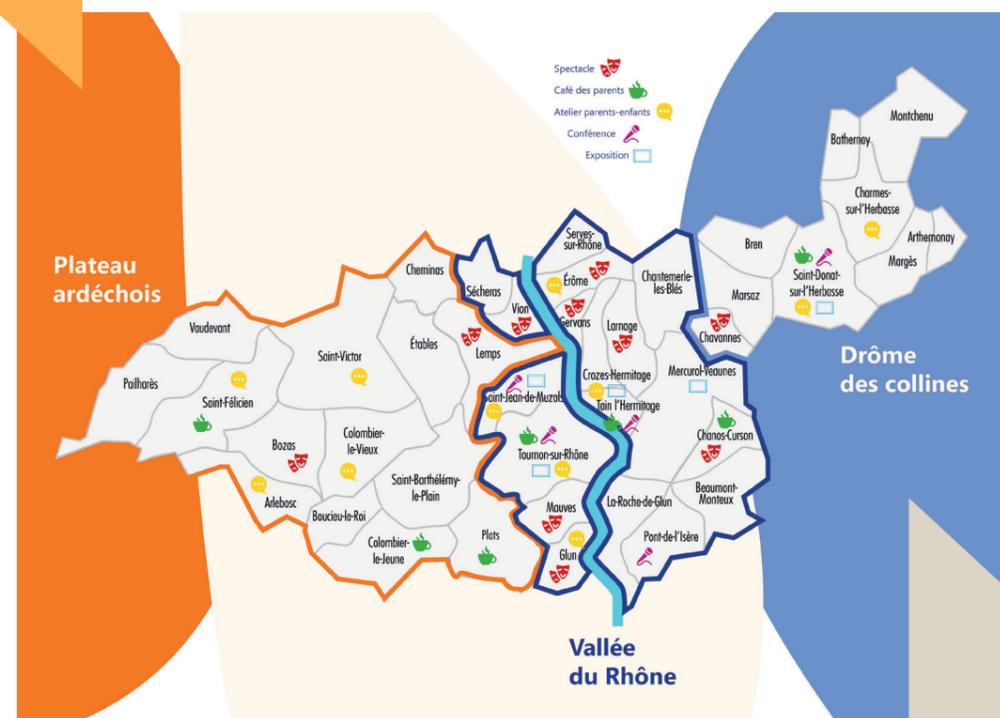
Ont été ainsi proposés :

- ▶ 4 conférences
- ▶ 10 cafés des parents (temps d'échange entre parents)
- ▶ 2 expositions en lien avec la lecture
- ▶ 1 boîte à outils pour approfondir les thématiques proposées
- ▶ 21 ateliers parents-enfants
- ▶ 13 spectacles



Des actions ont été proposées sur 23 communes parmi les 41 d'ARCHE Agglo et 943 personnes ont participé à au moins une des actions (526 adultes et 417 enfants)

Le mois des familles bénéficie de subventions de la CAF Drôme, de la CAF Ardèche, de la DRAC Auvergne Rhône Alpes, du Département de la Drôme, du Département de l'Ardèche et de la région Auvergne Rhône Alpes.





## FOCUS 36 ORIENTATION ET DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE TERRITOIRE VERS LES 13-25 ANS

Partant des constats d'une méconnaissance des entreprises et métiers du territoire par les jeunes, doublée de difficultés croissantes de recrutement des entreprises locales, tous secteurs métiers confondus, **ARCHE Agglo agit pour renforcer à l'échelon local, aux côtés de la Région et de l'Etat, le lien entre habitants et tissu économique de proximité.**

Cette volonté vient traduire de manière opérationnelle l'enjeu de territorialisation de tout ce qui concerne la découverte des métiers, les stages et l'alternance en entreprise, la valorisation des filières de formation du territoire, les passerelles vers l'emploi pour répondre aux besoins des entreprises locales, tous niveaux de qualification.

En coopération avec un réseau de partenaires solide, éducatifs et associatifs d'un côté, et d'entreprises et de structures médico-sociales d'un autre côté, et avec le soutien financier de l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Orientation, ARCHE Agglo met en œuvre à compter de 2022 une action phare de territoire, **le Forum des métiers et des formations ARCHE Agglo**, et pilote en complément **un plan d'actions élargi, orientation et découverte des métiers, vers les jeunes et leur famille.**

### LE FORUM DES METIERS ET DES FORMATIONS ARCHE AGGLO, 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION

**Le Forum des métiers et des formations, c'est d'abord une ambition territoriale partagée : renforcer l'interconnaissance entre les jeunes et les entreprises du territoire, autour de 7 Univers métiers :**

- ▶ Une 1<sup>ère</sup> édition réussie, dans un contexte sanitaire incertain : le 10 mars 2022 à l'Espace Roche-gude de Tain l'Hermitage avec :
  - ▶ la valorisation des filières pro et d'excellence du territoire
  - ▶ un staff jeunes avec la section SAPAT du Lycée la Pélissière
  - ▶ un repas réalisé par les élèves du Lycée Hôtelier de Tain l'Hermitage
  - ▶ une animation radiophonique par Déclic Radio
  - ▶ l'accompagnement tout au long de l'événement des visiteurs par l'équipe jeunesse du Centre socioculturel de Tournon
  - ▶ + 75 % des familles et 2/3 des collégiens déclarent repartir avec des informations utiles
  - ▶ une volonté partagée de reconduire l'événement avec plus d'exposants pros !
- ▶ des visiteurs en nombre, dont 700 collégiens de 3<sup>ème</sup> du territoire des collèges Marie Curie, Notre Dame, Saint Louis de Tournon, du Collège Joséphine Baker à Saint Donat, des Lycées La Pélissière et Marius Bouvier pour leurs élèves de 3<sup>ème</sup>, 250 visiteurs jeunes et familles en soirée
- ▶ une forte mobilisation partenariale et territoriale, de préparation et d'animation
- ▶ près de 100 exposants, pro, formation, et ressources

Pour étoffer et renforcer le Forum des Métiers et des Formations, ARCHE Agglo pilote et accompagne en 2022 deux actions complémentaires :

### « JE FILME UN MÉTIER », AVEC LA PRODUCTION DE CAPSULES VIDÉOS MÉTIERS 3 MINUTES SMARTPHONE

Avec l'accompagnement Bleu Chataigne Production, un vidéaste professionnel, ARCHE Agglo s'associe à la Mission Locale Nord Ardèche pour réaliser avec des jeunes en contrat d'engagement jeunes (CEJ), des films métiers en format 3 minutes Smartphone.

Ces films destinés au public jeunes, mettent en lumière des professionnels et des entreprises du territoire, qui ont à cœur de transmettre leur métier et leur passion, et de donner envie aux jeunes de rejoindre leur entreprise ou leur secteur métier.

La première édition de cette action a permis la production de 6 films métiers avec :

- ▶ Maya Communication, Tain l'Hermitage, Métiers de la communication
- ▶ Cave Cécillon, Nancy et Julien, Métier de Vigneron
- ▶ MJC des 2 Rives, La Roche de Glun, Métiers de l'animation
- ▶ Biscuiterie Pitot, Tain l'Hermitage, Métiers de fabrication artisanale et agroalimentaire
- ▶ Hôpital de Tournon, Métiers du soin, Infirmière et Aide-soignant

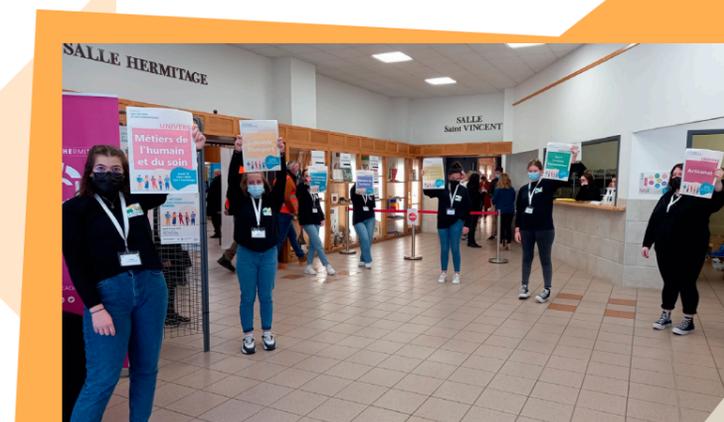
▶ ARCHE Agglo Environnement, Métiers de l'environnement et de l'entretien des rivières

20 jeunes vidéastes se sont ainsi immergés dans le quotidien de ces entreprises et structures pour découvrir le parcours et les missions de ces pros, les interviewer et filmer leurs différentes situations de travail.

A l'issue du projet, et après montage des 6 capsules métiers par Bleu Chataigne Production, ils ont organisé et animé avec assurance et fierté la soirée de projection des 6 films, mardi 13 décembre 2022, au lycée Marius Bouvier de Tournon, en présence des partenaires du projet et de leurs familles.

Ces films sont accessibles au grand public et sont à visionner sans modération !

Lien vers la playlist de la saison 1 sur la chaîne YouTube de l'Agglo : <https://urlz.fr/mrLz>



## "PARCOURS ÉNIGMES", LES ENTREPRISES S'ENGAGENT POUR LES JEUNES !

Impulsé en 2022, à l'initiative du Club ARCADE, ARCHE Agglo accompagne le projet « Parcours énigmes », un parcours de découverte des entreprises du territoire et de géocaching de fiches entreprises et métiers.

Concrètement, les entreprises deviennent partenaire du parcours avec un niveau d'engagement allant de la découverte à l'accueil à l'alternance, elles s'inscrivent et s'identifient sur une plateforme web qui permettra à la fois d'éditer un QR donnant accès à une fiche entreprises et métiers une fois affiché sur l'entrée de l'entreprise ou leur devanture, et de les géolocaliser avec un référencement en 8 univers métier. Les jeunes prépareront à partir de cette plateforme web leur parcours de visite et découverte, puis partiront sur le terrain pour géocacher ces fiches, et en retour les partager dans le cadre d'une animation dédiée.

La cible de lancement : les élèves de 4ème des collèges du territoire, avec leur établissement et une valorisation auprès des familles.

L'année 2022 a été consacrée à la préparation et au lancement du projet. Ainsi :

- ▶ les partenaires et établissements scolaires du territoire sont réunis pour préciser et organiser l'action.
- ▶ une opération de communication est lancée vers les entreprises du Club ARCADE et partenaires d'ARCHE Agglo, qui signent officiellement leur engagement dans le projet.
- ▶ un travail est mené avec un groupe de jeunes accompagné par l'Espace jeunesse de Tournon et la MJC centre social de Tain l'Hermitage, pour recueillir les besoins, mais aussi être au plus près des motivations des jeunes !

Lancement officiel et opérationnel de l'opération en mai 2023, et élargissement de l'opération pour l'année scolaire 2023-2024 !

Bientôt des QR code visibles un peu partout sur le territoire !



## FOCUS 37 MOBILITÉ DES JEUNES ET OPPORTUNITÉS DU PROGRAMME ERASMUS

ARCHE Agglo soutient la promotion du **Programme Européen ERASMUS +** et des projets de mobilité européenne et internationale des jeunes, qui contribuent à l'acquisition de compétences et à l'ouverture sur le monde !

En 2022, la Communauté d'Agglomération et ses partenaires : la Maison de l'Europe Drôme Ardèche labélisée EUROPE DIRECT Drôme Ardèche, la Mission Locale Nord Ardèche, le Lycée Gabriel Faure de Tournon, et l'Espace jeunesse de Tournon, coopèrent pour l'organisation sur le territoire d'ARCHE Agglo des **ERASMUS Days, et promouvoir la Mobilité internationale comme un vecteur de développement pour les 13-25 ans.**

### ▶▶ LES # ERASMUS DAYS 2022

Les #ErasmusDays sont une fête européenne incontournable organisée en France et dans le monde dont l'objectif est d'informer sur les opportunités offertes par l'Europe en matière d'éducation, de formation et de solidarité. Ils permettent à tous ceux qui participent au programme de valoriser leur projet ou de témoigner de leur expérience Erasmus.

Du 13 au 15 octobre 2022, ont ainsi été proposés :

- ▶ **des temps d'informations à destination des jeunes et des habitants** : au sein du lycée Gabriel Faure, de la Mission Locale de Tournon, et en format grand public sur le Marché de Tournon, avec l'organisation de balades européennes
- ▶ **des temps de témoignages de jeunes**, autour d'un ciné débat avec la projection du film l'Auberge Espagnole de Cédric Klapisch au ciné théâtre de Tournon, ainsi qu'une exposition territoriale "Pour toi la mobilité c'est quoi ?
- ▶ **un temps fort et de rencontre, avec l'accueil des jeunes Allemands de Fellbach** en échange au lycée Gabriel Faure, venus partager un déjeuner convivial au lycée, placé sous le signe de l'interculturalité.

**Plus de 500 personnes touchées lors de cette manifestation !**

Les mêmes partenaires se retrouveront en 2023 pour renforcer cette action et y associer de nouveaux partenaires, informer les jeunes et leurs familles, soutenir les initiatives locales et territoriales menées dans ce cadre.



FOCUS 38  
INCLUSION NUMÉRIQUE & FRANCE SERVICES

ARCHE Agglo pose les fondations d'une **politique publique territoriale d'accès aux droits et d'inclusion numérique** et s'associe aux partenaires publics MSA, Cafs, Départements, et Etat, pour accompagner les usages numériques des habitants, et faciliter leurs démarches quotidiennes et le recours aux droits.

ESPACE FRANCE SERVICES



Ouverte en 2022 dans le cadre d'une collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole, ces espaces « France Services » permettent aux habitants des 41 communes d'ARCHE Agglo de bénéficier dans la proximité des services et d'une aide aux démarches administratives avec un objectif d'accès aux droits pour tous.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Les usagers sont reçus par des professionnel(le)s formé(e)s. Outre la possibilité de se renseigner sur les actualités et les démarches propres à ARCHE Agglo,

plusieurs services publics de proximité y sont accessibles : permanence des Caf de Drôme et d'Ardèche.

Depuis leur ouverture en mai 2022 et jusqu'au 31 décembre 2022, France Service sur ARCHE Agglo :

- ▶ 2 700 personnes reçus soit une moyenne de 6 personnes par site
- ▶ 1 000 appels téléphoniques
- ▶ 500 rdv partenaires



Top 4 des demandes d'accompagnement

- ▶ Dossier retraites ;
- ▶ Caf : allocation logement / RSA ;
- ▶ Impôts ;
- ▶ Carte d'identité : pré-demande en ligne avant le rdv en Mairie

Durée moyenne des rendez-vous

- ▶ 2% moins de 5 mns
- ▶ 17% des rdv entre 5 et 10 minutes
- ▶ 38% des rdv durent en moyenne entre 10 et 20 minutes ;
- ▶ 32% des rdv durent en moyenne entre 20 et 40 minutes
- ▶ 8% + plus de 40 minutes (exclusivement des dossiers retraites)
- ▶ 3% + de 60 minutes

Demande d'accompagnement par partenaires

- ▶ 33% - CAF
- ▶ 22% - CARSAT
- ▶ 13% - CPAM
- ▶ 10% - MSA
- ▶ 10% - ANT / Ministère de l'Intérieur
- ▶ 6% - DGFiP
- ▶ 5% Pôle emploi
- ▶ 1% Autres

## LES DEUX ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES ARCHE AGGLO

Historiquement implantés sur les communes de Saint Félicien et Saint Jean de Muzols, les Espaces Publics Numériques assurent la formation des habitants aux pratiques et aux outils numériques, par des ateliers et en libre accès sur site

Une itinérance et des permanences extérieures sont également organisées en 2022, vers tous publics à la MJC Centre social de Tain l'Hermitage, et plus spécifiquement vers le public « seniors » en lien avec le Centre socioculturel de Tournon. Une démarche d'aller vers est en outre proposée auprès de différents partenaires accompagnant des publics à besoins spécifiques, jeunes avec la Mission Locale Nord

Ardèche, ou en problématiques sociales avec Entr'aide et Abri.

**En complément de cette offre en régie ARCHE Agglo, il existe par ailleurs plusieurs actions et initiatives conduites par des associations de proximité,** avec le soutien financier des partenaires publics Etat, Départements, Carsat notamment : Centre socioculturel de Tournon, MJC Centre social du Pays de l'Herbasse, tous deux animateurs d'un Espace Public Numérique, MJC des 2 Rives, Secours populaire de Tournon en particulier.

### Stages de dessin et peinture numérique dans le territoire de l'Arche Agglo : succès et demande croissante :

- ▶ 4 journées de stages Dessin et Peinture numérique sur le territoire en 2022 (EPN à Saint-Jean, EPN à Saint-Félicien, MJC à Tain)
- ▶ 30 participant(e)s
- ▶ 15 personnes en liste d'attentes
- ▶ 3 séances découvertes
- ▶ Publics majoritaires : jeune et adulte
- ▶ Collaboration : MJC Tain

Au cours de l'année 2022, le territoire Arche Agglo a accueilli avec succès une série de stages de dessin et peinture numérique. Ces stages, destinés à développer les compétences artistiques des participants dans l'art numérique, ont suscité un engouement considérable et ont connu une demande croissante.



### Stages de Mix DJ sur le territoire Arche Agglo : découverte d'une pratique artistique à travers le numérique et la musique.

- ▶ 4 stages sur le territoire en 2022 (EPN St Jean, EPN St Félicien, MJC de Tain)
- ▶ 12 participants
- ▶ Publics majoritaires : jeune et adulte
- ▶ Collaboration : Service Culture ARCHE Agglo / MJC Tain

En 2022, le territoire ARCHE Agglo a organisé avec succès une série de stages de Mix DJ. Ces stages ont offert aux participants l'opportunité de plonger dans l'univers du DJing sur ordinateur avec logiciel et contrôleur Dj. Les stages, qui ont rassemblé un total de 15 participants, ont été pour 2 d'entre eux réalisés en collaboration avec les services culturels ARCHE Agglo dans le cadre du projet EAC, ainsi qu'avec la MJC de Tain.

Cette collaboration a permis d'enrichir l'expérience des participants en créant des liens entre différents acteurs culturels de la région. La combinaison des compétences et des ressources a créé un environnement propice à l'apprentissage et à la découverte de cette pratique.

### Ateliers BD numérique par les EPN Arche Agglo : un voyage créatif et intergénérationnel au cœur de la bande dessinée vécu dans le cadre de l'opération mois des familles

- ▶ À la médiathèque de Mercurol-Veunes (Partir En Livre) : 20 jeunes
- ▶ À l'EPN ARCHE Agglo à Saint-Jean (Mois de Familles) : 25 parents et enfants
- ▶ Collaboration : Service Lecture Publique et Parentalité ARCHE Agglo / Médiathèque municipale de Mercurol-Veunes

Les ateliers d'animations BD numérique ont été le fruit d'une collaboration étroite entre les services parentalité et les bibliothèques du territoire. Cette collaboration a permis de combiner les compétences des différents acteurs pour offrir une expérience complète et enrichissante aux participants. Le service Parentalité a contribué à mobiliser les familles, tandis que les bibliothèques ont apporté leur expertise en matière de bande dessinée pour des ateliers à destination des jeunes.

Les ateliers ont été conçus pour familiariser les participants aux éléments composant une planche de BD et aux différentes étapes de sa création. Les participants ont appris à structurer une histoire, à développer des personnages, à créer des dialogues, écrire un scénario réaliser un story-board et à mettre en scène leurs idées de manière visuelle. Cette initiation à la bande dessinée leur a permis de comprendre les principes narratifs et artistiques propres à cet art.



## UNE FONCTION DE COORDINATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE

Afin de mieux repérer ces actions, et en faciliter la connaissance et l'accès pour les habitants, ARCHE Agglo conduit en 2022, en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme et le Département de la Drôme, un état des lieux de l'offre et des besoins en matière d'Accès aux Droits et d'Inclusion Numérique du territoire. Restitué en juin 2022 aux acteurs et partenaires publics, cet état des lieux a permis d'identifier les axes importants pour le territoire dans ce domaine.

Sur la base d'une enquête menée vers les acteurs sociaux et numériques identifiés sur le territoire d'ARCHE Agglo, l'état des lieux réalisé et sa restitution en juin dernier ont permis de mettre en évidence :

Des données clefs sur le repérage de l'existant

- ▶ 12 structures permettent l'accès à un équipement informatique
- ▶ 4 structures permettent l'accès à un espace de travail
- ▶ 7 structures proposent des services d'acquisition de compétences numériques
- ▶ 11 structures proposent un accompagnement aux démarches administratives en ligne

- ▶ Une bonne répartition de ces structures sur les différents bassins de vie de l'Agglo
- ▶ Mais un besoin de renforcer la proximité et d'étoffer l'offre sur certains bassins.
- ▶ Une offre qui s'adresse à tout public, avec une attention particulière portée aux publics plus éloignés des usages et pratiques.

### Trois enjeux identifiés pour le territoire ARCHE Agglo

- ▶ **Public touché par ces actions :** ouvrir et élargir au grand public, mieux repérer des publics spécifiques non couverts.
- ▶ **Valorisation de l'offre :** améliorer la visibilité et la lisibilité pour les usagers et faire rayonner les interventions.
- ▶ **Liens entre les interventions de chacun :** renforcer à l'échelle d'ARCHE Agglo l'articulation des actions et des interventions pour être au plus près des besoins des habitants et des usagers.

Cette démarche sera poursuivie en 2023 en lien avec la construction du projet de territoire ARCHE Agglo.



## FOCUS 39 UNE SAISON CULTURELLE SUR ARCHE AGGLO

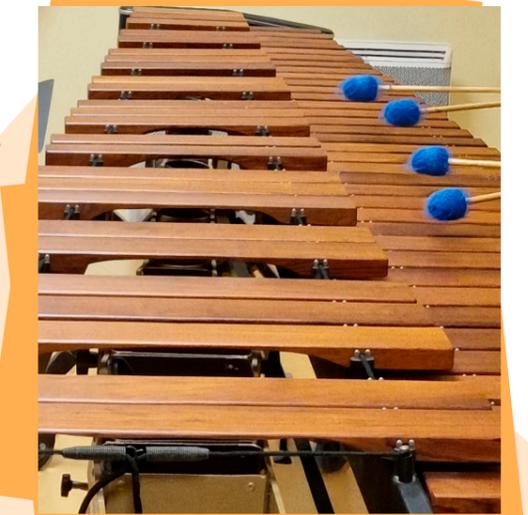
L'Education aux Arts et à la Culture s'inscrit dans une offre forte en direction des écoles primaires, en complément de l'Education au Développement Durable et du Savoir Nager. Cette offre est donc construite en complémentarité et en transversalité avec les différents services, qui assurent aussi le portage.

Le programme d'actions développé dans le cadre de l'EAC a associé de nombreux partenaires. Il s'inscrit dans une certaine continuité avec les opérateurs culturels de proximité conventionnés par l'état et les départements, qui assurent un renouvellement des propositions artistiques :

**L'Éducation aux Arts et à la Culture (EAC)** vise la coopération entre acteurs socioéducatifs et culturels et équipes artistiques pour favoriser l'accès de tous à la diversité des cultures. Elle permet la rencontre avec l'artiste et avec l'œuvre et facilite la pratique pour un public de tous âges et de tous profils, et développe ainsi :

- ▶ 6 parcours artistiques et culturels à l'école : 51 classes impliquées issues des 3 bassins de vies, avec une répartition des projets basée sur l'équité territoriale, l'implication des équipes et la pertinence pédagogique des projets (parcours : cinéma, art contemporain, cirque, théâtre (Monstrueuses Rencontres), chant choral et éducation aux médias (radio))
- ▶ Des projets artistiques et culturels au collège et au lycée : 7 établissements impliqués
- ▶ Des projets pour tous les publics construits avec les services du pôle solidarité ARCHE Agglo, allant de l'éveil artistique et culturel du très jeune enfant à des actions auprès des seniors dans les structures médicosociales.
- ▶ Une programmation culturelle familiale en lien avec les interventions pédagogiques, notamment dans le cadre du Mois des Familles
- ▶ La création de ressources mutualisées et de biens communs, liés aux actions de médiation

- ▶ Eveil artistique et culturel du très jeune enfant : les CMR, école de musique intercommunale
- ▶ Musique numérique et musiques actuelles : SMAC07, La Cordo, école de musique intercommunale, Espace public numérique ARCHE Agglo
- ▶ Musique classique et chant choral : les Cordes en Ballade – Quatuor Debussy, Vochora
- ▶ Education aux médias et à l'information : Déclic radio,
- ▶ Image / cinéma : MJC du Pays de l'Herbasse, Ecran village, Alexandre Hilaire
- ▶ Art contemporain et patrimoine : agence de développement des métiers d'Arts en Ardèche et Château-Musée de Tournon,
- ▶ Théâtre et explorations autour du récit : Comédie de valence, Théâtre de Privas, MJC du Pays de l'Herbasse (Monstrueuses Rencontres) :
- ▶ Cirque : Quelques p'Arts, La Cascade et Théâtre Jacques Bodoin



L'année 2022 a permis le développement de nouveaux partenariats et de nouveaux formats d'actions, avec le développement de projets fédérateurs structurants, la mise en œuvre de projets en transversalité avec l'actions d'ARCHE Agglo en matière de sensibilisation à l'environnement et la construction d'actions faisant lien entre les différents temps de vie des habitants. On peut ainsi citer :

#### Saison 2021 -2022 :

- ▶ Compagnie Les Enfants sérieux en lien avec le Festival National des Humoristes
  - Projet « musique actuelles » en lien avec les structures d'accueil de jeunes et l'Espace Public Numérique ARCHE Agglo
- ▶ Début d'un partenariat avec l'Agence de développement des métiers d'Arts en Ardèche pour le parcours Art contemporain à l'école
- ▶ Création d'un parcours Education aux médias et à l'information à l'école
  - Résidence d'auteur pendant deux lois en lien avec La Comédie de Valence

#### Saison 2022-2023 :

- ▶ Compagnie No man's land en lien avec le Théâtre Jacques Bodoïn de Tournon-sur-Rhône
- ▶ Recueil de parole d'aidants en lien avec l'ouverture de l'Escalier Répét
- ▶ Projet EAC et Education à l'Environnement autour de la Vallée du Doux avec la Compagnie Arnica (marionnettes), Déclat radio et le services espaces naturels ARCHE Agglo

Les actions ont touché près de **6000 personnes, dont 51 classes d'écoles primaires** (1 000 élèves environ) qui ont pu bénéficier d'un parcours culturel et **7 collèges et lycées** et dans le cadre des **3 accueils de jeunes** (+ de 1000 jeunes au total).

Grâce au soutien d'ARCHE Agglo, plus de **1000 heures d'ateliers de pratique artistique** ont été dispensées lors de m'année scolaire 2021/2022, avec une vingtaine de représentations organisées.

Les publics touchés lors de l'année scolaire 2021/2022 dans le cadre de la Convention Territoriale EAC :

- ▶ Maternelle : 222
- ▶ Primaire : 1 079
- ▶ Collège : 704
- ▶ Lycée : 627
- ▶ Périscolaire et extrascolaire : 303
- ▶ Retraités et personnes séniors : 106
- ▶ Personnes en situation de handicap : 60
- ▶ Personnes accompagnées par des structures sociales et solidaires : 8

TOTAL : 5 741

## FOCUS 40 ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DANSE

Depuis le mois de septembre 2022, ARCHE Agglo assure la gestion d'une Ecole Intercommunale de Musique et de Danse répartie sur 3 sites :

- ▶ Tain l'Hermitage
- ▶ Saint Donat sur l'Herbasse
- ▶ Colombier le vieux.

Trois responsables d'antenne épaulé par deux secrétaires administratives assurent le pilotage et la mise en œuvre du projet d'enseignement artistique.

L'école de musique en quelques chiffres :

- ▶ 59 professeurs,
- ▶ 552 élèves
- ▶ 21 instruments enseignés
- ▶ 18 pratiques collectives
- ▶ Des interventions en milieu scolaire 53 classes concernées / 13 communes et 1200 élèves (Actions réalisées en collaboration et avec la participation financière des communes)

Pour permettre aux élèves de pratiquer ensemble devant un public et de participer à une expérience collective, mais aussi pour faire rayonner l'école sur le territoire, nous proposons :

#### Les « concertino »

Des représentations organisées à l'intérieur des écoles et ouvertes aux familles, tout au long de l'année  
Exemple : les concerts de Noël

Les concerts de Noël des 12, 13, 14 et 16 décembre ont été des moments musicaux festifs, avec la participation de 230 élèves environ.

Lors de ces concerts, différents ensembles et styles musicaux étaient représentés : orchestres, ensemble de cordes, de trompette, de clarinette, d'éveil et formation musicale, de musiques actuelles, de musiques traditionnelle, de Jazz...

Un public nombreux est venu applaudir les élèves avec environ 450 personnes.

**Les « notes nomades »** - les hors les murs de l'Ecole

Des représentations organisées en lien avec des festivals et/ou sur les communes de l'Agglomération

#### Les « scènes découvertes »

Accompagner des groupes d'enfants à découvrir des œuvres artistiques // artistes qui se produisent sur des scènes départementales ou nationales (Ex : Opéra de Lyon ou Maison de la Danse).



## FOCUS 41 LECTURE PUBLIQUE

Depuis 2018, ARCHE Agglo porte la volonté d'une politique culturelle intercommunale forte, dans une dynamique de projet partagé, impliquant les différentes parties prenantes du territoire et couvrant l'ensemble des champs culturels et artistiques.

Cette politique culturelle s'articule autour de 3 axes stratégiques, et s'oriente vers un projet culturel de territoire :

- ▶ l'éducation aux Arts et à la culture (EAC),
- ▶ la lecture publique,
- ▶ les Enseignements artistiques (musique et danse)

La lecture publique se développe dans le cadre d'un « Contrat Territoire Lecture » (CTL) quadripartite : Arche Agglo, Etat et départements de la Drôme et l'Ardèche.

Ce partenariat se construit autour de 2 ambitions :

▶ **Mailler et promouvoir la lecture sur le territoire** et en faciliter l'accès au plus grand nombre en accompagnant l'émergence d'un réseau intercommunale : **étude de la création d'une médiathèque intercommunale et la mise en réseau des 32 bibliothèques communales présentes sur le territoire.**

▶ **Développer une politique culturelle de proximité forte** en co-construction avec les bibliothèques communales, les acteurs institutionnels et associatifs et développer la transversalité avec les politiques publiques de la collectivité.

Le développement de cette politique culturelle volontariste se traduit, en matière de lecture publique, par deux temps forts.

### 1<sup>ère</sup> édition du festival « PARTIR EN LIVRE », action territoriale et partenariale de médiation et valorisation du livre jeunesse

« Partir en livre » est une manifestation nationale soutenue par le CNL (Centre National du Livre) qui promeut la lecture auprès des jeunes sur tout le territoire français. L'année 2022 a accueilli la 8<sup>ème</sup> édition et 5000 événements ont été programmés en France.

Ce festival porte plusieurs ambitions :

- ▶ Valoriser le livre jeunesse sur un temps estival dans une tonalité festive
- ▶ Fédérer les acteurs autour de la lecture (grande cause nationale)
- ▶ Co-construire les actions
- ▶ Favoriser la rencontre avec des écrivains, illustrateurs et autres acteurs du livre
- ▶ Faire entrer la littérature jeunesse dans des lieux non dédiés au livre
- ▶ Initier à des pratiques artistiques
- ▶ Favoriser le hors les murs et toucher les différents publics présents sur les territoires Vacanciers et habitants



### C'est quoi Partir en livre sur ARCHE Agglo ?

- ▶ Le maillage du territoire : 16 communes, 35 partenaires
- ▶ Une volonté d'ouverture intergénérationnelle et sociale : ce festival est co-construit avec 14 bibliothèques, le centre socioculturel de Tournon, Familles rurales, 2 Ehpad, l'escale Répit, 2 structures petite enfance, la Maison du jeu, le Département de la Drôme, l'EPN de Saint Jean de Muzols, 3 libraires, 2 centres de loisirs, 5 écoles
- ▶ Le soutien à la diffusion et la création littéraire, en associant fortement les acteurs du livre du territoire et de la région Rhône Alpes (libraires, petits éditeurs)
- ▶ Un programme riche : des rencontres avec 10 Auteurs/illustrateurs, 2 éditeurs, 1 mini résidence de 2 jours, des ateliers créatifs et collaboratifs (création d'un grand abécédaire en tissu sur 4 sites, des discussions philosophiques, des Balades contées et création Land Art, des jeux, 1 formation sur la lecture à voix haute, des lectures poétiques, des rencontres intergénérationnelles)

### LES LIVRES À SOI

Le dispositif « Des livres à soi » continue son travail de fonds, et a réuni 12 partenaires associatifs et institutionnels, dont 7 bibliothèques et 3 libraires.

Des livres à soi est un projet qui s'adresse directement aux parents, quelle que soit leur « compétence lecture », pour leur apporter les moyens de s'approprier et partager le livre jeunesse, déterminant pour les apprentissages, avec leurs enfants.

Grace à sa dynamique partenariale il contribue également à créer une synergie entre professionnels et développer de nouvelles activités autour du livre.

En 2022, 47 familles et 13 assistantes maternelles ont participé à 20 ateliers organisés sur le territoire avec nos partenaires : 5 bibliothèques : Arlebosc, Pailharès, Colombier le Vieux Saint sur l'Herbasse et Tournon sur Rhône, le centre socioculturel de Tournon, 2 RPE, la MJC de Saint Donat sur l'Herbasse et 3 librairies.

En fin de parcours, toutes les familles ont bénéficié de chèques lire leur permettant de créer la 1<sup>ère</sup> bibliothèque familiale ou la compléter.





# L'AGGLO

## EN ACTION

## STRATÉGIE SPORT NATURE ET DÉVELOPPEMENT DU DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS

102

ARCHE Agglo a été labellisé par la Région « région d'excellence pleine nature » pour la seconde fois en novembre 2022.

Le conseil d'agglomération a validé lors de sa séance du 4 mai 2022 un plan global de développement de ses activités Sport Nature afin de **développer la lisibilité du territoire, différencier et affirmer son positionnement** en la matière. Les objectifs de ce plan sont :

- ▶ D'avoir une meilleure structuration des sentiers et une vraie lisibilité
- ▶ d'inventorier l'ensemble des espaces sites et itinéraires (ESI) et diversifier les pratiques
- ▶ de définir les champs d'intervention de l'agglomération : en maîtrise d'ouvrage directe, en soutien aux porteurs de projet
- ▶ de conforter un positionnement de la destination et sa stratégie par activité

ARCHE Agglo se fixe comme objectif de déployer une **STRATÉGIE de «CONQUÊTE» de NOUVEAUX MARCHÉS, tout en CONFORTANT la DYNAMIQUE du TERRITOIRE autour de 3 axes :**

- ▶ Axe 1 : consolider les pratiques existantes (vélo, VAE, randonnée pédestre, balade ludique)
- ▶ Axe 2 : miser sur de nouvelles pratiques (Gravel, marche nordique, Trail)
- ▶ Axe 3 : accompagner notre structuration de l'offre par des actions de communication ciblée

### L'ACTION DE L'AGGLOMÉRATION POURRAIT S'APPUYER SUR :

- ▶ La priorisation des sentiers par pratique
- ▶ La nécessité de mise à jour du volet foncier et conventionnement avec des moyens humains complémentaires sur 1 ou 2 ans
- ▶ L'engagement dans une démarche de diversification des pratiques autour de nouvelles pratiques : le trail, le gravel (vélo) et la marche nordique en complément de la randonnée à construire en concertation avec les pratiquants (associations)
- ▶ La volonté d'engager des appels à projet sur 3 thématiques : mobilité douce et belvédères, éco-événement, culture et Land Art
- ▶ Des moyens de communication dédiés

Des priorités ont été définies pour programmer les actions à retenir dans le cadre du Projet de Territoire avec certaines actions engagées dès 2022



## STRATÉGIE SPORT NATURE ET DÉVELOPPEMENT DU DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS

103

Globalement, le programme d'actions porte sur 19 actions autour de 3 axes :

### AXE 1

Consolider les points forts du territoire afin de fidéliser les pratiquants : Vélo, VTT, entretien des sentiers. Sur cet axe, 3 actions nouvelles sont proposées : **se donner les moyens humains de mettre à jour le volet foncier, l'organisation d'une journée belvédère et mobilité douce**, ou le développement de parcours et évènement autour du « Land Art ».

Sont également inscrites les actions liées aux VVV Touristiques et des équipements vélo. Etant entendu que sera repris ici les préconisations qui seront inscrites au schéma cyclable en cours de finalisation .

### AXE 2

Positionner le territoire sur les nouvelles pratiques Sport Nature avec 3 nouvelles actions (**la mise en place de parcours de type multi-pratique référencé nationalement, le soutien à des éco-événements**, une étude sur les activités aquatiques et nautiques autour du « Rhône »). **Cet axe intègre aussi la réflexion sur le domaine du Lac de Champos, le scénario retenu pour le domaine est de le positionner comme une base de Sport Nature.**

### AXE 3

L'axe 3 - Actions transverses portent sur les **actions de communication et d'animation**, il concerne l'office de Tourisme et l'agglomération en matière de communication et de moyens humains.

Comment cette stratégie s'est traduite en 2022 :

- ▶ Depuis septembre 2022, ARCHE Agglo accueille une apprentie pour faire le point sur le conventionnement avec les 2 départements dans le cadre du PDIPR – Plan départemental des Itinéraire et Parcours de Randonnées
- ▶ Elle travaille avec le Groupe Rossignol via un marché pour créer des circuits multipratiques référencés sur la plateforme nationale OnPiste
- ▶ Elle a défini le programme de développement pour le domaine du lac de Champos



### ZOOM « FAIRE DU DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS UNE BASE DE SPORTS NATURE ET SPORTS DOUX »

Le conseil d'agglomération a validé lors de sa séance du 4 mai 2022 le projet de développement vertueux du Domaine du lac de Champos.

Le Domaine de Champos réfléchit à ses priorités en terme d'investissement afin de redonner un nouveau souffle, un nouvel élan au Domaine en toute connexion avec les politiques menées par l'Agglo. Partant d'un constat qui révèle que le parc locatif est vieillissant, les conditions d'accueil au camping ne permettent pas d'offrir de service de restauration, certaines infrastructures doivent être mises aux normes (accès PMR, etc...) ...

Par ailleurs, les **marchés touristiques évoluent**. Aussi il apparait nécessaire d'engager une réflexion globale permettant de définir les priorités d'actions et d'investissement à engager pour penser Champos en 2025.

Un scénario de développement est proposé pour le domaine de Champos : devenir une **base de sports nature et sports doux**. L'objectif est de prévoir les aménagements progressivement en fonction de la capacité de financement de l'agglomération sur la base d'un développement vertueux et d'un aménagement harmonieux cohérent avec notre Plan Climat.

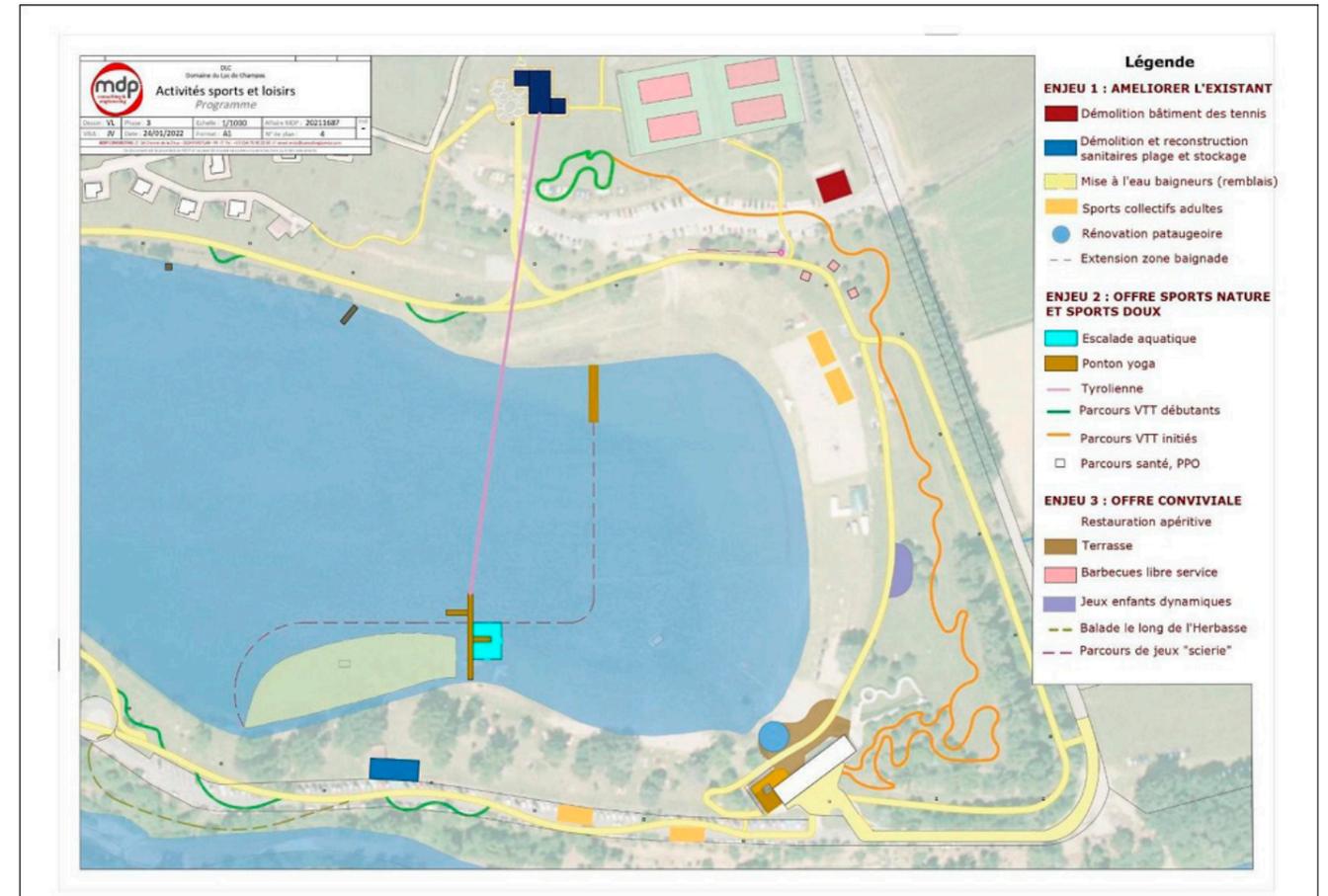
ARCHE Agglo a été accompagné par le cabinet MDP Consulting pour définir un programme fonctionnel et technique détaillé. Celui-ci s'appuie sur un **programme d'investissements et d'actions autour de 4 axes : l'aménagement du camping, les mobilités et accès au Domaine, les aménagements paysagers**, et les activités sportives et de loisirs.

Le phasage de réalisation du projet se répartit avec priorité donnée aux aménagements marchands qui permettent de financer la suite du projet.

- ▶ **Phase 1** : extension, aménagement du camping et développement d'un parc à thème « nature » familial dans le site dit de la « Combe »
- ▶ **Phase 2** : aménagement du Haut du Domaine, nouveaux accès et flux, aménagements paysagers, développement d'un point de restauration type « Guinguette »
- ▶ **Phase 3** : réalisation du nouveau bâtiment d'accueil et cheminements
- ▶ **Phase 4** : aménagement du Bas du Domaine, nouveau accès et flux, aménagements paysagers

Transversalement, le projet porte sur le renfort des activités existantes, le déploiement et le développement de nouvelles activités et manifestations sportives liées à la pleine nature. Il se veut exemplaire en matière de développement durable

▶▶ En 2022, MDP a fini sa mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et les démarches environnementales se sont engagées en fin d'année avec le début d'une étude Faune Flore 4 saisons (durée 1 an).



### ▶▶ Le détail du projet par grands thèmes :

#### CAMPING :



- ▶ Camping + 10 emplacements
- ▶ Un secteur tente à camper proche du lac : + 2 tentes
- ▶ Des tentes dédiées au vélos : + 3
- ▶ + 2 places de camping car



- ▶ Le renouvellement et la rénovation du parc de chalet
- ▶ + 5 chalets sur le domaine
- ▶ + hébergements adaptés aux groupes (dortoir...)

**TOTAL = +125 lits supplémentaires en préservant l'espace et la qualité du site**

## ACCÈS MOBILITÉ : CRÉER DES CIRCULATIONS SANS RUPTURES, SÉCURISÉES, DIFFÉRENCIÉES ET AGRÉABLES À UTILISER



- Modification des portes d'entrée entre camping, base de loisirs et pratiquants sportifs
- Création d'un parking avec ombrières photovoltaïques



- Tour du Lac à pied pour connecter les espaces et avoir une continuité piétonne



- **Faire du domaine un point d'étape pour les cyclotouristes :**
  - Stationnement pour les vélos sur l'ensemble des points stratégiques du domaine
  - Equipements pour les vélos (stations de gonflage, information, location etc.)
  - Prévoir la connexion avec une future voie verte (point de départ / d'arrivée)

## INTÉGRER LE DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS DANS SON ENVIRONNEMENT : QUALITÉ PAYSAGÈRE ET BÂTI



- Assurer une continuité végétale, créer de l'ombre et ramener la nature au cœur du domaine
- Re - Végétaliser 1,2 Ha
- Planter de la végétation et la densifier
- Faire du lien entre les bâtiments et la végétation :
- Mise en place de tonte sélective

## CRÉER UN ACCUEIL 4 SAISONS : AU CŒUR DU DOMAINE 3 FONCTIONS SERONT DÉPLOYÉES



- La réception du camping et l'accueil de la base activités de pleine nature,
- Un espace Sport indoor avec l'esprit Sport Nature
- Un espace collectif pour l'organisation : tennis, événements, usage mixte (tennis, invités, salle hors sac, salle gym, ...) et Sanitaires

## RETRAVAILLER LA CONVIVIALITÉ : EN JOURNÉE ET DÉBUT DE SOIRÉE



- Projet ludique et familial dans le secteur forêt : vers un partenariat de projet de parc ludique et familial dans les arbres
- Extension zone de plage et de baignade surveillée
- Jeux pour enfants : ludico-sportif, jeux associés à l'interprétation du site, jeux d'eau...
- Une offre de restauration conviviale et apéritive en début de soirée... esprit guinguette avec de petits événements

## SPORT ET LOISIRS : AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS EXISTANTS ET DÉVELOPPER UNE NOUVELLE OFFRE AUTOUR DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



- Des terrains de jeux et une mise en valeur de l'offre existante (VTT, randonnée, pêche, beach-volley, pétanque, pêche)
- Développer une nouvelle offre de sports pleine nature et sports doux avec des parcours d'activités et de nouvelles pratiques : escalade (indoor / outdoor / lac), trail, yoga, initiation VTT, marche nordique, parcours santé, course d'orientation (PPO), événements sportifs et épreuves combinées.
- La réfection des cours de tennis

## DÉVELOPPEMENT DURABLE :



- Limiter les consommations d'énergie et rechercher une autonomie énergétique
- Limiter la consommation d'eau
- Intégrer le Domaine dans son environnement que ce soit en qualité paysagère et du bâti
- Développer un Domaine écoresponsable dans ses modes de gestion, ses pratiques et ses consommables
- Développer un Domaine écoresponsable dans l'ensemble de la politique de développement

## UNE POLITIQUE CYCLABLE AMBITIEUSE

108

Après plusieurs années de travail et une concertation d'avril à septembre 2022 de tous les partenaires concernés (communes, départements, associations, ...), le conseil d'agglomération d'ARCHE Agglo du 12 octobre 2022 a voté **le plan d'actions de son schéma cyclable** qui prévoit la **création d'un réseau cyclable de 130 km programmé sur 15 ans**, avec une enveloppe de 16,5M€ (dont 14,1M€ pour les aménagements et entre 1,5M€ et 2M€ pour les équipements et services).

Ainsi, **d'ici 2028 sera réalisé : un réseau de 59 km de liaisons cyclables**, une jonction Nord-Sud sur les deux Départements, la desserte du collège de Mercuriol-Veaunes depuis Tain-L'Hermitage et du collège de St-Donat-sur-L'Herbasse depuis les communes voisines, l'engagement d'études sur la véloroute de l'Herbasse, une liaison sécurisée entre la Gare SNCF de Tain-L'Hermitage et le cœur de ville de Tournon-sur-Rhône, des opérations légères (panneaux de signalisation, marquage au sol) et enfin des aménagements cyclables sur 17 des 25 communes concernées par le schéma cyclable.

Précisément, ARCHE Agglo a la volonté de développer un **véritable réseau de liaisons cyclables, autour de 4 lignes principales :**

- Vion > Pont-de-l'Isère
- Margès > Tournon
- Gervans > Pont-de-l'Isère
- Saint-Félicien > Saint-Jean-de-Muzols

A ces aménagements s'ajouteront l'implantation de stationnements vélos (box, consignes, arceaux) pour renforcer les premiers boxs installés sur le territoire (voir ci-joint) et des opérations de communication et sensibilisation.

D'autres actions sont déjà engagées dans le cadre de cette politique publique, à savoir le **développement des VAE**, les vélos à assistance électrique. Depuis plusieurs années, ARCHE Agglo propose en effet aux habitants du territoire des VAE à la location et une aide financière pour tout achat chez un vélociste du territoire.

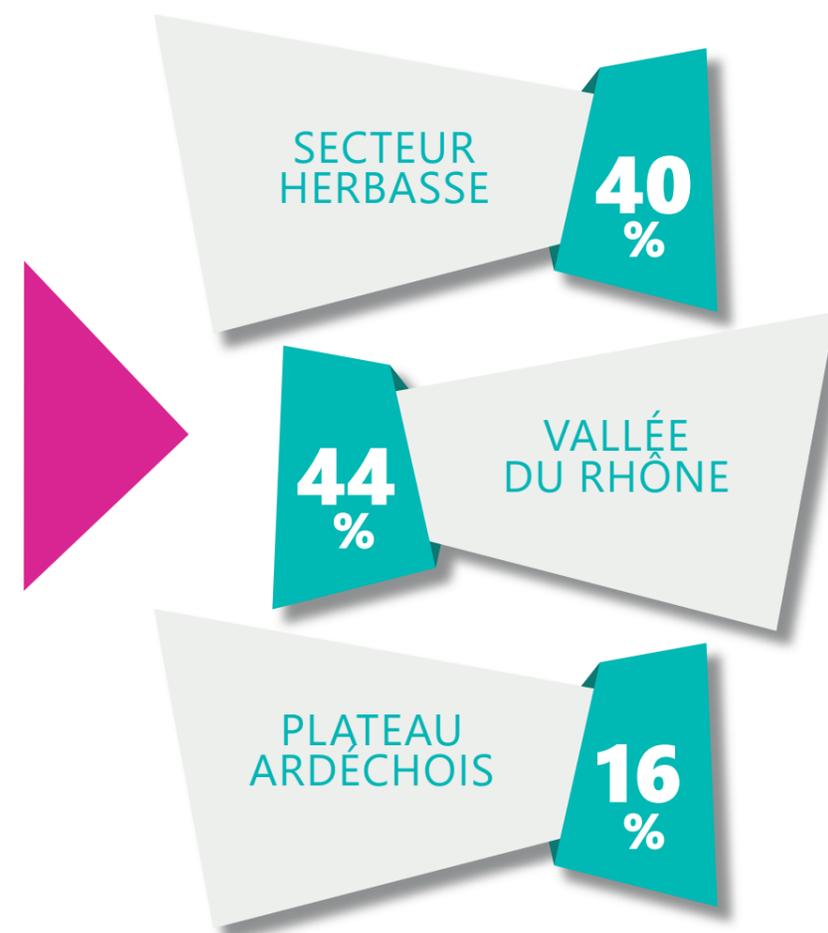


UNE POLITIQUE CYCLABLE AMBITIEUSE

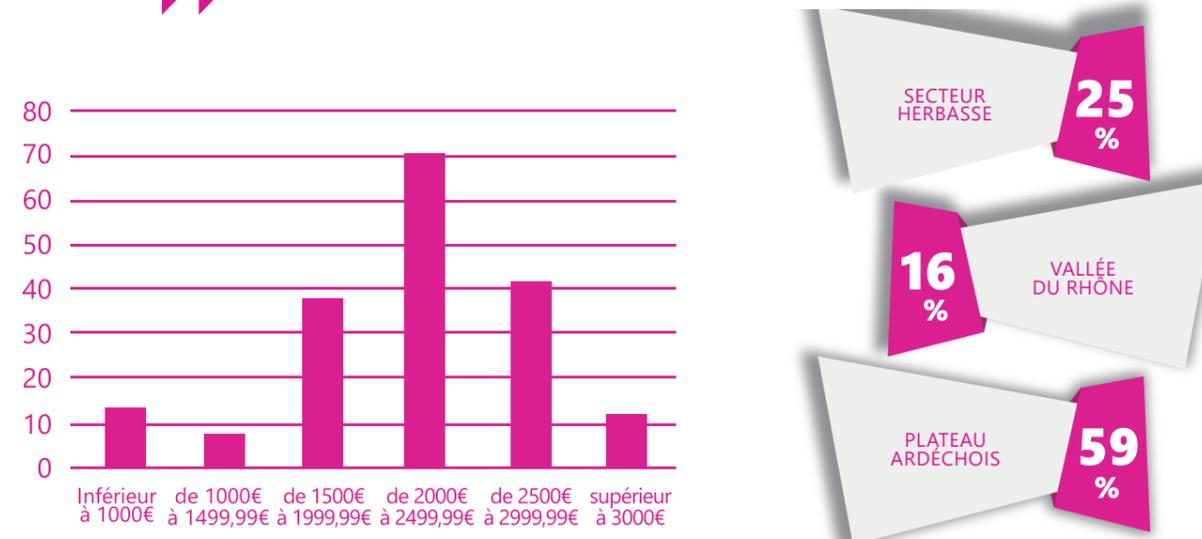
109

## L'accompagnement au développement du VAE en 2022 :

▶▶ 25 VAE loués sur 3 période de locations (1, 2 ou 3 mois) étendue à 6 mois à l'automne 2022 :



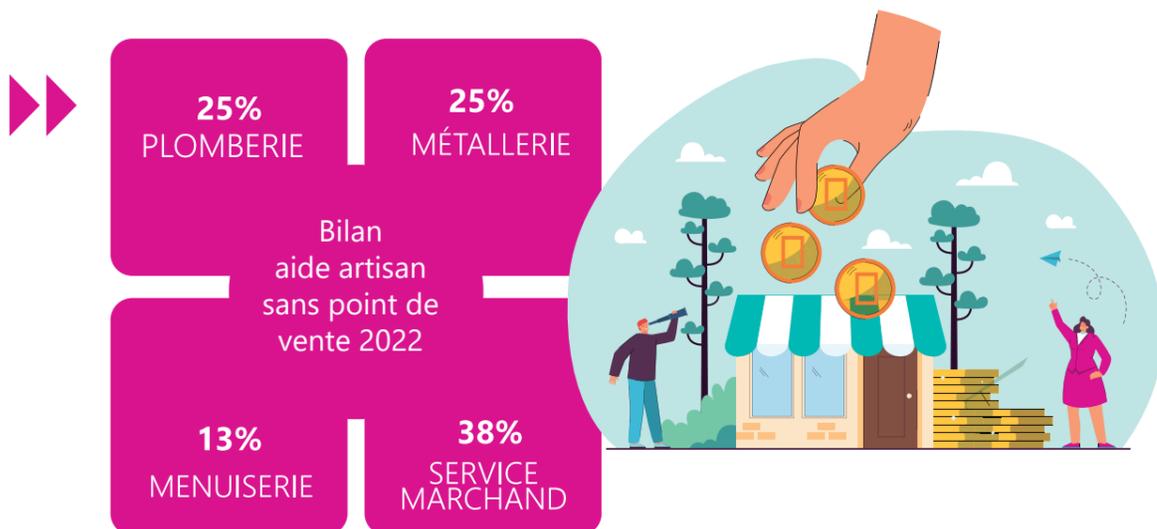
▶▶ 182 aides à l'achat de VAE de 150 € versées :



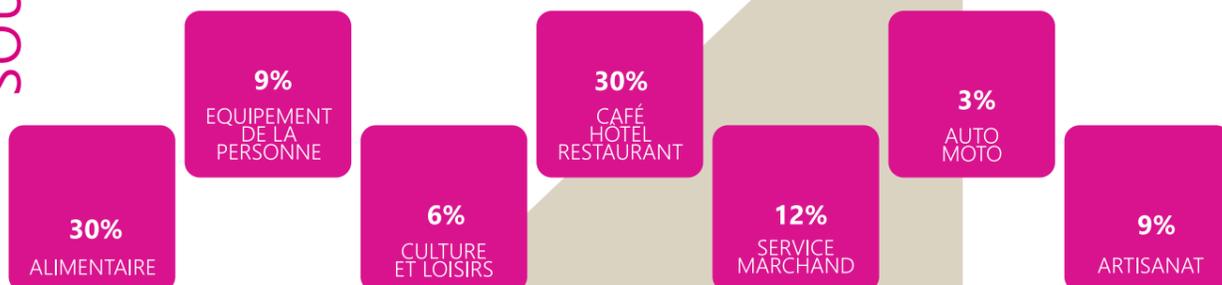
**BILAN DES AIDES À L'INVESTISSEMENT**

41 dossiers d'accompagnement financier de TPE pour un montant de 285 637€.

**Bilan des aides avec et sans point de vente par commune 2022**



**Aides TPE avec point de vente 2022**



SOUTIEN A L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

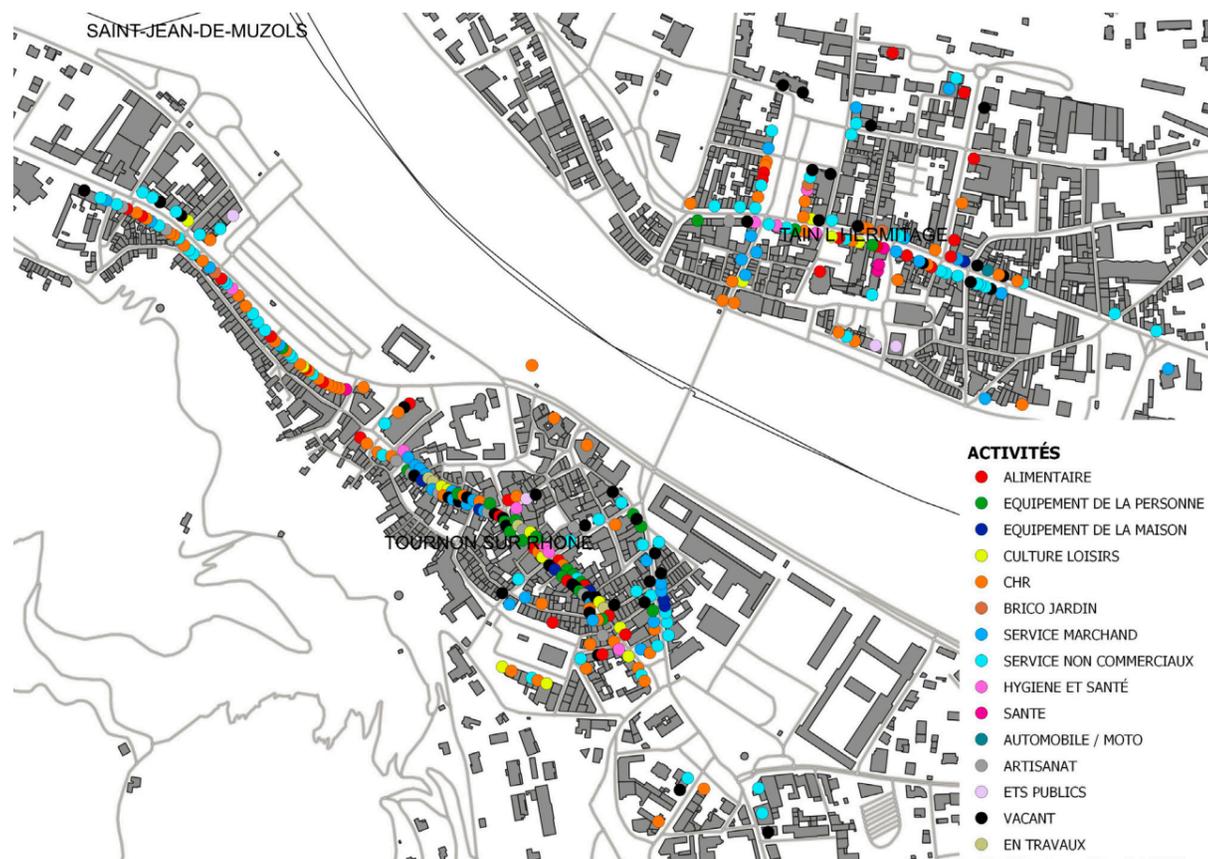
**Exemple de projets qui ont vu le jour en 2022 :**

**EPICURIA (Mauves)**



## L'OBSERVATOIRE COMMERCIAL : AFFINER UNE STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PÉRENNISATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

### Le rôle de l'observatoire commercial



Un observatoire commercial est un outil visant à optimiser le traitement de l'information issue du terrain afin de la mettre en lien avec les connaissances des acteurs locaux. Cela permet de :

- ▶ Faciliter la diffusion de l'offre
- ▶ Mettre en relation l'offre et la demande
- ▶ Promouvoir les ressources du territoire
- ▶ Accompagner les entreprises dans leurs recherches de locaux.

Cet outil, indispensable pour le territoire, regroupe différents indicateurs permettant de visualiser l'offre

commerciale, vacants ou en activités, et de suivre son évolution dans le temps :

- ▶ Des indicateurs relatifs **au bien**, au foncier (adresse, superficie, loyer mensuel ou prix de vente, qualité du bâtiment et de la vitrine commercial...)
- ▶ Des indicateurs relatifs **au mandataire** (particulier, agence immobilière, notaire, coordonnées...)
- ▶ Des indicateurs relatifs à **la vocation du bien** (à louer ou à vendre, prix ou loyer, activités précédentes, type de bail...)

Un outil qui permet d'accompagner les communes du territoire dans l'élaboration de leur stratégie commerciale.

## ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Pour faire suite à la fin des conventions partenariales et d'accompagnement de l'économie de proximité dans le cadre du FISAC, ARCHE Agglo a décidé de maintenir et pérenniser sa politique volontariste de soutien à l'économie de proximité à l'aide d'un nouveau plan d'actions.

En mai 2022 a été signée une nouvelle convention dans laquelle les actions retenues et déléguées doivent pouvoir répondre à l'ensemble des commerçants et artisans d'ARCHE Agglo. Les accompagnements proposés par les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Drôme et de l'Ardèche sont gratuits pour les commerçants et artisans du territoire. Celles-ci proposent des actions autour d'ateliers collectifs et coaching individuels.

### Notre objectif :

- ▶ Pérenniser les activités nouvellement installées et motiver les installations manquantes
- ▶ Pérenniser les actions individuelles et collectives liées au numérique
- ▶ Anticiper sur la transition écologique ainsi que la cession/transmission d'entreprise
- ▶ Accompagner l'attractivité des villes centres et pôles secondaires



116 ENTREPRISES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



UN NOUVEAU PLAN D' ACTIONS EST ACTUELLEMENT EN COURS DE CONSTRUCTION POUR L'ANNÉE 2023/2024.

## INFORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC À L'ENVIRONNEMENT

114

ARCHE Agglo engage des politiques publiques ambitieuses pour la gestion et la protection de l'environnement, l'Education à l'Art et à la Culture, la mobilité, l'habitat, l'accompagnement des seniors et autres. Forte de connaissances techniques fines et de la maîtrise de procédures souvent complexes, ARCHE Agglo doit savoir vulgariser ces données, les outils de planification associés (PAPI, PAT, Plan Climat) et les rendre accessible à tout public.

La direction de l'Environnement développe ainsi les compétences suivantes :

- ▶ Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques (GEMAPI)
- ▶ Agriculture et alimentation,
- ▶ Milieux et Espaces naturels sensibles,
- ▶ Gestion et prévention des déchets,
- ▶ Transition énergétique et écologique.

Chacune de ces compétences et des actions associées doivent être déclinées pour en faciliter la compréhension auprès d'un **public varié : élus communaux, « grand public », familles, scolaires, seniors, personnes en situation de handicap.**

Sur l'année 2022, Arche Agglo a proposé un programme de sensibilisation et d'information conséquent.

### ▶▶ GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

▶ Pierre angulaire de la **sensibilisation scolaire**, la campagne pédagogique 2022-2023 a de nouveau tenu ses engagements. Plus de 80 classes, soit près de 500 enfants ont été sensibilisés aux milieux aquatiques et à la biodiversité sur le territoire. Un focus particulier est à présent mis en avant sur les communes qui disposent d'un PPRI ou qui bénéficient de travaux de protection contre les inondations.

▶ Dans le cadre du marathon de la biodiversité, 5 classes des communes de Beaumont-Monteux, Bren, Charmes-sur-Herbasse et Mercuriol-Veaunes ont bénéficié d'interventions en classe puis d'une sortie sur le terrain pour planter des haies et réaliser des hibernaculums.



115

## ▶▶ AGRICULTURE ET ALIMENTATION

▶ **Accompagnement de 4 communes** (Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Félicien, Colombier-le-Vieux, Charmes-sur l'Herbasse) pour la restauration scolaire et le respect de la loi EGALIM.

▶ **Campagne pédagogique au sein des écoles** sur les thèmes « du champ à l'assiette » et « STOP au gaspillage alimentaire » : 17 classes, soit 390 enfants qui ont bénéficié de cette sensibilisation. Cela a mobilisé 11 fermes sur le territoire.

▶ **5 Ateliers de jardinage** au naturel « du potager à l'assiette » gratuits sur inscription pour le « **grand public** ». Une nouveauté cette année avec la collaboration de la Conserverie mobile et solidaire pour apprendre à réaliser ses conserves lorsque l'on a des surplus de récolte au jardin. **Nombre de participants en 2022 : 15 personnes**

▶ Avec la Communauté de communes de Rhône Crussol et dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive, 8 familles réparties sur les deux territoires ont relevé le défi « foyer à alimentation positive ». Six temps d'animation sont prévus sur 6 mois d'accompagnement par AgriBio Ardèche.

Chaque famille est répartie avec un panier regroupant plusieurs produits locaux et bio. **Nombre de participants en 2022 : 8 familles**

### ▶▶ MILIEUX ET ESPACES NATURELS SENSIBLES

▶ Propice aux observations et aux inventaires de la faune et de la flore, les sorties sur les sites naturels d'ARCHE Agglo mobilisent de nombreux curieux et passionnés lors **des balades découvertes** et événements nationaux (Fête de la Nature) ou locaux (Fête de la Biodiversité à Colombier le Vieux). Plus de **700 habitants** ont été sensibilisés cette année 2022.

▶ **La campagne de sensibilisation scolaire** 2022-2023 a de nouveau eu du succès. Plus de 29 classes, soit 317 enfants ont été sensibilisés à la biodiversité et sont sortis sur les ENS du territoire.

▶ Les communes de Tournon sur Rhône, Mauves, Glun et La Roche de Glun ont été sensibilisées à la gestion différenciée de la végétation et ont participé à la mise en place de totems d'entrée de site, de mobiliers interactifs et d'un **livret pédagogique à usage des enseignants** pour construire des activités nature en faire en classe et sur le terrain autour du patrimoine naturel des îlons, ces anciens bras morts du fleuve Rhône.

▶ L'année 2022 a également été l'occasion de lancer le premier « marché de producteurs » le 28 juillet 2022 au domaine de Champos. Evènement « 0 déchet » convivial avec de nombreux producteurs locaux, en collaboration avec le service EAC pour un spectacle dynamique et humoristique. **Nombre de participants en 2022 : ~ 200 personnes**



► **Action Nature & Santé** : en partenariat avec La Teppe, le service espaces naturels ARCHE Agglo s'engage à animer, une fois par trimestre, une sortie nature avec un groupe fixe de 7 résidents en itinérance sur plusieurs milieux naturels du territoire. L'objectif est **l'éveil des sens et la découverte de la nature** dans un temps calme qui accompagne la pathologie sur le long terme.

► Le Sénéçon du Cap a réuni plus de **57 agents de l'entreprise PRAD** le lundi de pentecôte sur le massif de Pierre Aiguille pour une campagne d'arrachage : sensibilisation à une espèce invasive et convivialité au programme !

► Réalisation de la 5ème édition du **Concours photos nature** sur le thème : « Au ras du sol »  
61 participants

## ►► GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

► La collaboration avec le SYTRAD et le SIRCTOM permet de proposer une campagne pédagogique accès sur le geste de tri ainsi que le gaspillage alimentaire. Plus de 8 classes, soit 178 enfants ont été sensibilisés. En complément, 5 classes (primaire, collège, Lycée) ont visité le centre de tri du SYTRAD.

## ►► TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

► Dès la première année de mise en place du Plan Climat l'action de l'agglo s'est portée sur les **aides à destination des habitants**, l'occasion de sensibiliser les citoyens aux « bons gestes » :

- Mise en place de l'aide au renouvellement d'appareils de chauffage au bois non performants, en lien avec le service habitat : 25 subventions de 500 € engagées en 2022
- Proposition d'une aide pour la rénovation énergétique très performante, en lien avec le guichet unique habitat, à destination des ménages aux revenus intermédiaires (plafond ANAH + 20 %)
- Versement d'une aide à l'acquisition de VAE (vélo à assistance électrique) : aide de 150 € maximum, permettant de bénéficier également de l'aide de l'Etat. Cette aide est gérée par le service transports mobilité, elle est complémentaire à la location longue durée de VAE

► L'année 2022 a été l'occasion de lancer le thème « énergie climat » pour l'année scolaire 2022-2023 avec **15 classes** participantes et 3 demies journées d'animations chacune, soit 45 interventions.

► Organisation d'animations à destinations du **grand public**, sur la thématique du chauffage au bois et des énergies renouvelables

► **Défis familles** : bilan de la précédente édition et lancement de la 3ème édition, sur les thématiques alimentation

► Animation du réseau **des référents communaux du plan climat**, réunion d'échanges autour des chartes d'engagement réciproque entre communes et ARCHE Agglo

Atelier Chauffage au bois – Chanos-Curson, avril 2022



Réunion d'information sur l'auto-consommation photovoltaïque (8 octobre 2022)



Charte d'engagement Plan climat Arche Agglo – communes



Animations pédagogiques énergie-climat



# vélos à assistance électrique (VAE)

Passez à la vitesse supérieure !



**Aide à l'achat**  
d'un VAE neuf :  
jusqu'à 150 € d'aide !



**Location**  
**1 à 3 mois**  
d'un VAE auprès de l'Agglo



 [www.archeagglo.fr/velos](http://www.archeagglo.fr/velos)



# REMPLECEZ

## VOTRE ANCIENNE INSTALLATION

### SANS FAIRE FLAMBER VOTRE BUDGET

# 500 €

AIDE CUMULABLE AUX DIFFÉRENTES AIDES  
À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
SANS CONDITIONS DE REVENUS



économique



de pollution de l'air



de confort



Action engagée



04 75 07 07 57 • habitat@arceagglo.fr  
www.arceagglo.fr

D'ARCHE EN HERITAGE  
**ARCHE**  
Agglo

## charte d'engagement réciproque 2021

Le Plan Climat Air Énergie Territorial ARCHE Agglo (PCAET), adopté en février 2021, nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire. Les communes sont déjà engagées sur de nombreuses actions en faveur de la transition écologique, des efforts ambitieux sont à poursuivre. Cette charte d'engagement réciproque témoigne de la participation de la commune, pour mettre en œuvre les actions du plan climat.

### Les engagements de l'Agglo

ARCHE Agglo s'engage à accompagner les communes dans la réalisation de ces actions, par des appuis techniques, de la mutualisation et des échanges d'expériences, et à valoriser leurs actions à travers la communication institutionnelle.

### Les engagements de la commune

#### 1 Diversité et changements climatiques

- Préserver la qualité et la diversité des productions agricoles du territoire
- Valoriser les richesses naturelles du territoire
- Préserver et partager la ressource en eau
- Améliorer la résilience du territoire face aux risques des changements climatiques

#### 2 Améliorer le quotidien des habitants

- Aménager le territoire et créer des offres de mobilités alternatives à la voiture
- Soutenir et accompagner les projets de boucles alimentaires vertueuses
- Soutenir les citoyens dans la rénovation énergétique de leurs logements
- Réduire la pollution de l'air pour limiter les impacts négatifs sur la santé

#### 3 Développement + équilibré et + durable du territoire

- Créer des lieux de proximité et de solidarité dans les centres-bourgs du territoire
- Soutenir le développement d'une économie circulaire à travers la gestion des déchets

#### 4 Développer les énergies positives du territoire

- Cadrer et accompagner un développement ambitieux et équilibré des ENR territoriales (y compris production bois et gaz renouvelable)

#### 5 Exemplarité des collectivités

- Affirmer l'ambition politique "TEPOS" dans toutes les politiques publiques de la collectivité
- Equilibrer les consommations énergétiques et la production d'énergie renouvelable du patrimoine bâti
- Réduire l'impact environnemental des activités de la collectivité

#### 6 Autres actions envisagées

- 
- 
- 



### QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME D'ENDIGUEMENT (SE)

Un système d'endiguement est défini par l'autorité compétente en matière de GEMAPI (ARCHE Agglo) par trois composantes essentielles :

- ▶ une zone protégée contre le risque d'inondation ;
- ▶ un niveau de protection apporté à cette zone par les ouvrages de protection (niveau maximum des eaux, débit maximum du cours d'eau) ;
- ▶ un ouvrage de protection ou une combinaison d'ouvrages variés.



La définition de systèmes d'endiguement s'inscrit avec la GEMAPI dans une démarche plus globale d'identification des enjeux liés à la prévention des inondations et à la préservation des milieux aquatiques et parfois dans l'établissement d'une stratégie croisant ces thématiques à l'échelle du bassin versant.

Cette stratégie peut faire ressortir des solutions alternatives de protection contre les inondations, en faisant intervenir par exemple des solutions de renaturation des cours d'eau ayant des effets positifs de réduction de l'aléa inondation, qui peuvent venir compléter ou même remplacer la protection apportée par des systèmes d'endiguement.

Les travaux à venir sur la Veune et la Bouterne sont conformes à cette doctrine.

### LES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT (SE) SUR ARCHE AGGLO

La commission rivière a travaillé sur la définition des SE en collaboration avec les communes. Après plusieurs rendez-vous en commune pour analyser les enjeux de protection des biens et des personnes, 27 systèmes potentiels ont été identifiés mais seulement 7 sont reconnus comme étant «à étudier» en tant que SE et ainsi être «classés» par les services de l'Etat.

Ce classement implique :

- ▶ Responsabilité de Arche Agglo engagée jusqu'au niveau de protection
- ▶ Réalisation d'une étude de dangers et de travaux de confortements si besoin
- ▶ Obligation réglementaire de gestion (dossier ouvrage, visites techniques régulières...)
- ▶ Entretien de la végétation
- ▶ Surveillance des ouvrages en cas de crue
- ▶ Conséquence en urbanisme : bande d'inconstructibilité à l'arrière de l'ouvrage.

CLASSE	ZONE PROTÉGÉE	SYSTÈME D'ENDIGUEMENT CONCERNÉ SUR ARCHE AGGLO
A	> 30 000 PERSONNES	AUCUN
B	3 000 ET 30 000 PERS	RHÔNE (TAIN, TOURNON À GLUN) DOUX – GESTION PAR LE SYNDICAT MIXTE DU BV DU DOUX
C	30 À 3 000 PERS SAUF SI OUVRAGES EXISTANTS ET AUTORISÉS AVANT 2017 : 0 À 3 000 PERS	TORRAS (TAIN) BOUTERNE (TAIN) VEAUNE (CURSON) + 7 ISSUS DU RECENSEMENT POUR RECLASSEMENT EN SYSTÈME D'ENDIGUEMENT

Les 7 systèmes d'endiguement à étudier sont les suivants :

- ▶ Commune de Serves sur Rhône : ruisseau des Barres
- ▶ Commune de Chantemerle Les Blés : ruisseau de la Ratte
- ▶ Commune de Chantemerle Les Blés : ruisseau les Granges
- ▶ Commune de Beaumont Monteux : rivière de la Veune aval
- ▶ Commune de Saint Jean de Muzols : ruisseaux du Furgon et du Mollard
- ▶ Commune d'Erôme : ruisseau de la Rionne
- ▶ Commune de Glun : remblai routier RD 222

Les études à engager ont été inscrites dans un Plan Pluriannuel d'Investissement. Un accompagnement financier par les services de l'Etat est attendu dans le cadre du Plan d'Action pour la Protection contre les Inondations (PAPI) porté par Arche Agglo.

Les travaux de gestion des inondations du Merdarioux et de la Veune sur les communes de Marsaz, Chavannes, Mercurol-Veunes et Chanos Curson sont engagés en 2023 et constitueront des systèmes d'endiguement.

## ▶▶ SURVEILLANCE ET GESTION DE CRISE : UN TANDEM À CRÉER ENTRE ARCHE AGGLO ET LES COMMUNES

Arche Agglo doit mettre en place un système d'astreinte pour la surveillance de ses ouvrages (systèmes d'endiguement classé) en cas d'alerte météo. Un lien est à établir avec la commune dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Arche Agglo a initié un cycle de formation « Les élus face à la crise » en partenariat avec l'Institut des Risques Majeurs (IRMa). Cette formation permet aux communes d'avoir un appui pour élaborer et/ou réviser le Plan Communal de Sauvegarde et les documents associés (DICRIM notamment). Le plan de formation est détaillé ci-dessous :

- ▶ Sensibilisation « les élus face à la crise », 28 sept 2022 de 17h00 à 19h00, Mauves
- ▶ Mettre en place et maintenir opérationnel son PCS, 20 oct 2022 de 9h00 à 17h00, Mauves
- ▶ Plan gradué d'intervention spécifique inondation, 18 nov 2022 de 9h00 à 17h00, Mauves
- ▶ Piloter une cellule de crise et mise en situation, 25 nov 2022 de 9h00 à 17h00, Mauves
- ▶ Mises en situations « test », date et lieu à définir, 2 à 3 ½ journées (participation à une ½ journée)

### « Nouveauté »

La mise en place d'un **Plan Intercommunal de Sauvegarde** (PICS) est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre lorsqu'au moins une de leurs communes membres doit élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

Sous la responsabilité du président de l'EPCI, le PICS organise la solidarité et prépare la réponse intercommunale au profit des communes membres face aux situations de crise. Il prévoit en particulier :

- ▶ la mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes,
- ▶ la mutualisation des capacités communales
- ▶ la continuité et le rétablissement des compétences ou des intérêts communautaires.

Le plan intercommunal de sauvegarde est arrêté par le président de l'établissement public et par chacun des maires des communes ayant un plan communal de sauvegarde (PCS).

A noter : l'articulation entre le PICS et les plans communaux de sauvegarde est assurée par le président de l'EPCI. Ce dernier organise en particulier l'appui à la mise en place, à l'évaluation régulière et aux éventuelles révisions des PCS.

L'élaboration du PICS n'est pas engagée sur Arche Agglo mais devra l'être dans un délai raisonnable.



▶▶ QU'EST-CE QUE LA CTG ?

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, les Caf entendent poursuivre leur soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (CTG) est une **démarche stratégique partenariale** qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.



ARCHE agglo s'est pleinement saisie de la démarche « Convention territoriale globale » pour construire son projet social de territoire et a ainsi souhaité élargir le champ de la CTG à des domaines allant au-delà du champ d'intervention des Cafs notamment sur le volet **Séniors et autonomie**.

En 2017, pour construire son identité de communauté d'agglomération nouvellement créée, ARCHE Agglo a souhaité s'engager très rapidement dans l'élaboration d'un **projet social** dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale, véritable feuille de route partagée sur des thématiques communes avec les deux Cafs de Drôme et d'Ardèche. Cette 1ère contractualisation bi-départementale d'une durée de 5 ans est arrivée à échéance au 31 décembre 2021.

Dès 2021, ARCHE Agglo a entrepris la rédaction de son projet de territoire partagé avec les communes et tout naturellement s'est engagé de façon concomitante dans la démarche de renouvellement d'une CTG pour la période 2022-2026.

Le projet de territoire a pour objectif de donner du sens à l'action publique menée sur le territoire d'ARCHE Agglo. C'est donc un **document politique et fédérateur**, mais aussi de référence pour les élus, les agents des communes et de l'agglomération, les habitants du territoire, les partenaires associatifs.

Il porte sur toutes les problématiques du territoire relevant des compétences des communes et de la communauté d'agglomération mais également de l'Etat, de la Région et du Département dont les politiques concernent notre territoire. C'est notamment le cas en matière de mobilité, d'éducation, de formation ou encore d'action sociale.

C'est un **projet global de développement**. Il aborde tous les domaines qui concernent la vie des habitants, des entreprises, de tous les acteurs qui y résident où y travaillent : l'environnement, l'économie, les services à la population, l'agriculture, le tourisme, l'habitat, la culture, les loisirs...

Les 2 CTG sont arrivées à des périodes « clefs » pour la collectivité, permettant d'acter pour celle-ci son engagement politique et son dynamisme territorial.

La méthodologie de renouvellement de la CTG a donc été construite en complémentarité avec la démarche du projet de territoire afin de doter notre EPCI **d'ambitions politiques en matière d'actions sociales répondant aux enjeux identifiés**.

Le projet de territoire a pour objectif de donner du sens à l'action publique menée sur le territoire d'ARCHE Agglo. Le Président, les Maires et le Bureau communautaire s'engagent à le porter en faveur d'un développement durable et harmonieux du territoire.

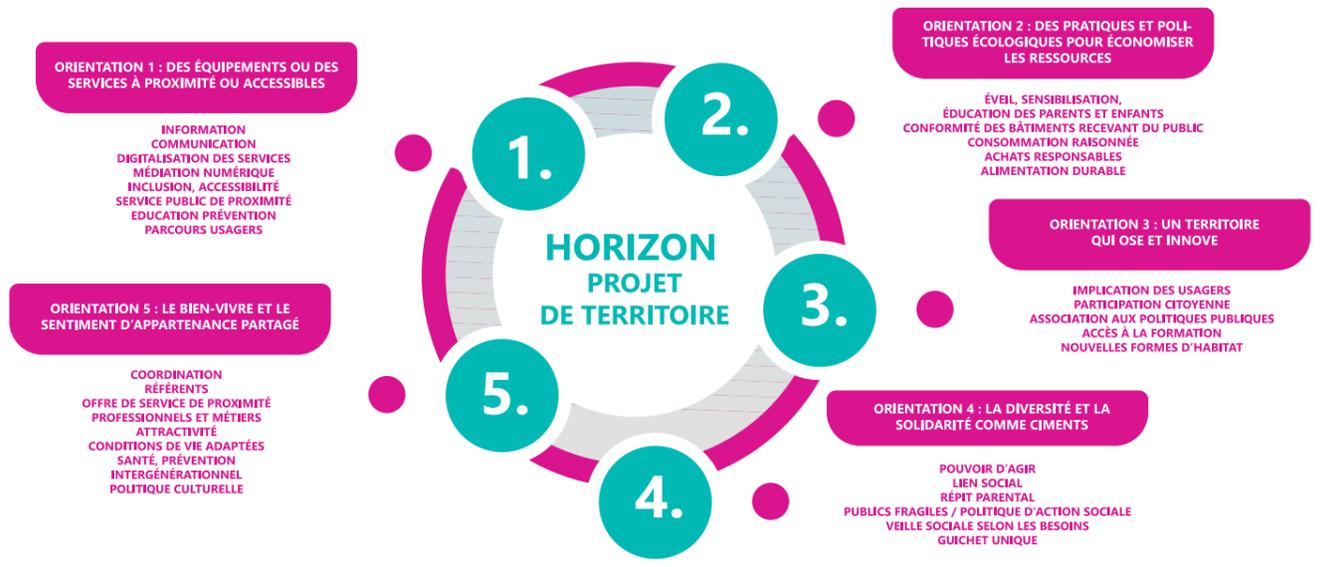
C'est un projet global de développement. Il aborde tous les domaines qui concernent la vie des habitants, des entreprises, de tous les acteurs qui y résident où y travaillent : l'environnement, l'économie, les services à la population, l'agriculture, le tourisme, l'habitat, la culture, les loisirs...

**ARCHE Agglo structure ses politiques territoriales** autour d'un projet social qui couvre des champs thématiques diversifiés dont l'un des enjeux est de favoriser le bien vivre et le développement du lien social dans un contexte d'évolution rapide des enjeux sociétaux. ARCHE Agglo assure une fonction de pilotage et de coordination à double échelle, celle de l'agglomération, mais aussi de ses bassins de vie pour la mise en synergie de l'ensemble des acteurs.

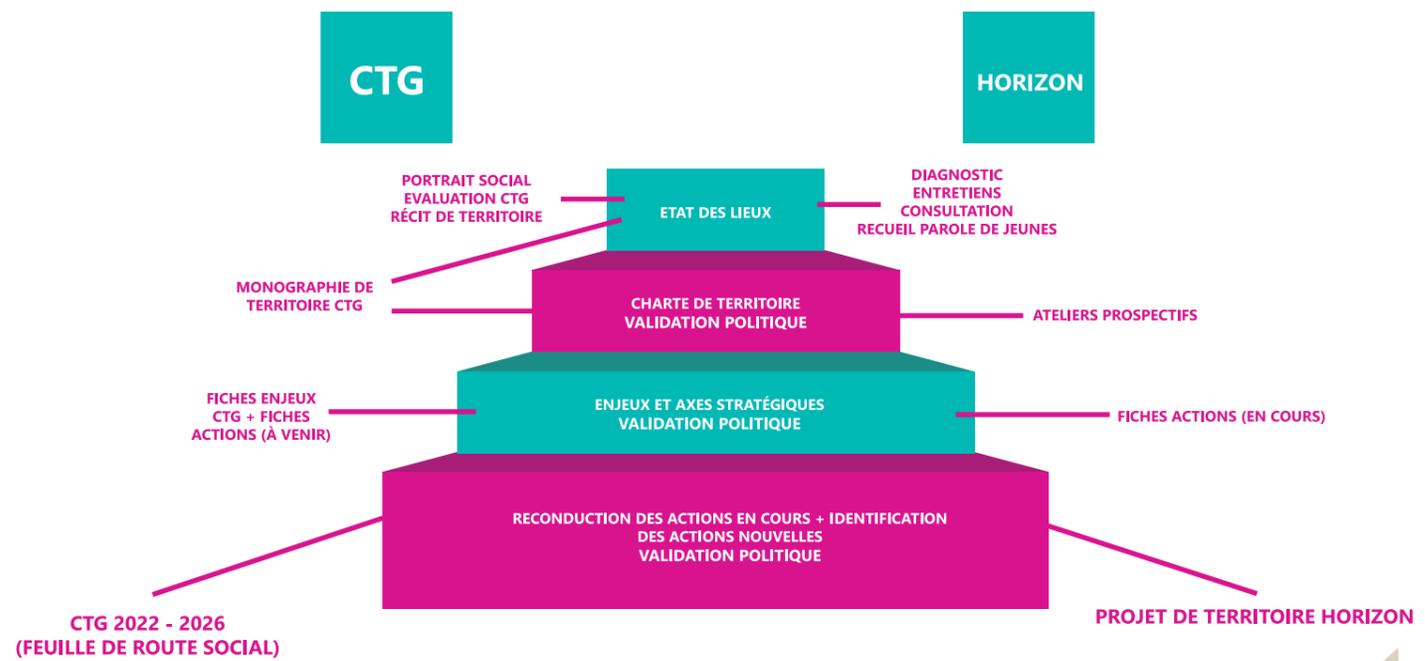
La **coopération territoriale** avec ces acteurs associatifs et institutionnels d'une part ; les actions concourant au renforcement des capacités d'agir des habitants sur leur bassin de vie d'autre part sont essentielles pour garantir la qualité et l'efficience des politiques développées.

La modélisation du développement des politiques publiques devra répondre aux objectifs et axes stratégiques associés déclinés dans la Charte de territoire, document cadre du développement de l'agglomération. Cette 2ème CTG vient donc s'inscrire et concrétiser ces ambitions.

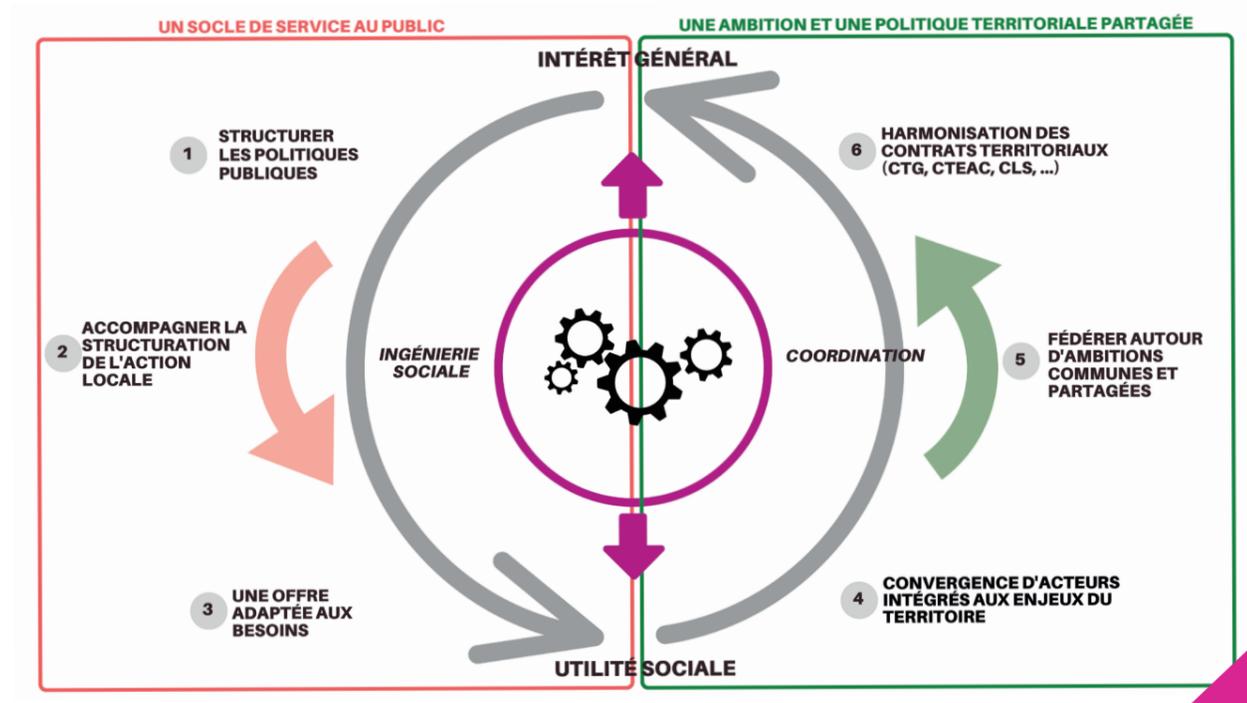
▶▶ CONSTRUCTION DE LA CTG EN LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE



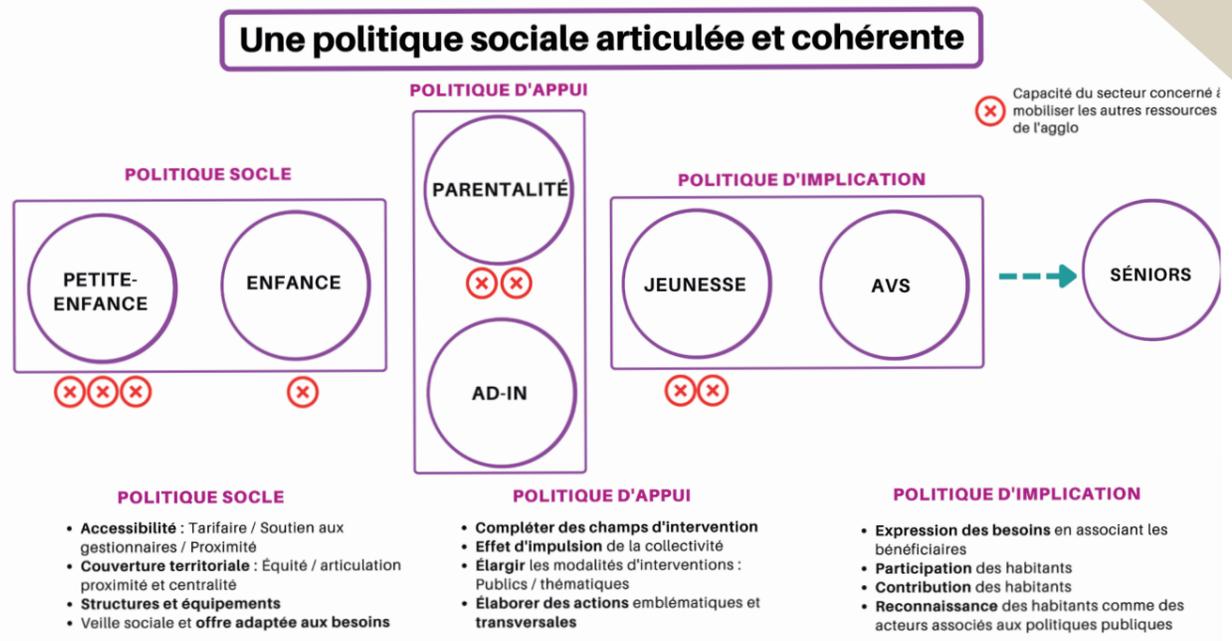
## ARTICULATION CTG ET PROJET DE TERRITOIRE



## TRAVAIL À PARTIR D'UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES : MONOGRAPHIE DE TERRITOIRE



## TRAVAIL À PARTIR D'UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES : MONOGRAPHIE DE TERRITOIRE



## LES ENJEUX STRATÉGIQUES PARTAGÉS À L'ISSUE DU DIAGNOSTIC SONT :

- Thématique Petite Enfance :**
  - Enjeu stratégique 1 : Offrir un service d'accueil Petite Enfance adapté aux nouveaux besoins des familles en intégrant l'évolution de l'offre
  - Enjeu stratégique 2 : Mettre en œuvre une stratégie pour lutter contre la pénurie des professionnels
  - Enjeu stratégique 3 : Favoriser l'implication des usagers dans le fonctionnement du service
  - Enjeu stratégique 4 : Maintenir et optimiser l'offre d'accueil actuelle
  - Enjeu et stratégie 5 : Donner une identité pédagogique propre aux modes d'accueil Petite Enfance d'Arche Agglo afin d'affirmer leur qualité de service rendu et leur spécificité
- Thématique Enfance :**
  - Enjeu stratégique 6 : Affirmer une Politique Publique sur l'enfance remodelée dans le cadre du projet de Territoire Arche Agglo
  - Enjeu stratégique 7 : Porter une attention particulière aux publics spécifiques et aux familles fragiles.
- Thématique Jeunesse :**
  - Enjeu stratégique 8 : Développer la participation citoyenne des jeunes, leur implication, l'engagement, le partage entre pairs
  - Enjeu stratégique 9 : Consolider et développer l'action publique territoriale en faveur de l'information-orientation, de la formation et de l'emploi des jeunes

► Enjeu stratégique 10 : Consolider et renforcer les actions de prévention des situations à risques et fragiles

► Enjeu stratégique 11 : Affirmer une politique publique territoriale jeunesse articulée et partenariale, donnant une place visible à la jeunesse comme ressource du territoire

#### Thématique Parentalité :

► Enjeu stratégique 12 : Affirmer une politique territoriale de la parentalité

► Enjeu stratégique 13 : Valoriser les actions déployées sur le territoire

► Enjeu stratégique 14 : Faciliter l'information et l'orientation des familles

► Enjeu stratégique 15 : Répondre aux besoins des familles du territoire en animant la politique parentalité sur l'ensemble du territoire

#### Thématique Accès aux droits et inclusion numérique :

► Enjeu stratégique 16 : Affirmer une politique territoriale d'accès aux droits et d'inclusion numérique

#### Thématique Animation de la Vie Sociale :

► Enjeu stratégique 17 : Repositionner le sens du partenariat Arche Agglo/structures animation vie sociale du territoire

► Enjeu stratégique 18 : Renforcer la coopération Arche Agglo/structures animation vie sociale/Cafs sur trois piliers : la participation citoyenne, le développement durable et le lien social

#### Thématique Logement – Habitat :

► Enjeu stratégique 19 : Accompagner les jeunes vers le logement

► Enjeu stratégique 20 : Soutenir le vieillissement en aménageant un cadre de vie bienveillant

► Enjeu stratégique 21 : Lutter contre les logements vacants et l'habitat indigne

► Enjeu stratégique 22 : Favoriser l'accès au logement pour les publics spécifiques

#### Thématique Seniors - Autonomie : Thématique non soutenue par les Cafs

► Enjeu stratégique 23 : Affirmer une politique publique en direction des seniors afin d'anticiper le vieillissement

► Enjeu stratégique 24 : Consolider et renforcer les actions de prévention et de lutte contre l'isolement

► Enjeu stratégique 25 : Soutenir les différentes formes d'actions permettant le répit des aidants

#### Thématique transversale Gouvernance :

► Enjeu stratégique 26 : Mettre en place une gouvernance territoriale du projet social en articulation avec les autres politiques publiques du territoire dont le projet culturel

► Enjeu stratégique 27 : Assurer un pilotage coordonné de la CTG avec les Cafs partenaires.

## ARCHE AGGLO AU SERVICE DES SENIORS

A l'échelle de l'agglomération, les **60 ans et plus représentent 15 877 individus** en 2020 soit 27% de la population totale dont 35% de 75 ans et plus. La moitié des personnes âgées de 80 ans et plus vit seule.

Selon l'INSEE, la poursuite du vieillissement de la population jusqu'en 2040 est quasi certaine. Les personnes âgées représenteraient alors sur notre territoire environ 20.000 individus soit 34% de la population totale.

Au vu de cette évolution démographique, Arche Agglo a donc choisi en 2017 d'inscrire son action dans une politique globale d'accompagnement du vieillissement et de la perte d'autonomie. Cette politique territoriale est mise en œuvre autour de 3 axes:

► Une coordination des acteurs locaux au sein du réseau seniors d'ARCHE Agglo

► Un soutien aux actions de prévention et de lutte contre l'isolement avec le développement d'un programme de prévention territoriale pour les seniors et la déclinaison de solutions de répit pour les aidants

► Une implication dans l'adaptation du cadre de vie avec l'inscription au Plan Local de l'Habitat d'une fiche action dédiée aux seniors et la volonté d'accompagner les projets d'habitat intermédiaire et de cohabitation intergénérationnelle.

Cette action, inscrite dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée avec les Caisses d'Allocations Familiales de l'Ardèche et de la Drôme, est développée en complément des actions départementales en s'appuyant sur des partenariats locaux ou institutionnels.

En 2022, la politique SENIORS AUTONOMIE a pu se développer à nouveau, suite à la sortie de crise sanitaire, avec le souci d'associer les acteurs du réseau seniors territorial. Plusieurs projets se sont concrétisés :

►► **Une adaptation du Lieu d'Information Seniors Autonomie (LISA)**, adossé aux trois France Services nouvellement ouvertes sur le territoire. L'animatrice y propose des RDV en proximité à St Félicien, St Donat et Tain l'Hermitage et se déplace dans les mairies et à l'Escale Répit pour les publics plus empêchés.

L'objectif est de proposer aux seniors un accompagnement global et de 1er niveau dans son parcours de vie grâce à de l'écoute, de l'aide administrative, des informations et conseils et une bonne orientation de sa demande.

En 2022, 637 demandes spécifiques, en majorité de personnes âgées de 60 à 70 ans, ont été traitées dont 15% en lien avec des partenaires institutionnels. Compte tenu de l'interruption de l'itinérance durant la phase de mise en œuvre des France Services, les demandes ont plutôt concerné des résidents de la centralité du territoire communautaire.

Les dossiers de retraite ont été absorbés directement par les France Services, aussi 40 % des réponses relèvent désormais d'un accompagnement administratif et 15 % de renseignements sur le maintien à domicile. Le reste de l'activité de LISA se partage entre du soutien et de l'information diverse.



► Une co-construction d'ateliers intergénérationnels dans le cadre du Festival « Partir en livres » :

- La Résidence St Antoine a accueilli une bibliothèque sous les arbres sur une journée d'ateliers avec 2 auteurs pour des moments de partage avec 40 élèves de Tournon s/Rhône
- Une journée festive et créative pour petits (50 élèves de St Félicien) et grands à la MARPA La Vivance autour d'un atelier de création artistique avec un auteur, des contes, des jeux géants, des livres et des mises en bouche poétique proposée par l'association Typographie & Poésie
- l'Escale Répît a développé des ateliers « autour du fil » pour réaliser un ABCdaire en tissu, des ateliers typographique pour les gourmands de mots et papiers et jeux en bois avec 20 enfants de l'ALSH Arche Agglo et installé une bibliothèque éphémère sur la durée du festival



► Un maillage du territoire en collaboration avec le Centre Socio-Culturel et 9 bibliothèques communales grâce à la première édition de La Tournée des Cafés Seniors qui a sillonné l'agglomération la dernière semaine de septembre. Un projet coopératif destiné à lutter contre l'isolement des âgés en les rencontrant sur le lieu de vie, faire du lien et les informer :



Une centaine de personnes rencontrées par l'agglomération et ses partenaires autour d'un café en majorité plutôt autonome et âgées de 60 à 75 ans (54%).

Un film de restitution a été réalisé et consultable ici :

[https://www.youtube.com/watch?v=h\\_cj1TH0bKI](https://www.youtube.com/watch?v=h_cj1TH0bKI)



### Culture au pied du lit

Une démarche de prise en compte de la grande dépendance, avec un programme d'actions culturelles organisé autour d'un parcours de territoire, pour aller vers le public empêché dans cinq EHPAD :

▶ Les Résidences St Antoine et Colysée ont accueilli le concert du Quatuor Hemera, 70 seniors ont partagé l'amour de la musique avec ce quatuor à cordes, fruit d'une amitié entre quatre jeunes musiciens issus du Conservatoire de Versailles

▶ « Tu me lis, je me souviens » 5 temps de lecture animés par une comédienne à la Résidence du Doux. Quand la lecture se lie aux souvenirs et devient un moment de partage. Les textes proposés ont ravivé la mémoire des 20 participants qui ont racontés à leur tour leurs souvenirs. Ce fût 5 voyages littéraires et une fois le micro branché, entre lecture et souvenir, la partage fût riche et les voix capturées... De ces rencontres sont nés 2 podcasts ou les voix se mêlent et racontent

<https://www.declicradio.fr/accueil/programme/les-emission/les-speciales/tu-me-lis-je-me-souviens/>

▶ La MARPA La Vivance a vu s'installer le Théatromaton, un petit théâtre intimiste de la Comédie de Valence pour un dialogue à deux. 20 rencontres artistiques singulières ont été provoquées dans une relation directe avec l'artiste Penda DIOUF par la création d'une bulle d'intimité favorisant la confiance.



▶ La poursuite pour la 6eme année du programme de prévention et d'animation OLA Seniors financé par l'agglomération et développé par le Centre Socio-Culturel de Tournon : des ateliers mémoire et sommeil, sport santé, cuisine, des séjour vacances, une émission de radio et un journal soit 5.000 participants.



# Olà!

## SENIORS

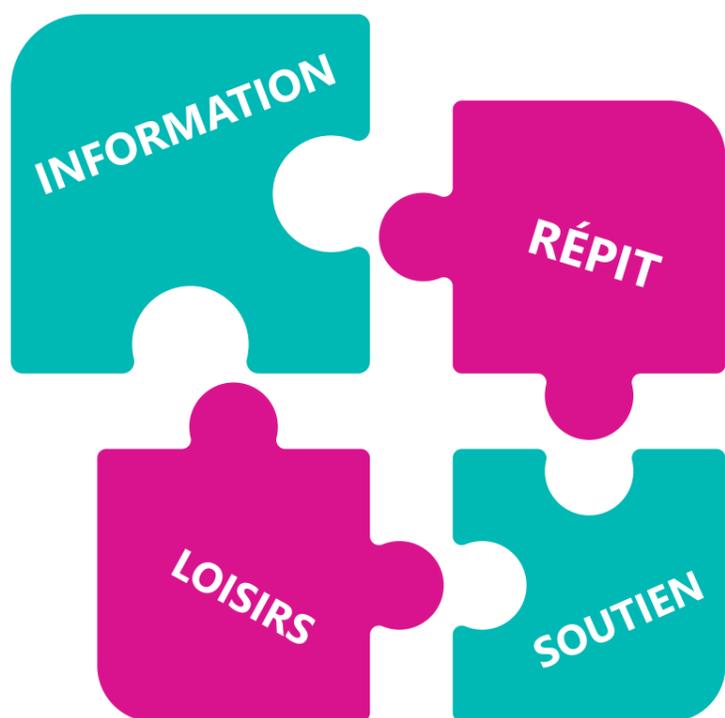
à partir de 60 ans, seniors adhérents du Centre Socioculturel de Tournon et des clubs partenaires



► **La reconduction de la mission d'accompagnement social des ménages en difficulté dans le cadre de l'amélioration de l'habitat (OPAH-RU).** L'intervention d'un travailleur social a facilité la démarche d'amélioration de l'habitat auprès des ménages précarisés et leur prodigé des conseils adaptés. Le dispositif « **Cohabitons** » a reçu 16 sollicitations d'hébergement sans réponse immédiate par manque d'hébergeurs, mais une cohabitation a pu se mettre en place.

► **Le déploiement et la pérennisation de l'Escale Répit** avec un fonctionnement à temps complet du lundi au vendredi, une responsable dédiée et une collaboration avec la Plateforme de Répit Lieu d'Être et France Alzheimer. Pour répondre aux besoins des aidants, 150 ateliers ont été proposés dans l'année et 2 formations.

L'Escale Répit a pour objectif de fluidifier le parcours des usagers avec la volonté de répondre dans un même lieu à 4 types de besoin des aidants de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie :



L'accueil régulier, sans contrainte et « comme à la maison » sont des valeurs fortes de ce lieu.

La collaboration avec la Plateforme de Répit et France Alzheimer ont permis l'accueil de personnes aidées non accompagnées. Ainsi le répit des aidants a été favorisé en leur libérant du temps.

La fluidité des parcours a été assurée par un travail intégratif entre les différents services du secteur gériatrique et avec le Lieu d'Information Seniors Autonomie (LISA), grâce auquel un accompagnement spécifique dans les locaux de l'Escale Répit a pu être proposé aux aidants.

82 personnes ont contacté le service, 75 ont fréquenté au moins une fois l'Escale Répit et 74% des

usagers ont accepté l'ensemble du plan d'action proposé par la responsable. 30% des communes de l'agglomération ont été impactées par ce service. L'Escale Répit a gagné en moyenne 7 nouveaux usagers par mois. L'usager type : une femme de 70 ans aidant son conjoint atteint d'une pathologie cognitive.

Le besoin d'information (sur le service mais aussi sur les autres acteurs de l'aide et du soin) s'avère celui le plus important des aidants; ou tout au moins, celui qui est exprimé très vite et a représenté 90 entretiens individuels en présentiel en 2022.

Suite aux évaluations des besoins des aidants la problématique du stress et des troubles du sommeil s'est révélée comme majeure et transversale à presque toutes les situations. Il a été proposé, dans le cadre du réseau seniors et en partenariat avec le centre de prévention AGIRC ARRCO, deux conférences sur le thème « Détente, bien être et sommeil » suivi de bilans de prévention. 83 personnes ont participé aux conférences et 19 bilans de prévention en ont découlé.

L'Escale Répit s'est également inscrit dans une dynamique territoriale avec des actions hors les murs :

### L'Escale Répit « hors les murs »

- Partir en livre le 30 juin à la MARPA de Saint-Félicien
- La Tournée – café seniors itinérants, semaine du 26 au 30 septembre. Animatrice de l'Escale Répit présente sur 8 communes
- Journée Nationale des Aidants le 6 octobre à Saint-Félicien
- Sorties avec les usagers pour le tournage du film local « Mémoires de nos villages ». Le 10 octobre en Ardèche et le 24 octobre en Drôme
- Conférences avec AGIRC ARRCO et les CCAS le 4 novembre à Saint-Jean-de-Muzols et le 25 novembre à Saint-Donat
- Spectacle COMPRENDRE de Sonia Bester le 8 décembre au théâtre de Privas





